



L'Ancêtre

12,50 \$

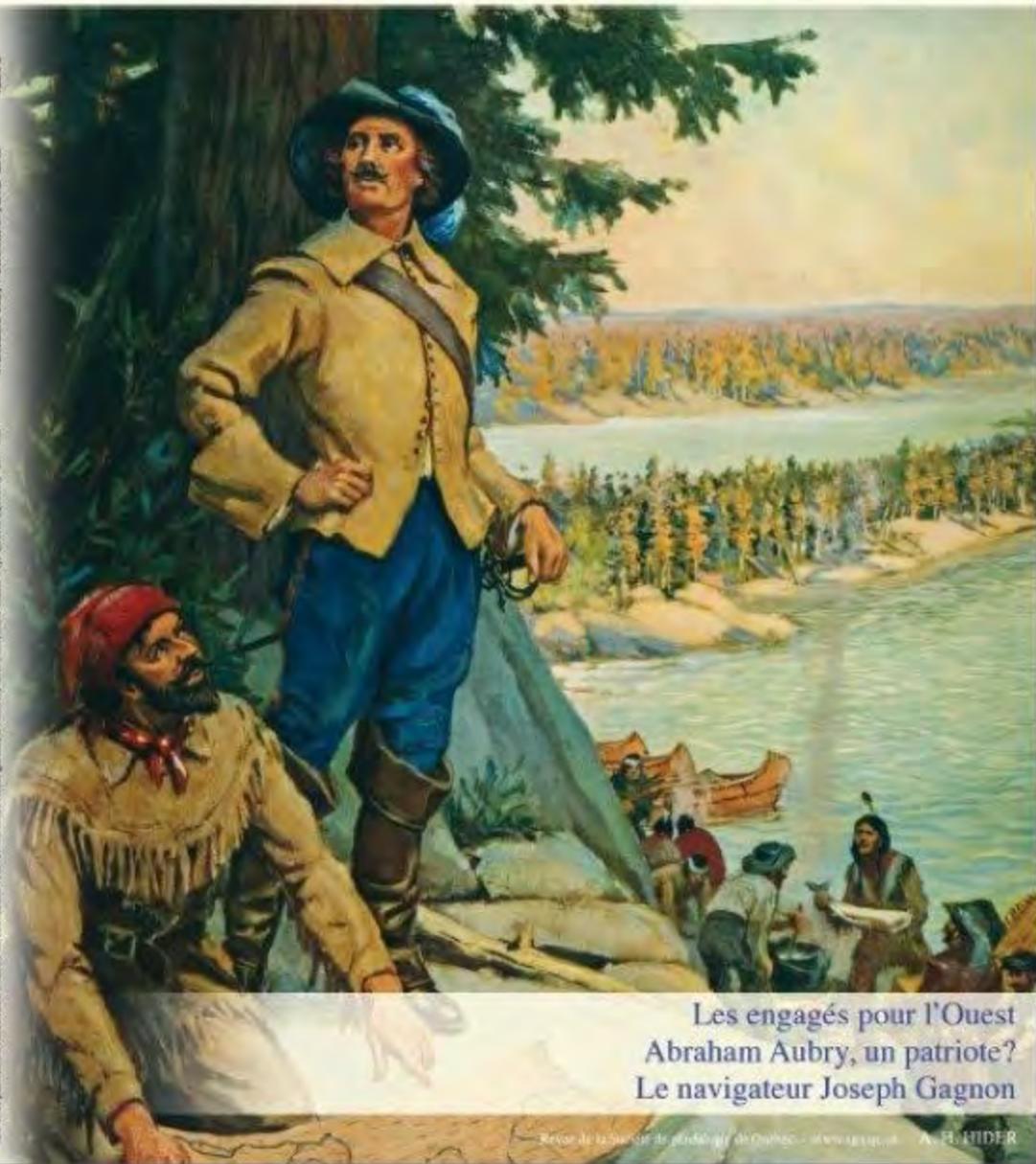
NUMÉRO 305, VOLUME 36, ÉTÉ 2013

NUMÉRO 305, VOLUME 36, ÉTÉ 2013

É. Aubrée
Rue de la publication 1000-1000, C.P. 1000, Montréal, Québec H3V 1A8

Société de géographie de Québec

Rue de la publication 1000-1000, C.P. 1000, Montréal, Québec H3V 1A8



Les engagés pour l'Ouest
Abraham Aubry, un patriote?
Le navigateur Joseph Gagnon

WOW!

Observatoire
de la Capitale
QUÉBEC

*La plus belle vue en ville

Québec sur 360 degrés à 221 mètres d'altitude



Gratuit pour les 12 ans et moins

Édifice Marie-Guyart

1037, rue De La Chevrotière - 31^e étage, Québec

www.observatoire-capitale.com  



COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec 



Groupe e-tr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE

Tél. : **418 658-8122**

www.groupeetr.com

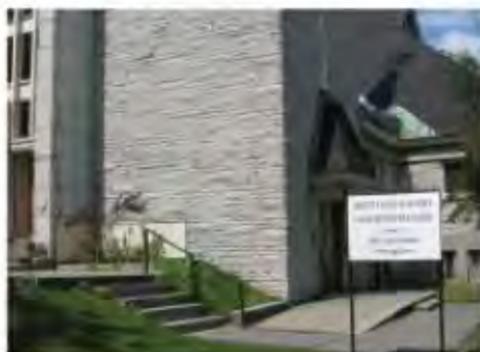
2555, av. Watt, porte 6, Québec (QC) G1P 3T2

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme fait par **empreinte** 





Société généalogique canadienne-française



Nos activités annuelles

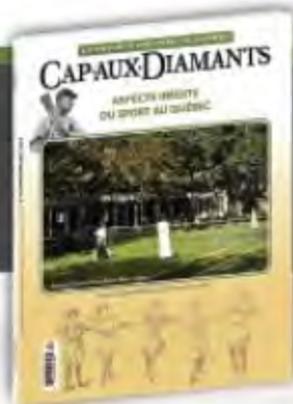
- Un auteur à votre table
- Table ronde
- Voyages et excursions
- Marché public à Pointe-à-Callière
- Journées de la Culture
- Congrès du 70e anniversaire
- Encan annuel
- Salon du livre de Montréal
- Cocktail bénéfique

3440, rue Davidson, Montréal (Québec), H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010 - Télécopieur : 514-527-0265 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com

« Collection »

h.T. Réunion d'objets précieux et classés pour leur valeur documentaire, héritages, pour leur prix, leur rareté, etc.



La collection complète
de la revue *Cap-aux-Diamants*

- 112 numéros
- 11 hors séries
- Taxes, manutention
et frais de poste inclus!

700\$

Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org

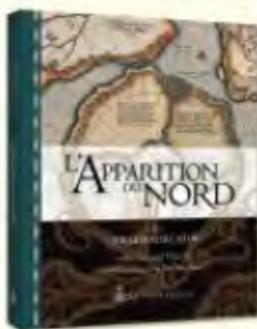
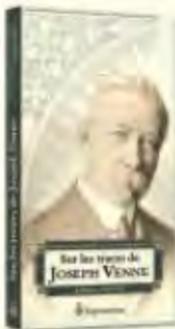
Tel. : (418) 656-5040 | Téléc. : (418) 656-7282
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

 ... et suivez-nous sur Facebook!

SERAYA BASSIL
MICHEL ALLARD
RENÉ SUETTE

Sur les traces de Joseph Venne Architecte, 1858-1925

Cet ouvrage, fruit d'une collaboration multidisciplinaire, propose différents circuits pour suivre les traces de l'architecte Joseph Venne dans les rues de Montréal. Il pourra, entre autres, accompagner les amateurs de promenades urbaines ou guider les touristes qui souhaitent découvrir le patrimoine montréalais.



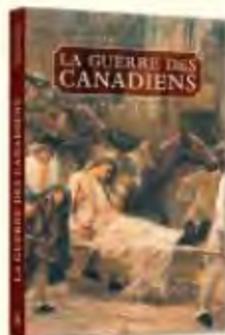
LOUIS-EDMOND HAMELIN
STÉFANO BIVONDO
JOÉ BOUCHARD

L'Apparition du Nord selon Gérard Mercator

«Le document est au cœur d'un ouvrage exceptionnel d'érudition et de vulgarisation scientifique. Merci aux éditions du Septentrion pour ce travail d'édition impeccable.»

Paul Bennett, *Le Devoir*

S E P T E N T R I O N



JACQUES MATHIEU
SOPHIE HIRLEAULT

La Guerre des Canadiens 1756-1763

Ce livre explore des aspects méconnus de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord. Il fait ressortir les affaires de la guerre, les résistances locales, les Canadiens morts au champ d'honneur. Il ouvre sur la situation et les sensibilités des familles ébranlées par la disjonction

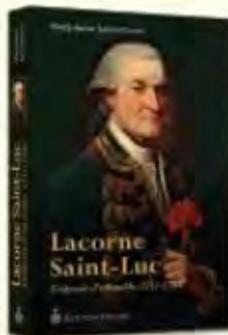
d'un époux, d'un père, d'un fils, d'un frère.



MARJOLAINE SAINT-PIERRE

Lacorne Saint-Luc L'Odysée d'un noble, 1711-1784

Lacorne Saint-Luc, connu une des carrières les plus éclatantes de la fin du Régime français en Amérique au milieu du XVIII^e siècle. Sa forte personnalité, son ambition, son talent et ses succès ne laissent personne indifférent.



RAYMOND OUIMET

L'Affaire des Crucifiés

«Voici l'histoire méconnue de la secte des Crucifiés, peu banale et digne des meilleures télévisions. L'historien Raymond Ouimet, la raconte d'une manière vivante comme si nous y étions révélant tout le côté lugubre de cette affaire bien particulière.»

Catherine Lachussière,
Radio-Canada cet après-midi



GASTON DESCHÈNES
PIERRETTE MAURIAS

Contes et légendes de la Côte-du-Sud

Située en bordure du Saint-Laurent, entre Lévis et Rivière-du-Loup, la Côte-du-Sud a vu naître plusieurs auteurs de renom. Les textes de ce recueil témoignent de l'imagination de nos ancêtres et de leur sens du merveilleux.





SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961 - 2013

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8
Téléphone : 418 651-9127 Télécopieur : 418 651-2643
Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Président Guy Parent (1255)
Vice-présidente Jeanne Maltais (6255)
Secrétaire Louis Richer (4140)
Trésorière Francine Lemelin (6746)
Administrateurs Yves Dupont (2612)
Yvon Lacroix (4823)
Michel Lortie (0957)
Hélène Routhier (5919)
Louise Tucker (4888)

CONSEILLER JURIDIQUE
M^e Serge Bouchard

DIRECTION DES COMITÉS

Bibliothèque Mariette Parent (3914)
Conférences Louis Richer (4140)
Entraide généalogique André G. Dionne (3208)
Formation Hélène Routhier (5919)
Héraldique Mariette Parent (3914)
Informatique Yvon Lacroix (4823)
Publications Roland Grenier (1061)
Saisie des données Louise Tucker (4888)
Expédition Roger Parent (3675)
Registraire Paul Boudreau (6112)
Revue *L'Ancêtre* Jacques Olivier (4046)
Coordination Diane Gaudet (4868)
Services à la clientèle André G. Bélanger (5136)
Service de recherche Louis Richer (4140)
Site web Guy Parent (1255)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

COTISATION

Canada

* Adhésion principale 45 \$

Amérique sauf Canada

* Adhésion principale 55 \$ US

Europe

* Adhésion principale 45 €

Membre associé demeurant
à la même adresse demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE *L'ANCÊTRE* 2013-2014

Directeur Jacques Olivier (4046)
Rédacteur en chef Jacques Olivier (4046)
Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)
Membres France DesRoches (5595)
Jacques Fortin (0334)
Diane Gagnon (6556)
Claire Guay (4281)
Claire Lacombe (5892)
Claude Le May (1491)
Rodrigue Leclerc (4069)
Jeanne Maltais (6255)
Nicole Robitaille (4199)

Collaborateurs Claire Boudreau
Raymond Deraspe (1735)
André G. Dionne (3208)
Françoise Dorais (4412)
Jocelyne Gagnon (3487)
Alain Gariépy (4109)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Rénald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Louis Richer (4140)
Mario Vallée (5558)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la Société et de l'auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2013 SGQ

Graphisme

Empreinte design graphique

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Sommaire

Hommage aux bénévoles	220
Mères de la nation	221
Témoignage	224
Nouvelles de la Société	225
Rapport annuel	227
Fin de mandat	233
Filles du roi, Hélène Du Figuier	235
Abraham Aubry, un patriote?	239
La vie peu banale de deux frères Dion	247
Le navigateur Joseph Gagnon	255
Les Glanures de <i>L'Ancêtre</i>	263
Gens de souche – Delarosbil	265
Généalogie insolite	270
L'héraldique et vous	273
Généalogie et armoiries – Héon	276
Le généalogiste juriste	279
Les Archives vous parlent des	283
Index du volume 39	287
À livres ouverts	289
Service d'entraide	291

Page couverture : La Vérendrye au lac des Bois, date inconnue.

Artiste : HIDER, Arthur H., 1870-1952.

Source : Bibliothèque et Archives Canada (BAC) - C-006896.

La SGQ est un organisme sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le Conseil d'administration rend hommage à tous les bénévoles de la Société de généalogie de Québec. Imaginez un instant ce que serait la SGQ sans le fruit de leur travail. S'il fallait payer tout ce que ces personnes accomplissent, la facture serait très élevée. La présence des bénévoles fait vraiment la différence dans un organisme comme le nôtre, et nous vous en sommes reconnaissants. Que ce soit au sein des comités, des activités ou dans le quotidien des opérations, les bénévoles méritent tout le crédit pour le travail réalisé. Leur contribution est au cœur de nos actions, au cœur des membres.

Mère Theresa disait : « *Ce qui compte, ce n'est pas ce que l'on donne, mais l'amour avec lequel on donne* ». Étant fort discrets, les bénévoles ne demandent rien, ni merci, ni argent, ni aucun bien. Pourtant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix. Rien ne peut l'acheter... parce que c'est une partie d'eux-mêmes. Donner fait autant partie de la nature humaine que bouger. Donner s'étend bien au-delà du monde matériel. C'est un verbe qui s'applique à bien des aspects de la nature humaine : donner de son temps, donner selon ses talents, donner son approbation, donner son attention, donner la priorité, donner un conseil, donner une chance, donner de l'affection, donner raison, donner une explication. Voilà autant de manières d'exprimer notre véritable nature. Ne craignons pas de nous engager et de donner le meilleur de nous-mêmes, c'est ce qui rend heureux.



L'action bénévole contribue à bâtir un monde plus humain et plus fraternel. La chaleur d'un sourire et un coup de main attentionné réconfortent les gens, mais allègent aussi notre charge. Le bénévolat est un cheminement personnel qui a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix. Du fond du cœur, merci!

Le Conseil d'administration

André G. Bélanger, président



DONS DE LIVRES

Merci !

RECONNAISSANCE ENVERS

NOS GÉNÉREUX DONATEURS DE LIVRES

AU CENTRE DE DOCUMENTATION ROLAND-J.-AUGER

Saviez-vous que 40 % des acquisitions au CDRJA provient des sociétaires pour un montant total de 5 136 \$. Remerciements pour votre contribution au succès de la bibliothèque. Nous tenons à remercier chaleureusement nos sociétaires et partenaires, période du 1^{er} mai 2012 au 15 mars 2013, pour leurs dons de documents.

Michel BANVILLE, André BEAUDET, Bruno BEAUDOIN, André G. BÉLANGER, Irène BELLEAU, Denise BERNIER, Claudette BOISSONNEAULT, Edmond L. BRASSEUR, Ginette BRISSON, René BUREAU, Maurice BUSQUE, Alain CARDOU, Claude CHABOT, Sabine CHAMPAGNE, Paul CHAREST, Bruno CHOUINARD, George et Richard CHRISTIAN, Raoul CLOUTIER, Jacqueline CÔTÉ, Georges CRÊTE, Rollande DAVID, Noël DOMBROSKI, Jean DUBÉ, Michèle DUMAS, Marcel DUPONT, Michel ÉMOND, Jacques FORTIN, Marcel FOURNIER, Onil GAGNÉ, Guy GAGNON, Jean GAGNON, Madeleine GAGNON, Raymond GAGNON, Marie GENDREAU, Gilles GIROUX, Luc GODIN, Fernand HARVEY, Paul-Henri HUDON, Romain et Lee LABRECQUE, Marcel LALANNE, Patrice LAMBERT-MC LEOD, Pierre LAMY, Pauline LANOUILLE, Pierrette LANOUILLE, Claude LE MAY, Guy LEMELIN, Frédéric LEMIEUX, J.-Marie LEVASSEUR, Raymond L'HEUREUX, Michel LORTIE, André MARQUIS, Réjean MARTEL, Jacques MORIN, Robert NOËL, Mariette PARENT, Roger PARENT, Louis PELLETIER, Raymond PLAMONDON, Claudette POIRÉ, Jean-Guy POITRAS, Gilles POLIQUIN, Jean POLLIQUN, Jean-Claude POULIN, Ghislain POULIOT, Gérard-E. PROVENCHER, Robert RAYMOND, Louis RICHER, Diane ROBERTSON, Méridel ROBIDOUX, Marc ROULEAU, Guildo ROUSSEAU, Josette ROY, Roger SAINT-LOUIS, Jacques SAINT-ONGE, Renaud SANTERRE, Daniel SAUVÉ, Paul SAVARD, Jacqueline SYLVESTRE, Roger TESSIER, Suzanne VEILLEUX, ainsi que les Éditions Septentrion et Les Presses de l'Université Laval.

Si votre nom a été omis, prière de nous en aviser.

Notice : chaque don est souligné par une inscription au nom de la personne donatrice. Une étiquette est insérée en deuxième page du livre, et une mention est faite dans le catalogue René-Bureau. Nous vous remercions beaucoup pour votre engagement envers la Société de généalogie de Québec. Près de la moitié des acquisitions de livres proviennent de dons personnels.

Marielle Parent, responsable



MÈRES DE LA NATION

Françoise Dorais (4412)

Catherine BAILLIÉ

Catherine BAILLIÉ (Bailly selon le *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*) est la fille de feu Guillaume BAILLIÉ et Adrienne TANÉ (TASSÉ, selon Langlois), de Saint-Étienne de Fécamp, archevêché de Rouen, en Normandie. Elle serait née en 1642. Elle arrive en 1667 et contracte mariage devant le notaire Gilles Rageot le 22 novembre 1667, avec Pierre BOUVIER, né vers 1631, habitant maréchal et taillandier, fils de Sébastien BOUVIER et Jeanne LE CONFLETTE, de Saint-André de Hiéville*, archevêché de Rouen, en Normandie (maintenant département du Calvados). Elle l'épouse à Québec, le jeudi 24 novembre 1667. Catherine ne sait pas signer. Le ménage est établi à Neuville. Elle décède le 31 octobre et est inhumée le 1^{er} novembre 1677 à Québec.



Église de Saint-Étienne de Fécamp.

Source : www.vieux-fecamp.org/Sainte-Etienne.html

Pierre BOUVIER est né vers 1629 selon le PRDH et vers 1631 selon Yves Landry, à Saint-André de Yville (aujourd'hui Yville-sur-Seine), archevêché de Rouen, Normandie. Après le décès de Catherine BAILLIÉ, il épouse Catherine MÉLIOT à Québec le 4 janvier 1678. Trois enfants naîtront de ce second mariage. Pierre décède et est inhumé le 3 décembre 1690 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Pierre ne sait pas signer.

De l'union BOUVIER-BAILLIÉ naissent quatre enfants :

1. **Marie** : née le 20 septembre 1668 et baptisée le 21 à Québec. Elle épouse Jacques CUSTO JUTRAU, fils de

* **NDLR** : nos réviseurs ont noté la similitude entre Saint-André de Hiéville, ci-dessus, et Saint-André de Yville, ci-après. Même le PRDH n'est pas précis sur ce point. S'il s'agit de la même localité, la variante serait mineure.

Louis CUSTEAU JUTRAU et Renée VILLERET, le 3 octobre 1689 à Québec. Jacques CUSTEAU est né vers 1663 à Saint-Marcellin de La Guerche, archevêché de Tours, en Touraine. Il décède et est inhumé le 13 mai 1711 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Ils auront neuf enfants. Marie décède le 28 avril 1711 et est inhumée le lendemain à Sainte-Foy.

2. **Charles** : né le 8 février 1671 et baptisé le 9 à Québec. Il épouse Marie Catherine RENAUD, fille de Jacques et Marie CHARIER, le 27 février 1696 à Québec. Elle est née le 18 septembre 1671 et est baptisée le 20 à Québec. Elle décède le 9 mai 1723 et sa sépulture aura lieu le lendemain à Québec. De cette union, huit enfants sont nés.
3. **Jeanne Thérèse** : née le 29 juillet 1673 et baptisée le 30 à Québec. Elle épouse Jean-Baptiste BARRABÉ, fils de Nicolas et Marie Michelle OUINVILLE, avant le 31 décembre 1693. Il a été baptisé le 18 mai 1671 à Trois-Rivières. Sépulture de Jeanne le 28 décembre 1729 à Lotbinière. Ils ont eu quatre enfants.
4. **Pierre** : né le 12 octobre 1675 et baptisé le 14 à Québec. Il épouse à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 30 janvier 1702, Marie MEUNIER, fille de Mathurin et Marie-Madeleine MENEUX. Elle est née le 17 décembre 1685 et a été baptisée le 18 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Elle décède le 11 février 1743 et sa sépulture a lieu le lendemain à L'Ancienne-Lorette. Le couple aura neuf enfants. Pierre décède le 16 mars 1715 et sa sépulture aura lieu le lendemain à Québec.

Mariages de descendants du couple BALLIÉ-BOUVIER sur 10 générations : 3 de 1600 à 1699, 155 de 1700 à 1799, 111 de 1800 à 1899 et 20 de 1900 à 1999 (compilations par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éd. de la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 44, 160, 161, 297.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 273.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, Sillery, La maison des ancêtres, 1998, t. 1, [A à C], p. 100.

Marie ALBERT

Marie ALBERT est la fille de François ALBERT et Thomsse GABARET. Elle est baptisée le 11 juin 1643 à Saint-Pierre d'Oléron, évêché de Saintes, en Saintonge. Elle serait arrivée en 1663, précédée au pays par ses frères Guillaume et André. Elle contracte mariage devant le notaire royal Michel Fillion le samedi 13 octobre 1663, avec Jean CHAUVEAU dit LAFLEUR, fils de Daniel CHAUVEAU et Marie CAGA, de Saint-Pierre d'Oléron, évêché de Saintes, en Saintonge; le mariage aura lieu à Québec le lundi 29 octobre 1663. Elle ne sait pas signer.

En 1702, un document nous apprend qu'elle s'est retirée chez ses fils, Jacques et Jean-Baptiste, à Saint-Joachim. En compagnie de ces derniers, elle se donne pour le reste de ses jours au service du Séminaire de Québec et cède, à cette fin, tout ce qu'elle possède aux Messieurs du Séminaire. Une évaluation de sa terre de Lauzon se chiffre à 3 000 livres. Elle décède peu de temps après à Pointe-De Lévy.

Jean CHAUVEAU est né vers 1637. Habitant, il s'établit avec Marie ALBERT à Pointe-De Lévy. Il est décédé entre le 26 novembre 1693 et le 2 avril 1696. Il ne sait pas signer.

De leur union naissent 11 enfants :

1. **Jean-Baptiste** : né le 28 mai 1664 à Québec et baptisé le 31 du même mois à Lauzon. Sépulture le 2 juin 1664 à Québec.
2. **Marie** : née le 16 juillet 1665 et baptisée le 17 à Québec. Marie épouse le 5 juillet 1679 à Pointe-De Lévy (Lauzon) Jean CONDÉ, fils d'Étienne et Thomasse ASSELIN. Ils ont eu quatre enfants. Marie serait décédée hors du Québec.
3. **Anne-Louise** : née le 19 juin 1667 et baptisée le 21 à Québec. Elle est décédée entre le recensement de 1667 et celui de 1681.
4. **Jacques** : né à Lauzon le 20 novembre 1668 et baptisé le même jour à Québec. Il est décédé le 26 juillet 1715 et inhumé le lendemain à Québec, à l'âge de 49 ans. Il résidait au Séminaire de Québec.
5. **François** : né le 19 janvier et baptisé le 17 février 1671 à Québec. Il est décédé le 24 février 1671 et est inhumé le 25 à Québec.
6. **Jean-Baptiste** : né le 2 mars 1672 à Lauzon et baptisé le 4 à Québec. Il est décédé le 13 et est inhumé le 14 septembre 1723 à Québec, à l'âge de 51 ans. Il résidait au Séminaire de Québec.
7. **Marguerite Marie** : née le 29 juin 1674 à Québec et baptisée le 1^{er} juillet à Lauzon. Elle épouse le 26 novembre 1693 à Pointe-De Lévy (Lauzon) Jacques GUAY GUILLET, fils de Jean GUAY GUILLET et Jeanne



Église de Saint-Pierre d'Oléron. Source : www.eglises-en-charente-maritime.fr/saint-pierre-d%27oleron_eglise_saint-pierre.html

MIGNON. Sépulture le 2 mai 1749 à Beaumont. Ils auront 13 enfants.

8. **François** : né le 16 à Lauzon et baptisé le 17 août 1676 à Québec. Sépulture le 8 octobre 1699 à Québec.
9. **Catherine Françoise Louise** : née le 10 à Lauzon et baptisée le 20 novembre 1678 à Québec. Sépulture le 24 novembre 1678 à Québec.
10. **Jean André** : baptisé le 20 novembre 1679 à Pointe-De Lévy. Il décède et est inhumé le 3 décembre 1679 à Pointe-De Lévy.
11. **François** : né le 9 janvier 1681 à Lauzon et baptisé le 15 à L'Islet. Il décède et est inhumé le 25 novembre 1700 à l'Hôtel-Dieu de Québec.

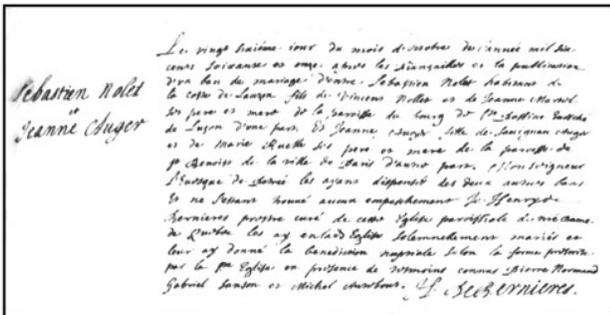
Mariages de descendants du couple ALBERT-CHAUVEAU dit LAFLEUR sur 11 générations : 2 de 1600 à 1699, 113 de 1700 à 1799, 95 de 1800 à 1899 et 15 de 1900 à 1999 (compilations par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éd. de la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 241, 266, 534.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 269.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, Sillery, La maison des ancêtres, 1998, t. 1, [A à C], p. 31.

Jeanne AUGER

Jeanne AUGER est la fille de Savignan AUGER et Marie RUEL de la paroisse de Saint-Benoît, ville et archevêché de Paris, en Île-de-France. À son arrivée en 1671, elle apporte un dot de 300 livres plus 50 livres reçues du roi. Elle contracte mariage à Québec avec Philippe GOUYAU ou GOYAU. Ce contrat est annulé et est aussitôt remplacé par un autre devant le notaire royal Romain Becquet, le lundi 19 octobre 1671, avec Sébastien NOLET dit LARIVIÈRE, fils de Vincent NOLET et Jeanne MARTEL. Il venait de Sainte-Pexine, évêché de Luçon, en Poitou (aujourd'hui arr. de La Roche-sur-Yon, en Vendée). Elle l'épouse le 26 octobre 1671 à Québec. Elle ne savait pas signer. Elle décède à Beaumont et y est inhumée le 18 octobre 1735.



Acte de mariage de Sébastien NOLET et Jeanne AUGER, dont voici la transcription :

Le vingt sixième jour du mois d'octobre de l'année mil six cents soixante et onze après les fiancailles et la publication d'un ban de mariage. Sébastien Nolet habitant de la côte de Lauzon fils de Vincent Nolet et de Jeanne Martel ses père et mère de la paroisse du bourg de Ste-Pexine eueché de Luçon d'une part, et Jeanne Auger fille de Savignan Auger et de Marie Ruelle ses père et mère de la paroisse de St-Benoit de la ville de Paris d'autre part. Monseigneur l'Évesque de D'estrée les ayant dispensé des deux autres bans et ne s'étant trouvé aucun empeschement. Je Henri de Bernières prêtre curé de cette Église paroissiale Notre-Dame de Québec. Les ay en la dite Eglise solennellement mariés et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la Ste-Eglise en présence de témoins connus Pierre Normand, Gabriel Sanson et Michel Audebout
H De Bernières

Source : <http://pages.videotron.com/saint777/Nolet2.htm#> Paroisse Sainte-Pexine

Sébastien NOLET dit LARIVIÈRE, habitant, est né vers 1644 et est décédé le 15 avril 1708 à Beaumont. Il ne savait pas signer. Le ménage s'établit à Pointe-De Lévy (Lauzon) et il aura neuf enfants :

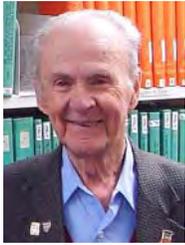
1. **François** : né le 29 octobre 1672 à Lauzon et baptisé le 30 à Québec. Il épouse à Québec, le 27 juillet 1711, Marie Louise MARANDA ou MARANDEAU dit LATOURELLE, fille de Jean MARANDA dit LATOURELLE et Marie PARADIS. Il décède le 10 mars 1727 et est inhumé le 13 à Pointe-De Lévy.

2. **Jean-François** : né le 21 juillet 1674 à Lauzon et baptisé le 23 à Québec; sépulture le 29 novembre 1750 à Beaumont.
3. **Marie-Anne** : née le 19 juillet 1677 à Lauzon et baptisée le 20 à Québec. Décès et sépulture le 6 décembre 1694 à l'Hôtel-Dieu de Québec.
4. **Constance** : née le 15 avril 1679 à Lauzon et baptisée le 17 à Québec. Sépulture le 12 janvier 1744 à Beaumont.
5. **Louis** : né le 5 septembre 1681 et baptisé le 20 à L'Islet. Il épouse Marguerite LISSE dit GOURDEAU le 10 novembre 1710 à Beaumont, fille de Zacharie LISSE dit GOURDEAU et Esther MARANDA. Il décède le 14 et est inhumé le 15 mars 1758 à Saint-Charles-de-Bellechasse.
6. **François Bonaventure** : né le 12 avril 1687 et baptisé le lendemain à Pointe-De Lévy. Il épouse Marie Anne THIBAUT le 3 décembre 1728, fille de Denis THIBAUT et Marie Andrée CAILLOU, et en secondes noces le 19 août 1754, Marie Angélique FONTAINE, fille d'Étienne FONTAINE et Anne Marie Jeanne Annette MINEAU dit LUMINA. Il décède le 8 juillet 1757 et est inhumé le 9 à Saint-Charles-de-Bellechasse.
7. **Marie** : baptisée le 11 août 1690 à Pointe-De Lévy. Sépulture le 3 décembre 1690 à Pointe-De Lévy.
8. **Jacques** : né le 14 octobre 1691 et baptisé le 15 à Pointe-De Lévy. Sépulture le 17 décembre 1710 à Beaumont.
9. **Jacques** : né le 23 janvier 1694 et baptisé le 27 à Point-De Lévy. Il épouse Marie Jeanne COULOMBE, fille de Jean Baptiste COULOMBE et Jeanne Marie BALAN dit LACOMBE, le 26 novembre 1727 à Beaumont.

Mariages de descendants du couple AUGER-NOLET dit LARIVIÈRE, sur 11 générations : 51 de 1700 à 1799, 21 de 1800 à 1899, 11 de 1900 à 1999 (compilations par Denis Beauregard).

RÉFÉRENCES

- BEAUREGARD, Denis. *Généalogie des Français d'Amérique du Nord*, [Cédérom], Sainte-Julie, 2006-2012.
- DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, [Cédérom], Éd. de la Chenelière, 2006.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 851, 852.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, p. 272.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, (1608-1700)*, Sillery, La maison des ancêtres, 1998, t. 1, [A à C], p. 79.



TÉMOIGNAGE

René BUREAU (0001)

LE TEMPS DE LA RÉCOLTE

Un jour, un ami, à qui j'avais raconté mon long cheminement et la réalisation de plusieurs projets importants, s'étonnait un peu de mon récit. Il m'a tout simplement dit : « Tu as beaucoup semé, maintenant est venu le temps de la récolte ». Je n'avais pas réalisé ce fait avant ce moment-là.

Le 22 février 2013, j'ai eu le plaisir de visiter, à Laurier-Québec, le stand de la Société de généalogie de Québec (SGQ) dont j'ai été le président-fondateur en 1961. J'y ai vu également un grand nombre de stands tenus par diverses associations de familles, toutes en lien avec notre Société. Quelle semence! Bravo à toutes ces personnes qui ont compris l'importance de connaître ses racines. Je suis sûr qu'elles sont toutes fières du nom qu'elles portent.

Pour avoir été à l'emploi du Service des mines au gouvernement du Québec (1937-1940) comme assistant des géologues, puis du Département de géologie de l'Université Laval comme conservateur du Musée de géologie (1940-1979), j'ai été très actif et impliqué dans un grand nombre de projets. Ont suivi de nombreuses publications.

Ce n'est que quelques années après ma prise de retraite, en 1979, que j'ai eu des reconnaissances officielles pour les projets que j'avais réalisés au cours des ans.

Ainsi, le 15 juin 1987 à Fort-Prével, en Gaspésie, je recevais de la part de la Société historique de la Gaspésie le Prix du Mérite culturel de la Gaspésie pour mon travail intense depuis 1937 à Miguasha, localité reconnue universellement comme possédant un dépôt important de poissons et de plantes fossiles de la période du Dévonien. Ce site est devenu un parc national du Québec et un joyau de l'UNESCO.

Cette même année, je recevais un certificat de Mérite du patrimoine de parcs présenté au nom du peuple canadien en reconnaissance de ma contribution exceptionnelle à la préservation du patrimoine canadien. On pensait, entre autres choses, à mon travail particulier à

Miguasha, dont les falaises portent mon nom depuis 2007. Deux fossiles de cette localité portent également mon nom.

Sur le plan de la généalogie, en plus d'avoir été le président-fondateur de la SGQ, on m'a nommé gouverneur et membre à vie. Il y a aussi l'index de la bibliothèque de la Société, que l'on a appelé le catalogue René-Bureau.



Photo d'un poisson fossile découvert à Miguasha (Œil pour œil).
Source : www.sepaq.com/pg/mig/

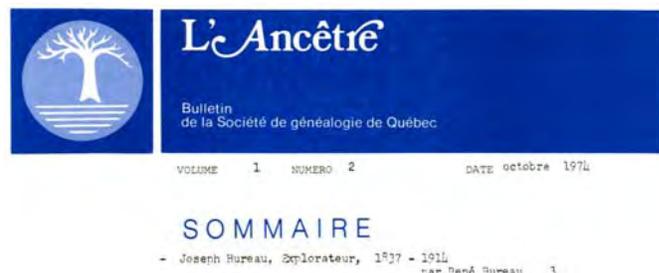
En l'an 2009, le Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie me conférait le titre de généalogiste émérite.

Je dois rappeler aussi que le 15 avril 1994, l'Association professionnelle des géologues et géophysiciens du Québec me décernait l'honneur et le privilège de membre à vie de cette institution.

Enfin, le 18 mai de l'an 2000, l'Université Laval me dédiait le Musée de géologie pour, disait-on, ma contribution exceptionnelle au développement du Musée de géologie (1940-1979) de l'Université Laval et pour mon rôle essentiel dans la reconnaissance du patrimoine géologique québécois, notamment le site paléontologique de Miguasha, en Gaspésie.

Sur le plan de ma contribution au développement de la Société de généalogie de Québec, je dois dire qu'entre 1963 et 1992, j'ai publié 35 textes dans la revue *L'Ancêtre* et présenté huit causeries.

BELLE MOISSON, BELLE RÉCOLTE!



Un des nombreux articles signés par René Bureau dans la revue *L'Ancêtre*, en octobre 1974, *Joseph Bureau, explorateur 1837-1914*.

NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ

André G. Bélanger (5136)

MIEUX-ÊTRE DES AÎNÉS

La SGQ dévoilait l'automne dernier à des représentants de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge un projet d'intervention dans le cadre du programme *Ensemble pour le mieux-être des aînés*. Les objectifs poursuivis étaient de diffuser de l'information pour agrémenter les loisirs des aînés et d'organiser des activités culturelles en collaboration avec les responsables des établissements ou associations pour personnes âgées autonomes.



Quelques aînées de la Résidence du Campanile en visite à la SGQ.
Photo André G. Bélanger.

Après avoir reçu l'aval de la Ville de Québec, les comités de formation et du service à la clientèle ont été mis à contribution pour réaliser le projet qui a commencé en janvier et qui se terminera en juin 2013. Pas moins de 20 conférences ont été offertes dans autant de résidences pour aînés. Nos conférenciers ont accompli un excellent travail de sensibilisation. Les participants se sont dits enchantés de voir comment on peut faire revivre les ancêtres. Plusieurs personnes ont aussi profité des visites organisées au centre de documentation Roland-J.-Auger et au Centre d'archives de Québec de BAnQ. Elles ont fait des recherches sur leur lignée ascendante et certaines ont pu compléter leurs histoires de famille.

Une expérience positive qui, espérons-le, pourra se répéter.

SALON DU PATRIMOINE FAMILIAL

La Fédération des familles souches du Québec (FFSQ) organisait pour la 17^e année son salon à Laurier Québec. La FFSQ a jugé bon de changer l'appellation de son activité pour celle de Salon du patrimoine familial. La SGQ y présentait de l'information dans quatre stands. De nombreux visiteurs ont pu échanger avec les bénévoles sur des sujets variés et passionnants.

La SGQ innovait par la présentation d'une offre de services sous forme de parchemins officiels et de prestige sur les lignées ascendantes maternelle, paternelle et matrilinéaire.

Ces nouveaux documents homologués comprennent la recherche ou la validation de la lignée ascendante, les armoiries et le sceau de la SGQ, les sources consultées et la signature du président d'office. Pour plus de détails sur cette offre de nouveaux services, le lecteur est invité à consulter le site web de la SGQ.



Hélène Routhier donnant des explications au stand des généralités et de la Roue de paon. Photo : Diane Gaudet.

Le stand de l'héraldique a connu une affluence plus importante que précédemment. Les bénévoles ont pu cerner l'intérêt des visiteurs tout en les invitant à réaliser leurs armoiries avec le support de la SGQ.



Michel Lortie au stand de l'héraldique.
Photo : Diane Gaudet.

JEUNÉALOGIE

À l'occasion de la Semaine nationale de généalogie tenue en novembre dernier, l'école Le Ruisselet à L'Ancienne-

Lorette, de la Commission scolaire des Découvreurs, inscrivait deux classes au concours *Jeunéalogie* de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG). La SGQ parvenait les élèves de 4^e année qui sont venus faire la recherche de leurs ancêtres. Tous ont eu beaucoup de plaisir à découvrir des liens ancestraux avec la complicité de bénévoles. Depuis ce temps à leur école, ils ont écrit des histoires sur leurs ancêtres et réalisé une maquette représentant les seigneuries de la Nouvelle-France. Les travaux ont été présentés à tous les élèves de l'école. Nous venons d'apprendre avant de mettre sous presse que l'école a mérité pour une deuxième année consécutive le prix *Jeunéalogie* décerné par la FQSG. L'école recevra une bourse de 100 \$ de la FQSG et 100 \$ par classe de la SGQ. Les activités étaient sous la responsabilité des enseignantes Thérèse Pagé et Suzie Levesque. Le résultat du concours sera annoncé à l'assemblée générale de la FQSG.

VISITE HISTORIQUE ET PATRIMONIALE

La visite du 16 avril dans le quartier de Saint-Roch a attiré une soixantaine de personnes intéressées par la découverte du patrimoine religieux de ce coin de la Basse-Ville de Québec. Le parcours a commencé à l'église de Saint-Roch

par la présentation d'une vidéo explicative, suivie d'une visite de l'église et de la crypte; il s'agit d'une des rares cryptes ouvertes au public à Québec.

Par la suite, le groupe s'est dirigé vers l'église de Notre-Dame-de-la-Jacques-Cartier pour recevoir de l'information sur les origines de la paroisse et du clocher penché.

Le parcours s'est terminé à l'Hôpital général de Québec par la visite du cimetière des Augustines, celui des héros de la Guerre de Sept Ans et du mausolée de Montcalm.

Trois guides de la Coopérative du patrimoine religieux de Québec ont accompagné les visiteurs. L'activité était organisée par le Comité de formation.



Mausolée Montcalm situé au cimetière de l'Hôpital général de Québec.

Source : <http://www.capitale.gouv.qc.ca/realisations/monuments-plaques-oeuvres/mausolee-montcalm.html>

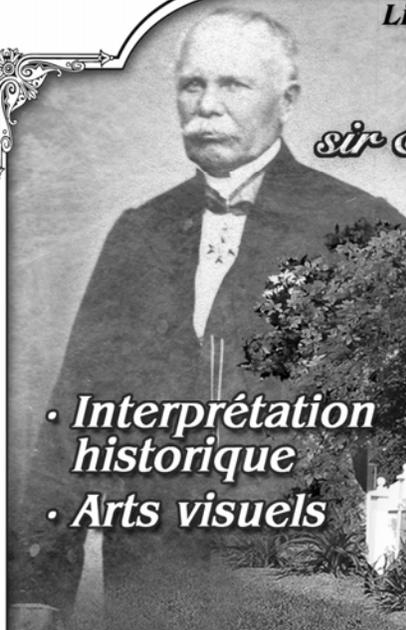
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Lors de l'assemblée générale du 15 mai 2013, quatre postes d'administrateurs ont fait l'objet d'élection. La composition est la suivante :

Guy Parent président, Jeanne Maltais vice-présidente, Louis Richer secrétaire, Francine Lemelin trésorière, et des administrateurs : Yves Dupont, Michel Lortie, Hélène Routhier, Louise Tucker, Yvon Lacroix. Par ailleurs, le Conseil d'administration a nommé Paul Boudreau registraire.

Lieu historique national du Canada

*Maison
sir Étienne-Paschal-Taché*



- *Interprétation historique*
- *Arts visuels*



**Découvrez le parcours exceptionnel
de cet homme de caractère et de courage.**

418-248-0993
www.ville.montmagny.qc.ca/maisontache



Partenariat des institutions associées
de la Chaudière-Appalaches



Nous honorons ce fort!



Tourisme
Chaudière-Appalaches
chaudiereappalaches.com





RAPPORT ANNUEL 2012-2013 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MAI 2013

André G. Bélanger (5136), président

Comme à chaque année, nous vous présentons les différentes réalisations de la dernière année.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil se sont réunis mensuellement et le comité exécutif, hebdomadairement, pour traiter des affaires courantes de la SGQ.

On pourra constater à la lecture de ce rapport que les objectifs visés pour l'exercice 2012-2013 ont été atteints.

Partenariat

L'entente signée avec la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR) au printemps 2012 nous a permis d'homologuer une quarantaine de lignées matrilineaires. C'est un travail exigeant compte tenu de la diversité des sujets traités. Rappelons que dans le cadre des commémorations du 350^e anniversaire de l'arrivée des Filles du roi, les certificats d'ascendance seront remis à un descendant ou une descendante en ligne directe d'une de ces femmes. L'événement se déroulera au Musée de la civilisation le 8 août prochain, sur invitation.

Colloque

La Table de concertation des sociétés d'histoire de la Ville de Québec, dont la SGQ fait partie, organisait en octobre 2012 un colloque *Rendez-vous avec notre histoire*. Plusieurs sommités ont pris la parole. L'activité a permis à de nombreux passionnés d'histoire d'échanger leurs connaissances et de partager leurs réalisations.

Semaine des aînés

Dans le cadre de la Semaine des aînés en octobre 2012, nous étions présents à la Journée Mission Santé, au Centre communautaire de Cap-Rouge. Des professionnels de la santé et des conférenciers ont partagé leurs savoirs avec un auditoire très attentif. L'événement était organisé par l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Nous avons profité de cette occasion pour présenter à l'Arrondissement un projet d'intervention auprès des aînés, en regard du programme *Ensemble pour le mieux-être des aînés*. Il fut accepté en décembre et réalisé au cours de l'hiver 2013 par la présentation notamment de 20 conférences dans les résidences pour aînés touchant près de 300 personnes.

Semaine nationale de la généalogie

Nous avons participé à la première *Semaine nationale de la généalogie* organisée par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG) du 23 au 30 novembre 2012. À cette occasion, nous avons tenu plusieurs activités dont la conférence mensuelle, des journées portes ouvertes permettant un accès gratuit au public dans nos locaux, l'accueil de plusieurs groupes de visiteurs incluant des étudiants.

Profitant de l'occasion, le Conseil d'administration lançait une nouvelle offre de service concernant l'émission de parchemins de prestige et exclusifs à la SGQ. Le parchemin comprend la lignée ascendante maternelle, paternelle ou matrilineaire, des normes d'écriture reconnues, les sources consultées, le sceau et les armoiries de la SGQ et la signature du président d'office. Pour plus de détails, le lecteur est invité à consulter le site web de la SGQ.

En dernier lieu, le Conseil d'administration dévoilait officiellement la création du Comité d'héraldique. La SGQ compte donc 12 comités de travail permanents.

Site web

La restauration du site web donnant accès à la base de données BMS2000 est terminée. Elle comprend 11 millions de fiches de baptêmes, de mariages et de sépultures. La présentation de l'interface de consultation fait plus moderne et est plus conviviale pour les usagers.

Pour aider les chercheurs à surmonter les difficultés liées à la paléographie, la SGQ met à leur disposition des documents d'archives des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles transcrits dans une base de données. Celle-ci est alimentée par tous ceux et celles qui ont réussi à interpréter les minutes des notaires. Un travail qui permet de gagner du temps et facilite la compréhension des textes pour les chercheurs.

Par ailleurs, la SGQ indexait et numérisait cette année les avis de décès des Collections blanche et verte de la bibliothèque du Centre de documentation Roland-J.-Auger. La base de données ainsi créée est disponible pour les membres sur le site web de la SGQ sous le vocable **Nécrologie à la SGQ 1945-2000**.

La SGQ possède un autre index des avis de décès, offert aux membres en format PDF, sous l'appellation **Nécrologies du Soleil 1999-2004**.

Notons sur le même sujet que la FQSG recueille depuis quelques années les avis de décès (plus de 750 000 à la suite d'une recherche robotisée) apparaissant dans plusieurs journaux du Québec et d'ailleurs. L'information est accessible à tous sur son site web à l'onglet **Base de données**, sous-onglet **Avis de décès**. www.federationgenealogie.qc.ca/

BILAN FINANCIER EN BREF

Revenus

Les cotisations et les abonnements contribuent pour 51,2 % de nos revenus.

La vente de matériel est passée de 19,2 % à 10,7 % des revenus. Nous avons connu une diminution importante des ventes d'ouvrages de référence, de tableaux généalogiques et de cédéroms par rapport à l'exercice 2011-2012. Cette diminution était anticipée mais bien contrôlée puisque nous comptabilisons un écart favorable de +1 012 \$ par rapport à la prévision de 2012-2013.

Les revenus de 5 555 \$ des recherches généalogiques ont pratiquement quadruplé en 2012-2013 grâce, entre autres, à une nouvelle offre de service qui a créé un engouement auprès de publics intéressés par la généalogie.

À chaque année nous avons une campagne de souscription pour aider notamment, au développement de projets. L'objectif de cette année était d'amasser 8 000 \$; il a été dépassé de 50 %.

Le chiffre d'affaires de la SGQ est passé de 142 959 \$ à 101 922 \$. Le colloque du 50^e anniversaire tenu à l'automne 2011 explique en majeure partie cet écart entre les deux exercices financiers.

Dépenses

Le Service aux membres occupe 46,6 % des dépenses. Quant aux dépenses d'exploitation, elles sont de l'ordre de 48,2 %. La production et à la distribution de la revue *L'Ancêtre* accaparent 20,1 % des dépenses.

Selon la vérificatrice qui a fait l'analyse des états financiers, le résultat net de l'exercice montre un excédent des revenus sur les dépenses de 14 033 \$.

LES MEMBRES

Le nombre de membres par rapport aux années antérieures s'est relativement stabilisé. Ceux-ci constatent qu'ils reçoivent plus de services en demeurant membres de la SGQ. En plus des accès aux multiples bases de données, ils peuvent consulter pour le même prix, des documents de référence à un seul endroit. Aussi, ils ont accès à des sources exceptionnelles chez notre partenaire d'affaires, le Centre d'archives de Québec de BANQ.

En observant les tableaux statistiques sur les présences au Centre de documentation Roland-J.-Auger, on remarque globalement des signes encourageants quant aux présences et au temps passé en ces lieux. L'implication des bénévoles se fait davantage sentir.

Membres inscrits	2010 31 déc.	2011 31 déc.	2012 31 déc.
Vie	69	49	51
Principal	1 235	1 248	1 241
Associé	117	109	101
Organismes	142	130	127
Total	1 563	1 536	1 520
	1,17 %	-1,73 %	-1,04 %

Nombre de présences	2010			2011			2012			10-11	11-12
	Chercheurs	Bénévoles	Total	Chercheurs	Bénévoles	Total	Chercheurs	Bénévoles	Total	Variation %	Variation %
Janvier	509	240	749	520	250	770	228	452	680	2,2 %	-11,7 %
Février	485	276	761	440	216	656	234	502	736	-9,3 %	12,2 %
Mars	615	289	904	507	249	756	272	561	833	-17,6 %	10,2 %
Avril	475	227	702	428	218	646	233	497	730	-9,9 %	13,0 %
Mai	401	220	702	395	184	579	216	366	582	-1,5 %	0,5 %
Juin	290	179	469	262	171	433	208	259	467	-9,7 %	7,9 %
Juillet	170	165	335	137	129	266	131	123	254	-19,4 %	-4,5 %
Août	175	187	362	163	164	327	158	177	335	-6,9 %	2,4 %
Septembre	400	217	617	341	237	578	193	384	577	-14,8 %	-0,2 %
Octobre	486	253	739	502	222	724	268	488	756	3,3 %	4,4 %
Novembre	455	268	723	466	213	679	281	489	770	2,4 %	13,4 %
Décembre	324	174	498	357	176	533	163	295	458	10,2 %	-14,1 %
Total 12 mois	4 785	2 695	7 480			6 947				7 178	3,3 %
Total 6 mois			4 087			3 940				3 977	

Nombre d'heures	2009			2010			2011			2009-10	2010-11
	Chercheurs	Bénévoles	Total	Chercheurs	Bénévoles	Total	Chercheurs	Bénévoles	Total	Variation %	Variation %
Janvier	1 572	828	2 400	1 610	852	2 462	712	1 525	2 237	2,6 %	-9,1 %
Février	1 524	963	2 487	1 368	676	2 044	770	1 698	2 468	-17,8 %	20,8 %
Mars	1 903	1 020	2 923	1 603	780	2 383	930	1 819	2 749	-18,5 %	15,4 %
Avril	1 442	766	2 208	1 332	670	2 002	764	1 669	2 433	-9,3 %	21,5 %
Mai	1 263	747	2 010	1 244	563	1 807	631	1 140	1 770	-10,1 %	-2,0 %
Juin	934	588	1 522	800	492	1 292	579	900	1 478	-15,1 %	14,4 %
Juillet	567	457	1 024	439	354	793	351	519	870	-22,5 %	9,6 %
Août	642	579	1 221	583	480	1 063	445	729	1 174	-12,9 %	10,4 %
Septembre	1 362	689	2 051	1 128	632	1 760	566	1 428	1 994	-14,2 %	13,3 %
Octobre	1 444	769	2 213	1 563	671	2 234	858	1 748	2 606	1,0 %	16,6 %
Novembre	1 346	894	2 240	1 453	650	2 104	924	1 783	2 706	-6,1 %	28,7 %
Décembre	960	532	1 492	1 110	493	1 603	491	1 006	1 497	7,4 %	-6,6 %
Total 12 mois	14 959	8 832	23 791	14 234	7 313	21 547	8 019	15 963	23 982	-9,4 %	11,3 %

RESSOURCES FINANCIÈRES

L'état de l'actif net et l'état des résultats de la SGQ ont été vérifiés par M^{me} Pierrette Savard pour l'exercice se terminant le 30 avril 2013.

L'actif de la SGQ au 30 avril 2013 est passé à 232 926 \$ comparativement à 219 263 \$ en 2012. L'écart s'explique notamment par un placement à terme et l'acquisition de matériel informatique.

Les revenus pour l'année se chiffrent à 115 955 \$ par rapport au montant prévu au budget de 101 500 \$. Le bon rendement des activités de formation, du service de recherche et les dons sont en bonne partie responsables de cet écart favorable.

Les dépenses montrent un déboursé de 101 922 \$, par rapport au montant prévu de 101 500 \$, pour un écart de 422 \$. Nous pouvons dire que les revenus ont dépassé les prévisions et que le contrôle des dépenses s'est avéré efficace, sans imprévus majeurs.

Le résultat net se traduit par un surplus de 14 033 \$.

Budget	Réel 2012-2013	%	Prévisions 2013-2014	%
REVENUS				
Ventes	12 388 \$	10,7	11 650 \$	11,4
Autres revenus	103 567 \$	89,3	90 450 \$	88,6
Total des revenus	115 955 \$	100,0	102 100 \$	100,0
DÉPENSES				
Coût des ventes	5 326 \$	5,2	4 020 \$	3,9
Services aux membres	47 466 \$	46,6	51 380 \$	50,3
Dépenses d'opérations	49 130 \$	48,2	46 700 \$	45,7
Total des dépenses	101 922 \$	100,0	102 100 \$	100,0
Résultat	14 033 \$			

RAPPORTS SOMMAIRES DES COMITÉS

Les rapports détaillés des comités seront affichés au Centre de documentation Roland-J.-Auger jusqu'en septembre 2013.

REVUE *L'Ancêtre*

L'année a été marquée par la révision de la page couverture et du sommaire de la revue. Le 350^e anniversaire de l'arrivée des premières Filles du roi a servi de thème de base. Aux rubriques *Mères de la nation* que nous poursuivons depuis trois ans, se sont ajoutées deux biographies de Filles du roi arrivées en 1663. Ces textes découlent de l'entente signée l'an dernier entre la SGQ et la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR).

Un rappel aux auteurs ayant jadis publié dans la revue a soulevé un regain d'intérêt. Cet intérêt s'est accru lors de la

Fête des bénévoles de juin 2012, qui a intégré la remise du Prix de *L'Ancêtre*, en présence de nombreux auteurs des trois dernières années. Un succès que nous comptons revoir cette année. Nous félicitons les lauréats Raynold St-Amand, Rodrigue Leclerc et Jacqueline Côté.

Nous poursuivons la mise en place d'une photothèque. Mario Vallée est à l'œuvre sur ce dossier qui devrait à l'avenir être doté de références d'indexation.

Soucieux de faciliter le travail de nos auteurs, un mandat donné à Diane Gagnon et Claire Lacombe a produit un recueil

bibliographique portant sur les notes et les références à ajouter dans tout texte en généalogie. Ce recueil sera disponible sous peu sur le site web de la SGQ.

Enfin, deux départs et deux arrivées, plus un retour, ont permis d'insuffler de nouvelles idées au sein du comité de *L'Ancêtre*.

Les perspectives pour l'exercice qui débute sont de faire écho au 350^e du Séminaire de Québec et de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec; d'ajouter de nouveaux éléments à la revue, dont un mixage généalogie-héraldique; de revoir et d'équilibrer les tâches à la production de la revue.

INFORMATIQUE

À la suite du passage, à l'automne, à une adresse IP fixe, nous sommes maintenant abonnés au PRDH institutionnel. Nous avons reconfiguré l'ensemble des postes de la SGQ pour continuer à utiliser l'imprimante réseau ainsi que tous les postes de travail réservés au BMS2000.

Lors de la mise à jour du BMS2000 en décembre, nous avons dû refaire l'authentification des licences sur tous les postes concernés.

Le bon fonctionnement du parc informatique a été assuré en changeant les pièces défectueuses et en maintenant à jour les logiciels administratifs et l'installation de nouvelles bases de données sur les postes du parc informatique et à l'accueil.

Nous avons effectué la numérisation du document *Témoignages de liberté au mariage* dans le cadre d'un projet en développement.

Du soutien informatique a été requis pour certains cours de perfectionnement donnés aux membres et lors d'événements tels que le Salon du patrimoine familial et les Fêtes de la Nouvelle-France.

PUBLICATIONS

Les mariages du Québec 1926-1997

D'importantes ressources ont été mises à contribution pour améliorer et compléter l'index des 2 500 000 mariages du Québec 1926-1997, index disponible sur notre site web, pour les membres. Le travail a consisté principalement à :

- . ajouter 40 000 images manquantes ou remplacer les images illisibles;
- . corriger les 15 000 décalages entre les fiches et les images;
- . préciser les noms des endroits par l'ajout des noms de comtés et de paroisses;
- . remplacer l'interface d'interrogation par un logiciel plus performant, lequel sera disponible prochainement.

Nécrologies de Québec et de ses environs

La SGQ a mis en ligne deux bases de données distinctes des avis de décès ou nécrologies de Québec et de ses environs. Plus de 150 000 nécrologies tirées du *Soleil* et de *L'Action Catholique* entre les années 1945 et 2000 peuvent être consultées par les membres de la SGQ. Un index permet

de retracer rapidement chacun de ces avis de décès et de les imprimer au besoin. De plus, une autre série de 34 000 nécrologies extraites du journal *Le Soleil* de 1999 à 2004 sont disponibles pour nos membres. Ces nécrologies peuvent dépanner les généalogistes car elles contiennent beaucoup d'information sur la famille de la personne décédée.

Notre contribution à BMS2000

Cette base de données créée en 1999 par 24 sociétés de généalogie comprend aujourd'hui 11 millions d'actes. La SGQ a toujours été et demeure le principal contributeur à cette base de données commune. Cette année, nous avons ajouté 80 000 actes au patrimoine commun pour porter notre contribution à plus de 1 700 000 actes. Cet ajout n'aurait pas été possible sans le dévouement inestimable de nos bénévoles dont la majorité travaillent dans l'ombre. La base de données BMS2000 est de loin l'outil de recherche le plus complet et le plus fiable pour le Québec et la Nouvelle-Angleterre.

COMITÉ DU WEB

La mission de notre comité est d'assurer la diffusion de l'information touchant tant l'administration de la SGQ que les données pour les généalogistes.

Un projet est sur le point d'être achevé, soit la mise en place d'un forum de discussion qui ne permettra des échanges que sur des sujets précis. Ce projet est sous la responsabilité de Jeanne Maltais. Le forum sera réservé à nos membres.

Nous avons placé sur le site web, dans le menu **Base de données/Accès réservé aux membres**, un éventail de documents notariés transcrits. La validation et la vérification des documents transcrits mis en ligne sont sous la responsabilité de Lise St-Hilaire.

Le tableau suivant fournit les indications relatives à la fréquentation de notre site web du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

Fréquentation comparative du site web de la SGQ							
Mois	2011 - 2012			2012 - 2013			*Écart %
	Visiteurs	Visites	*Pages consultées	Visiteurs	Visites	*Pages consultées	
Avril	2 074	5 209	22 286	2 401	6 379	24 304	9,1 %
Mai	1 766	4 780	19 359	1 783	4 874	18 676	-3,5 %
Juin	1 707	4 581	18 518	1 936	4 970	20 213	9,2 %
Juillet	1 486	3 978	15 152	1 869	4 773	18 266	20,6 %
Août	1 877	4 676	19 287	2 064	5 120	20 278	5,1 %
Septembre	2 492	5 405	22 136	2 628	6 127	26 982	21,9 %
Octobre	2 789	6 431	24 335	2 644	6 552	25 354	4,2 %
Novembre	2 375	6 200	25 813	2 486	6 216	24 482	-5,2 %
Décembre	2 240	5 834	23 257	2 586	6 290	27 376	17,7 %
Janvier	2 903	7 302	29 389	2 870	7 361	29 956	1,9 %
Février	2 707	6 628	25 243	2 460	6 234	25 137	-0,4 %
Mars	2 681	6 958	27 580	3 006	7 400	30 720	11,4 %
Total	27 097	67 982	272 355	28 733	72 296	291 744	7,1 %

Mensuellement, le site web reçoit 2 367 visiteurs qui font 5 988 visites et consultent 24 050 pages. Il s'agit d'une augmentation de la fréquentation de notre site web par rapport à l'exercice 2011-2012. Ainsi, nous observons une augmentation de 6,0 % du nombre de visiteurs, de 6,4 % du nombre de visites et de 7,1 % du nombre de pages consultées. 95,6 % de nos visiteurs proviennent du Canada, 2,8 % des États-Unis et 1 % de la France. Les mois de grands écarts pour le nombre de pages consultées correspondent à la période de mise en ligne de la revue *L'Ancêtre* pour les membres.

BIBLIOTHÈQUE

Au cours de l'exercice 2012-2013, la bibliothèque s'est enrichie de 330 documents pour une valeur totale de 9 865 \$, comparativement à 259 documents et 8 302 \$ pour l'année précédente. De ces documents acquis, 50 % proviennent de dons de répertoires et de monographies paroissiales. L'inventaire total des collections se situe à 12 529 documents pour une valeur de 333 683 \$ en date du 25 mars 2013.

L'équipe de la bibliothèque assure une vigilance soutenue concernant la parution des nouvelles publications éditées par les sociétés de généalogie. Nous comptons sur la collaboration des membres pour nous informer de certaines publications qui ne sont pas annoncées dans le réseau habituel. Le contrôle de qualité des documents ainsi que l'appréciation des services offerts font l'objet d'un suivi hebdomadaire. Plus de 110 périodiques en généalogie, histoire ou héraldique sont disponibles, tant en provenance du Québec, du Canada que d'ailleurs. Le projet de l'index des revues en ligne est à l'étude.

Objectifs 2012-2013

- Faciliter le repérage des documents.
- Acquérir des répertoires BMS numérisés.
- Rendre à terme l'*Index des revues* en ligne.

HÉRALDIQUE

Le mandat du comité consiste à étudier, à diffuser et à promouvoir l'héraldique. Dans cette optique, le comité effectue des recherches, réalise des études et organise avec les comités concernés des ateliers d'initiation, des conférences ou des activités d'information à l'intention des membres de la SGQ et du grand public.

L'inventaire en cours de réalisation des armoiries historiques en usage au Québec constitue le projet majeur du comité. Cette première banque de données héraldiques au Québec nous sera très utile dans notre travail d'accompagnement, en vue de l'élaboration de nouvelles armoiries personnelles et associatives. Cette année, nous avons constitué les dossiers héraldiques de plus de 200 associations de familles. Nous avons réalisé la plateforme technique et constitué une équipe de chercheurs pour ce qui deviendra l'*Armorial historique du Québec 1524-1917*.

L'héraldique permet d'exprimer l'histoire familiale de façon symbolique. Elle conduit chacun à pousser plus loin les frontières de la généalogie traditionnelle.

FORMATION

Le comité de formation a offert 25 ateliers à la session d'automne et 28 à la session d'hiver. Neuf ateliers de niveau 1

ont été offerts à chaque session. Cette année, 27 ateliers de niveau 2 figuraient à l'horaire ainsi que deux ateliers de niveau 3.

Trois nouveaux ateliers ont été suggérés soit : *Les Acadiens, les donations et les archives scolaires*. L'atelier *Initiation à l'héraldique* fut présenté à la session d'automne ainsi qu'à celle d'hiver.

Nous avons cependant connu une baisse d'achalandage ainsi quatre ateliers ont été annulés en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Par contre, l'atelier *Premier contact avec la généalogie* a connu plus de succès que l'an dernier et a été suivi par plus de 50 personnes.

Nous avons visité deux lieux historiques : le Trait-Carré de Charlesbourg, en septembre, et le patrimoine religieux dans Saint-Roch, en avril. Nous avons aussi participé à la réalisation des deux phases du projet *Ensemble pour le mieux-être des aînés* organisé pour faire connaître la généalogie à cette clientèle cible. Quelques centaines de personnes ont participé à ces activités et ont pu avoir une meilleure connaissance de la généalogie et de notre organisme.

Nous soulignons l'excellente collaboration et participation de Rénaud Lessard et du personnel de BANQ pour les ateliers offerts cette année. Nous reconnaissons et apprécions le professionnalisme et l'implication de tous nos formateurs, l'apport précieux des superviseurs ainsi que la généreuse implication des membres du comité de formation.

CONFÉRENCES

Au cours de l'année, nous avons présenté un programme de neuf conférences. Voici la liste des conférences mensuelles incluant celle présentée à l'occasion du dîner de Noël :

- Les chevaliers de Saint-Louis, Marc Beaudoin, archiviste et historien;
- Origines ancestrales et patrimoine génétique des populations régionales du Québec, Hélène Vézina, démographe;
- Les cœurs tigrés, Yves Morin, médecin et romancier;
- Les Hurons de Wendake au XVIII^e siècle, Serge Goudreau, généalogiste émérite;
- Les ponts de glace sur le Saint-Laurent, Yves Hébert, historien;
- Les épidémies en Nouvelle-France, Rénaud Lessard, archiviste et historien;
- Naître et mourir au Moyen Âge, André Ségal, historien et professeur;
- Les représentations de Samuel de Champlain dans l'histoire du Québec, Mathieu D'Avignon, historien;
- Les cimetières de Québec au Régime français, François Drouin, historien.

La moyenne de l'assistance a été de 75 personnes, en hausse de 9 par rapport à l'année précédente, et ce malgré le mauvais temps qui a contribué à la baisse marquée des présences à une de ces conférences.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Le service à la clientèle est notamment responsable de la planification des périodes de garde et à cet égard de l'affectation des bénévoles, tant au comptoir de l'accueil qu'à la bibliothèque. Plus d'une cinquantaine de bénévoles se partagent les tâches dans ces deux secteurs d'activité, à raison d'une pré-

sence aux deux semaines. Leurs tâches consistent à aider les chercheurs et à effectuer des tâches administratives.

Par ailleurs, le service à la clientèle s'occupe d'organiser les visites au Centre de documentation Roland-J.-Auger. Environ 150 personnes sont venues consulter le matériel de documentation mis à la disposition des chercheurs au cours de l'année. La collaboration du service a aussi été requise dans le cadre de la réalisation du projet *Ensemble pour le mieux-être des aînés*.

Le service a aussi la charge d'assurer la présence de la SGQ aux différents événements publics comme aux Fêtes de la Nouvelle-France, le Salon du patrimoine et autres lorsque l'occasion se présente.

SERVICE DE RECHERCHE GÉNÉALOGIQUE

Au cours de l'année qui s'achève, nous avons reçu 75 demandes de recherche comparativement à 45 pour l'exercice précédent. Nous constatons que les requêtes sont beaucoup plus exigeantes qu'auparavant. Les gens font de plus en plus de recherches par eux-mêmes, notamment sur le Web, et consultent s'ils rencontrent des problèmes, d'où la complexité de nos interventions.

Plus de la moitié des demandes ont été faites par courrier électronique et les autres par la poste. Environ 60 % des correspondants viennent du Québec, les autres se répartissent par ordre d'importance entre le Canada, les États-Unis, la France et l'Angleterre. Le quart des échanges se fait en anglais.

Nous avons signé une entente avec la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval en vue de présenter 15 lignées ascendantes à des familles souches. Ces ascendances ont été remises lors de l'ouverture des festivités marquant le 150^e anniversaire de la municipalité. De plus, l'entente initiale a permis d'ajouter une dizaine de demandes supplémentaires de la part d'autres familles de cette municipalité. Nous espérons répéter cet exploit avec d'autres municipalités du Québec.

Nous avons bonifié notre offre de service quant à la présentation des lignées ascendantes. Celles-ci sont offertes maintenant en différents formats et à divers prix. Aussi, nous encourageons la présentation sur un parchemin double qui inclut les lignées paternelle et maternelle ou encore matrilineaire.

ENTRAIDE GÉNÉALOGIQUE

Les questions et réponses publiées dans le volume 39 de *L'Ancêtre* sont toujours disponibles dans le fichier « Q/R » au poste de travail n° 4 du parc informatique au Centre de documentation Roland-J.-Auger. Bilan du volume 39 : sur 41 questions posées, 33 ont trouvé une réponse, soit un taux d'efficacité de 80,5 %.

Les membres sont toujours les bienvenus pour interroger nos spécialistes. Nous nous efforçons de trouver ce qu'il manque à leurs connaissances.

ROUE DE PAON

Le comité de la Roue de paon a poursuivi cette année l'objectif d'inciter les membres à retracer leurs ancêtres paternels et maternels et à partager les informations trouvées.

En septembre, nous avons remis 18 attestations de reconnaissance aux membres inscrits au concours Roue de paon. Depuis le début de cette activité, 81 généalogistes ont reçu cette attestation. Les tableaux des participants au concours sont classés à la bibliothèque.

Afin de souligner le 350^e anniversaire de l'arrivée des Filles du roi et de mesurer l'importance de ce groupe dans nos ascendances respectives, nous avons invité les membres à dresser la liste des Filles du roi qui apparaissent dans leurs lignées d'ascendance. Nous afficherons périodiquement les résultats.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont généreusement accepté de participer au concours de la Roue de paon et ceux qui ont fait la recherche des Filles du roi pour nous les faire connaître. Nous soulignons le travail gigantesque afin de réaliser ces actions. Un merci tout spécial aux membres du comité pour leur précieuse collaboration.

OBJECTIFS DE LA SGQ POUR L'EXERCICE 2013-2014

- A) Réaliser sur le Web un forum technique pour les membres;
- B) Participer à la commémoration du 350^e anniversaire de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec;
- C) Adopter une norme officielle pour la présentation des lignées ascendantes.

REMERCIEMENTS

Merci à tous les bénévoles qui interviennent au sein des différents comités. Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour remercier toutes ces personnes engagées. Cette année, il a été reconnu d'honorer Gabrielle Carrier qui a reçu en juin dernier la médaille de *Reconnaissance*, alors que Pierrette Savard recevait le prix Renaud-Brochu décernés par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Ces distinctions soulignent leurs réalisations et leur engagement bénévole à la SGQ.

Nos remerciements s'adressent à tous les membres qui maintiennent leur adhésion année après année pour effectuer des recherches et participer aux différentes activités. Merci à nos bienfaiteurs qui, par leurs dons, nous aident à maintenir une bonne santé financière.

FIN DE MANDAT D'ANDRÉ G. BÉLANGER

Entrevue avec le président sortant



Pourquoi avez-vous choisi de ne pas solliciter un autre mandat?

Je n'ai pas sollicité un autre mandat pour différentes raisons. Arrivé à échéance, tout est bien qui finit bien; j'aurai été près de cinq ans à la présidence de la SGQ. L'expérience des années antérieures démontre que deux mandats, c'est généralement la période de temps requise pour réaliser ses objectifs. C'est aussi mon cas. Au cours de ces années s'est installée une relève, ce qui augure bien pour le futur. Je pars l'esprit tranquille. Mon intention est aussi d'avoir plus de temps pour poursuivre mes recherches sur mes ancêtres.

Quelles ont été vos principales préoccupations au cœur de vos actions?

D'abord, les membres et les services qui leur sont offerts. Ils sont, avec la généalogie, les raisons d'être de mon engagement. Ensuite, les bénévoles, car sans eux il n'y aurait rien qui fonctionnerait. Ceux-ci jouent un rôle déterminant dans la réalisation de la mission de la SGQ. Enfin, nos rapports avec la communauté dans laquelle nous puisons les membres, les collaborateurs et les partenaires.

Quelle fut votre philosophie de gestion?

Chaque personne porte en elle un potentiel humain large et riche. Mon

approche repose sur la conviction que, tous ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses dans un esprit d'équipe, de confiance et d'éthique. Ma méthode se résume en quelques points : écouter, analyser, agir. Chacun arrive avec un bagage d'expériences qui diffère pour les uns et les autres. Il est essentiel d'écouter pour avoir toutes les données pertinentes et, par la suite, de décanter puis d'analyser les éléments essentiels pour atteindre les objectifs. Réaliser les objectifs est sans doute la partie la plus difficile car c'est là que l'on constate si l'engagement des intervenants est au rendez-vous. Pour passer à l'action, il faut de la

étonné de constater que nous occupons un espace aussi prestigieux sur les terrains de l'Université Laval. Un bâtiment qui a une histoire religieuse à laquelle la généalogie est intimement liée.

Je rencontre des chercheurs, des passionnés de toutes tendances qui s'émerveillent à la moindre trouvaille. Les états d'âme vont des éclats de rire aux airs plus sombres, songeurs, en quête de quelque chose d'inatteignable... du moins pour un instant. Nous rendons service à ces adeptes de la généalogie mais aussi, nous contribuons à la mémoire collective, à l'enrichissement des valeurs du patrimoine humain. Nous éduquons nos descendants en leur léguant le fruit de nos recherches.

Je constate que les membres ont une opinion favorable des services offerts par la SGQ. Le nombre de plaintes est faible et les échanges sont toujours positifs et constructifs. Cela donne, au final, une organisation reconnue pour la qualité de ses actions, un précieux partenaire du pôle d'excellence en généalogie à Québec.

Quels sont les dossiers qui ont eu un impact pour la SGQ?

Depuis 2008, la diminution annuelle du nombre de membres a amené le conseil d'administration à réagir pour redresser cette situation qui était aussi vécue dans la plupart des sociétés de généalogie au Québec.



détermination, persévérer, parfois penser autrement et recommencer.

Comment voyez-vous la SGQ aujourd'hui?

Quand j'arrive au pavillon Louis-Jacques-Casault, je suis toujours

Nous devons non seulement attirer de nouveaux membres mais aussi trouver des moyens pour les retenir plus longtemps.

La décision fut prise de renouveler la facture du site web et d'ajouter certaines fonctionnalités pour les internautes. L'équipe en place a fait un travail colossal, ayant eu à traverser de nombreuses difficultés. Aujourd'hui, nous sommes fiers de notre site web très convivial qui offre des services exceptionnels, en accès libre et aux membres. Le succès de l'opération est corroboré mensuellement par le nombre de visiteurs qui dépasse les 6 000.

L'exploitation des bases de données, tant en salle à la SGQ qu'en ligne, est un autre volet qui a eu un impact. L'informatisation de l'information a connu un essor considérable dans le monde de la généalogie. Les outils de recherche sont devenus de plus en plus performants. La SGQ n'y a pas échappé : elle est devenue le centre de création de partenariats avec d'autres organismes. L'objectif a été la mise en commun de ressources humaines et matérielles afin de développer de nouveaux instruments que les membres pourraient utiliser dans leurs recherches. Un travail énorme a été accompli par les bénévoles. Je tiens à mentionner la réalisation des bases de données des mariages du Québec et des décès du Québec de 1926 à 1997, accessibles en ligne par les membres. De plus, nous avons développé et acquis de nouvelles sources d'information et souscrit un abonnement à des sites web pertinents pour les chercheurs en salle. En rapport avec le tarif d'abonnement à la SGQ, il en coûterait dix fois plus cher à quiconque voudrait un accès personnel équivalent dans le marché public.

D'autres éléments ont aussi contribué à consolider les assises de la SGQ, comme la réalisation et la vente de DVD spécifiques, avec base de données et moteur de recherche; la mise

en place du concours de la Roue de paon qui amène le chercheur à poursuivre la quête de ses lignées ancestrales, par la complétion d'un immense éventail à 12 générations.

Parmi les autres produits nouveaux, il y a la création d'un index numérisé du contenu de la bibliothèque, accessible en ligne sous l'onglet Catalogue René-Bureau; la réalisation de parchemins homologués officiellement par la SGQ et attestant des ascendances maternelle, paternelle et matrilinéaire dans des formats exclusifs à la SGQ. Cela a créé un engouement certain auprès d'un public intéressé par la généalogie.

La participation à des événements publics de commémoration a marqué l'importance qu'on accorde aux compétences de la SGQ dans l'expression des valeurs du patrimoine historique.

Un dossier en développement pour les prochaines années : l'héraldique ou l'art de représenter son identité par des formes et des couleurs. Cette science des armoiries est relativement jeune au Canada.

La réalisation du colloque *d'Hier à demain*, à l'Université Laval, dans le cadre du 50^e anniversaire de fondation de la SGQ en 2011, a connu un immense succès.

Sur le plan social, la SGQ a contribué au processus de réinsertion sociale en accueillant une douzaine de stagiaires en préparation à un retour sur le marché du travail.

Par ailleurs, depuis 2008, nous offrons aux chercheurs et à leurs amis la possibilité de prendre un dîner de Noël ensemble, de partager leurs recherches, des souvenirs, la passion de la généalogie; c'est une activité courue par plus d'une centaine de personnes.

Nous avons adhéré au programme de reconnaissance des bénévoles, mis en place par la Fédération québécoise

des sociétés de généalogie (FQSG). Sur recommandation du Conseil d'administration et selon des critères bien établis, la FQSG remet notamment aux bénévoles concernés la médaille de reconnaissance et le prix Renaud-Brochu. La reconnaissance des bénévoles devant leurs pairs est une valeur importante à mes yeux.

En dernier lieu, soulignons l'importance de notre partenaire d'affaires, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et mentionnons particulièrement son Centre d'archives de Québec ainsi que des archives gouvernementales qui sont un complément important dans la vie de tous les jours de la SGQ. Les relations harmonieuses maintenues au cours de toutes ces années en font un partenaire exceptionnel, à l'avantage de tous les chercheurs.

En terminant, que diriez-vous de votre expérience comme président?

Je me considère privilégié d'avoir dirigé la SGQ durant toutes ces années. J'ai le sentiment du devoir accompli et de sérénité au regard de mon implication, surtout dans les dossiers compliqués.

Je quitte la fonction qui m'a donné l'occasion de me développer, d'apprendre et de réaliser des objectifs personnels.

J'aimerais remercier tous les membres, particulièrement les bénévoles, de m'avoir permis de contribuer à la destinée de la Société de généalogie de Québec. J'en garderai un excellent souvenir.





Extrait d'une aquarelle de C. W. Jefferys, vers 1925. Source : BAC, n° MIKAN 2895911, C-01688. www.collectionscanada.gc.ca/index-f.html

FILLES DU ROI

Lise Hébert (6823)

HÉLÈNE DU FIGUIER, DE PARIS À SILLERY À CHARLESBOURG née vers 1643 – décédée avant 1681



L'auteure a fait carrière chez Desjardins Sécurité Financière, dans des postes en lien avec la comptabilité; elle est retraitée depuis mai 2009. Ses loisirs sont maintenant orientés vers la recherche en généalogie. Elle descend en lignée matrilinéaire de Marguerite Moitié, une autre Fille du Roy arrivée en 1663. Elle est membre de la Société de généalogie de Lévis depuis 2008 et de celle de Québec depuis l'automne 2012.

France, printemps 1663. Après les guerres et les rébellions qui ont dévasté plusieurs pays depuis les cent dernières années, on entrevoit enfin une relative accalmie. Mais partout en France, toutes les classes sociales subissent les vicissitudes du système féodal. À Paris comme ailleurs, les habitants sont écrasés par des impôts et des taxes qui servent à renflouer les coffres du roi Louis XIV par suite de dépenses faites pour soutenir les armées et payer de somptueuses réceptions. Ajoutez la famine due aux mauvaises récoltes et les maladies contagieuses qui sévissent à quelques reprises, et vous aurez un portrait des difficultés vécues par la population de l'époque, en France.

HÉLÈNE DU FIGUIER – LA TRAVERSÉE

Paris, printemps 1663, Hélène Du Figuier a environ 20 ans. Née vers 1643, elle est la fille de feu Bernard Du Figuier, écuyer et gentilhomme de la Chambre du roi, et Suzanne Le Sellier ou Le Selles. Elle aurait habité dans la paroisse de Saint-Barthélémy à Paris, mais on ne sait rien de son enfance ni des autres membres qui composent sa famille. Toutefois, le fait qu'elle sache écrire son nom témoigne d'un certain niveau d'instruction.

du figuier

On ne peut confirmer si Hélène Du Figuier a séjourné à La Salpêtrière, ce refuge de Paris, ni comment elle a été approchée pour faire partie du premier contingent de filles dont le roi Louis XIV accepte de défrayer le transport en Nouvelle-France ainsi que la dot, à la condition qu'elles participent au développement des familles de ce nouveau pays. Comme 35 autres jeunes femmes, elle se retrouve sur le quai de La Rochelle en ce dimanche 3 juin 1663, prête pour une grande aventure. Sont aussi prêts pour l'embarquement en direction de Québec, quelques nobles reconnaissables à la splendeur de leurs habits. On note la présence de l'évêque de Pétrée, François de Laval, accompagné de Louis de Péronne de Mazé, d'Augustin de Saffray de Mézy, le nouveau gouverneur, et de Louis Gaudais-Dupont, commissaire du roi.

D'autres personnes se pressent aussi sur le quai. C'est le cas des marchands et des engagés pour « 36 mois », ces jeunes gens qui veulent tenter l'aventure en Nouvelle-France.

En cela, cette traversée de l'Atlantique de 1663 à bord du navire *L'aigle d'Or* sous la gouverne du capitaine Nicolas Gargot de La Rochette, surnommé Jambe de Bois, est un exemple d'épopée. Ce voyage est mémorable par sa durée de 111 jours et par le nombre de décès que l'on estime à plus de 70, principalement dus aux maladies et aux carences alimentaires.

JACQUES FOURNIER DE LA VILLE – PREMIER MARIAGE

Jacques Fournier de La Ville est né vers 1631 et est militaire de carrière. Il est le fils de Michel Fournier, avocat et conseiller du roi en la table de marbre en ses eaux et forêts, soit l'équivalent aujourd'hui d'un ministre des Eaux et Forêts, et de défunte Michelle Croyer ou Croier, de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris. Ses grands-parents paternels sont Simon Fournier, notaire au Châtelet de Paris, et Catherine Thireul. Ses grands-parents maternels sont Roland Croyer, doyen du conseil au Châtelet de Paris et Michèle Fournier. On présume que Jacques Fournier est venu en Nouvelle-France dès 1653, mais on ne peut confirmer sur quel navire il est arrivé. Il est soldat de la garnison de Trois-Rivières en 1655. Il sait signer son nom.

fournier

À cette époque en France, beaucoup de mariages sont décidés par les parents et sont souvent une affaire de dot et de classe sociale. On peut croire que certaines personnes ont voulu perpétuer cette coutume en Nouvelle-France. C'est au bourg de Trois-Rivières que Jacques Fournier de La Ville, enseigne de la Marine, épouse, le 14 mai 1657, Marguerite Crevier, fille de Christophe Crevier dit La Meslée, aussi militaire, et dame Jeanne Évard. Marguerite a à peine 13 ans et Jacques en a 26.

À ce mariage, peut-on imaginer une suite plus désolante que celle où l'époux doit recourir à la justice pour demander à ses beaux-parents de lui remettre sa nouvelle conjointe? C'est ainsi qu'une requête est présentée devant la juridiction royale de Trois-Rivières, le 28 août 1660, afin de connaître dans les 24 heures les raisons de leur opposition. Les Jésuites accorderont aux époux une annulation de mariage, un fait plutôt rare dans les registres de la religion.

JACQUES FOURNIER DE LA VILLE – DEUXIÈME MARIAGE

Jacques Fournier séjourne en France en 1661 et 1662, mais on ne sait pas exactement sur quels navires il fait les traversées. Il se trouve à Québec vers le 22 septembre 1663, lors de l'arrivée du premier contingent des Filles du roi. Puis, les événements se bousculent car huit jours plus tard, soit le 30 septembre 1663, il se présente devant le notaire royal Michel Fillion pour voir à la rédaction de son contrat de mariage avec Hélène Du Figuier. Elle apporte des biens évalués à 600 livres, ce qui est considéré comme une somme importante pour l'époque.

En la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, le 24 octobre 1663, à peine un mois après l'arrivée d'Hélène en ce pays, le couple s'unit devant le prêtre Henri de Bernières, en présence du bourgeois Jean Bourdon, Mathieu D'Amours, Vincent Poirier et Étienne Denevers dit Brantigny. Hélène a 20 ans et Jacques en a 32. Dans le registre du Conseil souverain, le plus haut tribunal de ce lieu, on note, le 3 novembre, qu'il y a un empêchement « dirimant » à ce mariage, ce qui le rendrait nul. Si certains parlent d'impuissance de l'époux, d'autres interprètent cette cause comme étant la libération des engagements pris par Fournier envers M^{lle} Crevier lors de leur mariage.

ENFANTS DU COUPLE DU FIGUIER-FOURNIER DE LA VILLE

Hélène Du Figuier met au monde cinq enfants en moins de dix ans. Marie-Louise arrive le 22 août 1664, à peine dix mois après le mariage. Le lendemain, au baptême, le prêtre Henri de Bernières enregistre comme parrain Louis Rouer de Villeray, un des cinq membres du Conseil souverain, et comme marraine Anne Gasnier, épouse du bourgeois Jean Bourdon.

Le 5 janvier 1666, la venue de Claude est bénie par le prêtre Hugues Pommier, en présence du parrain Claude Le Barrois, agent général de la Compagnie générale des Indes occidentales en ce pays, et de la marraine Marie Françoise Ducharetier.

Catherine naît le 26 février 1668 et elle est baptisée le 6 mars par le prêtre Henri de Bernières, en présence des parents, du parrain Jean-Baptiste Peuvret Demesnu, greffier au Conseil souverain, et de la marraine Judith Catherine Reneaud, épouse de Vincent Poirier.

Le 7 septembre 1670, c'est au tour de Jean-Baptiste d'être amené devant le prêtre Henri de Bernières pour la cérémonie du baptême. Au registre sont inscrits comme présents, le parrain, nul autre que l'illustre Jean-Baptiste Talon, intendant en Nouvelle-France, et la marraine Marie-

Anne Leneuf, épouse de Pierre Robinou de Bécancour, baron de Portneuf.



Maison des Jésuites à Sillery. Sources : Ludovica Québec sur <http://ludovica2.blogspot.ca/2006/07/maison-des-jesuites-sillery.html> et GrandQuébec.com sur <http://grandquebec.com/capitale-quebec/maison-des-jesuites/>

Et arrive le petit dernier, René Louis. Bien que né le 3 mars 1673, ce n'est que le 14 mai qu'il est baptisé par Jean Dudouyt, prêtre au Séminaire de Québec. L'acte rédigé par Louis Ango des Maizerets, curé de Québec, mentionne René Denis Chartier comme parrain. La marraine est Marie Angélique Denys, épouse de Charles Aubert de La Chesnaye, un des plus riches marchands du moment.

ÉTABLISSEMENT

En 1663, le couple s'est établi au fort Saint-François-Xavier que l'on situe aujourd'hui près de Sillery. En 1667, Jacques Fournier de La Ville, alors âgé de 36 ans, est recensé comme habitant. La famille est établie à Sainte-Foy en un lieu appelé côte Saint-Ignace Elle possède une tête de bétail et six arpents de terre en valeur. Au recensement de 1681, c'est sur une terre de la Petite-Auvergne à Charlesbourg que l'on retrouve la famille. Jacques Fournier de La Ville est inscrit comme veuf et y vit avec ses cinq enfants. Il possède un fusil, deux pistolets, un âne, deux vaches et six arpents de terre en valeur.

AVENIR DES ENFANTS DU COUPLE DU FIGUIER-FOURNIER DE LA VILLE

Après le recensement de 1681, on ne trouve aucune mention de deux des fils du couple, **Claude** et **Jean-Baptiste** Fournier.

Pour l'aînée **Marie-Louise Fournier**, la vie la dirige vers un destin bien particulier, puisque le 28 février 1686, âgée de 21 ans, elle est reçue novice chez les Sœurs de la Miséricorde. Elle prononce ses vœux le 20 octobre 1687 à titre de sœur « converse », c'est-à-dire comme employée aux travaux domestiques. À cette date, elle est orpheline de mère et possiblement aussi de père. Elle décède à l'âge de 85 ans à Hôtel-Dieu de Québec et est inhumée au même endroit le 20 octobre 1749, 62 ans après son entrée officielle en religion.

Le 16 août 1688, c'est devant le curé François Dupré que **Catherine Fournier** épouse Timothée Roussel, bourgeois, et chirurgien de profession. Bien que sa mère, Hélène Du Figuier, soit décédée avant 1681 et que le registre de mariage déclare que Jacques Fournier de La Ville est aussi décédé, les parents sont inscrits comme résidents de la côte Saint-Gabriel. Catherine a à peine 20 ans et Timothée presque 50 ans. Il est le fils d'Étienne Roussel et Jeanne Bouet, de Saint-Jacques à Mauguio, évêché de Montpellier, en Languedoc. Timothée est veuf de Madeleine Deleure Dumontier qu'il avait épousée le 22 novembre 1667 à Québec. Il est le père de sept enfants, soit six filles et un garçon.

Catherine mettra au monde huit enfants, soit sept filles et un garçon. Timothée est un chirurgien et un marchand réputé pour son sens des affaires, mais aussi pour son caractère belliqueux. De fait, il accumule un nombre élevé de causes, autant devant la Prévôté de Québec que devant le Conseil souverain. Âgé de 59 ans, Timothée Roussel décède à l'Hôtel-Dieu de Québec le 10 décembre 1700 et sa sépulture a lieu le lendemain. Âgée de 32 ans, son épouse Catherine se retrouve avec cinq enfants à sa charge et enceinte de deux mois, puisque Marie-Thérèse naîtra le 15 juillet 1701 à Québec. En moins de cinq ans, elle a vécu le deuil de deux enfants en bas âge et la perte de son mari. De plus, elle devra voir au bien-être de ceux qui restent, car elle ne s'est jamais remariée. Elle décède le 6 février 1752, à l'âge de 84 ans, et sa sépulture a lieu à Québec le surlendemain.

René-Louis, le benjamin des enfants Fournier, a suivi l'exemple de son père en embrassant lui aussi une carrière militaire. C'est le 7 juin 1732 à Montréal, après publication des trois bans, qu'il convole en justes noces avec Marie-Anne Mire De l'Argenterie (De Mire selon PRDH) devant le vicaire Antoine Déat. Au registre, on inscrit son nom comme René Louis Fournier De Laville Dufiguier. Bien qu'il soit de coutume qu'un militaire ajoute un sobriquet à son nom, il est surprenant qu'ici il y rajoute le patronyme de sa mère. Il a 58 ans, et on lui attribue le statut d'écuyer et le rang de lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine.

Marie-Anne, l'épouse de René-Louis, a 30 ans. Elle est la fille d'Étienne Demire Delargenterie, écuyer, lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine, et Louise Salvai. Malheureusement, leur vie de couple est écourtée, puisqu'à peine six ans plus tard, le 1^{er} août 1738, on porte en terre René-Louis Fournier Dufiguier.

DESCENDANTS FOURNIER DE LA VILLE

Bien que le couple Du Figuier et Fournier de La Ville ait eu trois garçons, aucun ne laisse de descendant connu portant ce patronyme. Le mariage de leur fille Catherine avec Timothée Roussel ne donnera qu'un fils, Joseph-François, qui à son tour aura deux fils, soit Stanislas et Jean-Baptiste. De ces deux frères part une lignée de Roussel encore présente au Québec. Et c'est une fille de Joseph-François, Françoise Roussel, épouse de Louis Marchand, qui deviendra la grand-mère du onzième premier ministre du Québec, le libéral Félix-Gabriel Marchand. Aussi appelé François-Gabriel Marchand, il est né le 9 janvier 1832 à Saint-Jean-

sur-Richelieu et sera élu le 24 mai 1897. Il décède à Québec, à l'âge de 68 ans, le 25 septembre 1900. Il sera le premier des premiers ministres québécois à mourir en fonction après avoir été à peine plus de trois ans au pouvoir.



Âtre à la mode du XVII^e siècle, avec four à pain intégré, moulin des Jésuites à Charlesbourg. Photo : Jacques Olivier, 2012.

CAUSES NOTARIALES ET JUDICIAIRES

Tout porte à penser qu'Hélène Du Figuier et Jacques Fournier de La Ville n'ont pas connu de déboires importants pendant les premières années de leur mariage. Les registres judiciaires ou notariaux ne révèlent rien qui implique le couple, hormis quelques présences à la Prévôté de Québec. Toutefois, en ce qui concerne les transactions, Jacques Fournier devient fort occupé à compter de 1674. Le 6 avril, on

lui concède une terre de 4 arpents sur 30 à la seigneurie Saint-Gabriel, au nord de la seigneurie de Sillery. Puis le 30 septembre, il se présente devant le notaire royal Pierre Duquet de La Chesnaye pour conclure la vente à André Parmentier d'une habitation située au fort Saint-François-Xavier, près du rivage, au pied de la falaise, à proximité du cap Diamant. Ensuite, il comparaît devant le Conseil souverain, le plus haut tribunal de l'époque à Québec, pour plusieurs causes l'opposant soit à Charles Bazire, soit à Jean Levasseur, ou à la succession de Jean Durand.

Le 7 janvier 1675, il demande au Conseil souverain l'autorisation pour son épouse, Hélène Du Figuier, de le représenter dans le procès qui a cours entre Fournier et les pères jésuites. Elle a un discours probablement très efficace puisque le 6 mai, on inscrit un arrêt *portant permission à Jacques Fournier d'ensemencer les terres qui lui sont contestées par les Jésuites*. Mais la journée ne se termine pas sans heurts, car la cause suivante se lit comme suit : *Amende de 10 livres contre la femme de Jacques Fournier sieur de La Ville, pour irrévérence commise en présentant une requête ridicule à Louis de Buade Frontenac, gouverneur, en prose et en vers*. Quant à la cause opposant le couple aux Jésuites, en date du 28 novembre 1675, elle se termine par *l'ordre du Conseil à l'effet que la clause de la traite des boissons avec les sauvages sera observée par Fournier et sa femme*.

DÉCÈS

On ne connaît pas la date exacte du décès d'Hélène Du Figuier. Elle aurait eu entre 32 et 38 ans, si on situe son décès entre le 16 mai 1675 et le recensement de 1681 dans lequel Jacques Fournier est inscrit comme veuf. Quant à Jacques Fournier de La Ville, son décès aurait pu survenir entre le 18 novembre 1683 et le 16 août 1688, date du mariage de sa fille Catherine, où on l'inscrit comme étant décédé. Il serait donc décédé entre 52 et 57 ans.

Rendons hommage au souvenir d'Hélène Du Figuier, une femme audacieuse et courageuse, et à ses filles Françoise et Catherine pour avoir accepté leur destin, ainsi qu'à toutes les femmes de cette époque pour leur détermination à survivre en ce pays. Que leurs histoires soient portées à notre mémoire!

MÉDIAGRAPHIE

- BROWN, G., M. TRUDEL et A. VACHON, A. *Dictionnaire biographique du Canada*, volume premier, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966.
- DOUVILLE, Raymond et Jacques-Donat CASANOVA. *La vie quotidienne en Nouvelle-France*, Paris, Hachette, 1964, 268 p.
- DUMAS, Silvio. *Les filles du roi en Nouvelle-France*, La Société historique de Québec, Québec, 1972.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, 1621-1730*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 2 t.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVI^e siècle*, Montréal, Leméac, 1992, 434 p.
- LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*, 4 tomes.
- ROY, Pierre-Georges. *Toutes petites choses du régime français*, Québec, Éd. Garneau, 1944.

- TANGUAY, L'abbé Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes (1608-1700)*, Montréal, 1887, 4 vol.
- TANGUAY, L'abbé Cyprien. *À travers les registres*, Montréal, Librairie Saint-Joseph (Cadieux & Derome), 1886.
- TRUDEL, Marcel. *La population du Canada en 1666, recensement reconstitué*, Sillery, Septentrion, 1995, 379 p.
- TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éd. Université d'Ottawa, 1973, 618 p.
- TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*, Montréal, Éd. du Méridien, 1998, 2 vol., 912 p.
- www.ancestry.ca/
- www.banq.qc.ca/ Bibliothèque et archives nationales du Québec (en ligne PISTARD et sur place PARCHEMIN).
- www.collectionscanada.gc.ca/ Bibliothèque et Archives Canada.
- www.familysearch.org
- www.fichierorigine.com
- www.francogene.com
- www.genealogie.umontreal.ca Dictionnaire généalogique du Québec ancien (des origines à 1765) et le RAB du PRDH.
- www.naviresnouvellefrance.com
- www.rousseau.qc.ca/francais/ancetres.htm
- www.shfr.ca (Société d'histoire des Filles du Roy)

NOS MEMBRES PUBLIENT



SAINT-HILAIRE, GUY, MES ÉCRITS SUR LES AUDET-LAPOINTE, ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE NICOLAS AUDET DIT LAPOINTE (ADNAL), BELŒIL, 2012, 250 P.

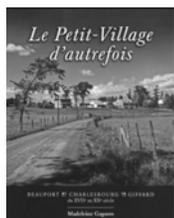
Cet ouvrage recueille, en un seul volume et sous 36 titres, tout ce que l'historien de la famille, Guy Saint-Hilaire, a déjà écrit dans différentes revues sur les pionniers Nicolas Audet dit Lapointe et Magdeleine Després et leurs descendants, au cours des 25 dernières années. Vous y trouverez, sur les ancêtres de la famille en Nouvelle-France, tout ce qui est présentement disponible sur eux : leurs origines, leur famille et leurs activités, souvent jusqu'à la troisième génération et parfois au-delà. L'auteur a scruté les archives et nous livre le fruit de ses travaux. Avec cette publication, l'association des familles Audet-Lapointe (ADNAL) diffuse ce que l'on sait de certain sur leur histoire, détruit des mythes, et répond à bien des questionnements sur ces ancêtres. Le lancement du volume a eu lieu au Salon du patrimoine familial à Québec, du 22 au 24 février 2013.

Disponible chez l'éditeur : ADNAL, 399 rue Lemoyne, Belœil, QC, J3G 2C1, tél. 450 467-9453, adnal@videotron.ca

Prix : 20 \$ plus frais d'expédition de 5 \$ à l'intérieur du Canada (davantage à l'extérieur).

Le volume est disponible sans frais d'expédition sur réservation à :

Québec	Louise Lapointe	418 841-2648	lapointe.lou@sympatico.ca
Gatineau	Guy Saint-Hilaire	819 777-1195	st-hilaire.gu@videotron.ca
Belœil	André Lapointe	450 467-9453	adnal@videotron.ca



GAGNON, MADELEINE, LE PETIT-VILLAGE D'AUTREFOIS, BEAUPORT, CHARLESBOURG, GIFFARD, DU XVII^e AU XX^e SIECLE, IMPRIMERIE J. B. DESCHAMPS, BEAUPORT, 2012, 367 P.

Essai de monographie paroissiale qui se lit comme un roman, écrit son préfacier Michel Lessard. L'ouvrage porte sur un secteur méconnu de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges, le Petit-Village. L'auteure retrace les histoires de vie de plus de 125 familles qui ont occupé ce « lieu-dit » situé entre les paroisses de Beauport et de Charlesbourg, depuis le XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Un index onomastique permet de situer rapidement chaque famille. L'ouvrage divisé en 14 chapitres fourmille de photos anciennes, d'anecdotes savoureuses, de poésie ou d'expressions rurales typiques et utilisées encore aujourd'hui.

Ce livre incontournable pour les passionnés d'histoire et de généalogie est présentement disponible à la Maison généralice des sœurs de la Charité de Québec, rue Guillaume-Le Pelletier à Beauport, au coût de 35 \$. Des frais supplémentaires de 15 \$ s'ajoutent pour l'envoi postal.

On peut également consulter le site de Madeleine Gagnon (6544) au www.petit-village.org ou la joindre à madeleinagagnon@yahoo.fr



ABRAHAM AUBRY, UN PATRIOTE?

Jean Fortin (6117)

Après avoir fait carrière comme bibliothécaire à l'Assemblée nationale du Québec, Jean Fortin prend sa retraite en 2005. Il entreprend des recherches en généalogie en 2007, mais il s'intéressait déjà à l'histoire depuis son adolescence. Jean Fortin est titulaire d'une licence en histoire (1970) et d'une maîtrise en bibliothéconomie (1972) de l'Université de Montréal. Ses champs de recherche portent sur l'origine de ses grands-parents : Aubry dit Thècle, Caestagne, Fortin et Meunier dit Lapierre.

Résumé

Adoptant une démarche originale, l'auteur a fouillé les registres généalogiques et les écrits sur les Patriotes de 1837-1838. Il nous fait découvrir les dessous des événements, et les déboires de celles et ceux qui ont été arrêtés. Il fait également planer le doute sur la culpabilité de son ancêtre Abraham Aubry, et il démontre la duplicité des dirigeants dans les mécanismes d'indemnisation des personnes se disant lésées par des actes de violence gratuite, allant de l'emprisonnement à la destruction de leurs biens, et sur l'attitude de certaines de nos élites ayant collaboré à l'oppression. Les illustrations ont été validées par la Rédaction.

LES ORIGINES

Nos quatre premiers ancêtres Aubry sont cultivateurs. L'ancêtre, Teague Cornelius O'Brennan, est d'origine irlandaise. En Nouvelle-France, il exerce les métiers de militaire, de coureur des bois et d'agriculteur. Le 10 septembre 1670, il épouse à Québec Jeanne Chartier, une « Fille du roi ». Elle est née à Saint-Honoré, dans la ville et archevêché de Paris, France, de l'union de Pierre Chartier et Marie Godon. Les deux époux étaient nés vers 1636.

Avec son épouse et ses enfants, notre ancêtre Aubry s'installe d'abord dans la région de Lachenaie. Il doit vendre sa propriété pour payer ses dettes. Il migre à Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal. Le couple a sept enfants. Le patronyme de l'ancêtre est progressivement francisé en « Aubry », patronyme auquel s'ajoute le surnom « dit Tec » ou « dit Thècle », en rappel du prénom de l'ancêtre. Ses descendants sont aussi désignés comme étant les « Aubry-Chartier d'Amérique ».

Le processus d'acculturation est accompli dès la seconde génération. Son fils François (2^e génération), époux de Marie Jeanne Bouteiller dit Têtu, obtient la concession d'une terre dans la paroisse de Saint-

Laurent, île de Montréal, où demeureront également son petit-fils François (3^e génération) et son épouse Cécile Groulx, de même que son arrière-petit-fils Pierre (4^e génération) et Marguerite Lavoie, son épouse¹.

En plus d'être agriculteurs, les François de 2^e et 3^e générations de notre famille Aubry sont également capitaines de milice. Les familles comptent plusieurs enfants : 7 naissances pour Thècle Aubrenam, 17 pour le premier François, 15 pour le deuxième François et 12 pour Pierre Aubry. Des représentants de la 5^e génération, trois fils issus de l'union de Pierre Aubry et Marguerite Lavoie, se consacrent tout autant à la « cause nataliste » que leurs prédécesseurs; cependant, ils s'illustreront aussi d'une autre manière. En consultant la *Liste des Patriotes prisonniers 1837-1838-1839*² de Jean-Joseph Girouard, notre attention est attirée par la mention des dénommés Abraham, François et Michel Aubry, arrêtés le 14 décembre 1837. On les accuse d'avoir participé à la bataille de Saint-Eustache qui a lieu le même jour. S'agit-il de fils du Pierre Aubry dit Thècle et Marguerite Lavoie?



Bataille de Saint-Eustache, 14 décembre 1837.
Source : http://en.wikipedia.org/wiki/File:Eglise_Saint-Eustache_1837.jpg

LISTES DE PATRIOTES

La *Liste des Patriotes emprisonnés*, mentionnée ci-dessus, est rédigée d'après des données compilées par Jean-Joseph Girouard, patriote

¹ En ce qui a trait à la page que nous avons rédigée sur la famille Aubry dit Thècle à l'époque de la Nouvelle-France, nous avons, en plus de consulter la banque de données du PRDH de l'Université de Montréal, glané des informations ici et là dans Internet avec Google. Nous les avons résumées et reformulées de mémoire. Des écrits plus élaborés existent sur les Aubry dit Tec pour cette période de notre histoire. Incontournable pour repérer rapidement les membres de cette famille jusqu'à nos jours, *Famille Aubry dit Tec* contient aussi des retranscriptions d'actes de mariage, de donation et d'autres contrats pertinents jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

- PRDH. Programme de recherche en démographie historique, logiciel des presses de l'Université de Montréal.
- AUBRY, Raymond. *Famille Aubry dit Tec*, Montréal, [s. n.], 2011.
- AUBRY, Louis. *Tec Cornelius Aubrenan : le premier immigrant irlandais du Canada*. Présentation faite à la conférence de 2002 de la British Isle Family History Society of Greater Ottawa (BIFHSOGO), traduction de Pierre Lagacé, mars 2010, repéré sur Google.
- Blogue de Pierre Lagacé sur Cornelius Aubrenan. Repéré sur Google.

² www.erudit.org/revue/haf/1967/v21/n2/302673ar.html?vue=resume

contemporain de ces événements, lui-même arrêté et emprisonné lors de cette rébellion. Dans ses observations, l'auteur de cette compilation, rédigée le 1^{er} juin 1838, note qu'il n'a pas eu accès aux documents officiels et s'excuse des erreurs minimales qui ont pu se glisser dans son travail.

Cette liste fournit les informations suivantes : Abraham Aubry, cultivateur résidant à Saint-Eustache âgé de 30 ans, est arrêté le 14 décembre 1837 et libéré le 28 mars 1838. Michel et François Aubry, respectivement cultivateur et menuisier résidant à Saint-Eustache, sont également arrêtés le 14 décembre 1837, mais élargis le 13 mars 1838.

Nous consultons aussi la *Liste des Patriotes prisonniers 1837-1838-1839-1840*³ élaborée par Michel Faubert. La liste à laquelle nous avons accès par Internet date de 2003. Tel qu'indiqué par l'historien, « une concordance est établie entre une compilation de noms publiée en 1878 et reproduite dans *Les crimes et châtiements au Canada français* de Raymond Boyer, publié au Cercle du livre de France, à Montréal en 1966, et une autre compilation produite par John Borthwick dans son livre intitulé *Jubilé de diamant - Rébellion de 37-38 : Rôle d'honneur ou liste complète des Patriotes détenus dans les prisons de Montréal en 1837-1838-1839* ». L'ouvrage de John Borthwick a été publié à Montréal en 1898 par l'Imprimerie du Cultivateur.

Michel Faubert mentionne qu'il « met à jour et complète des données précédemment colligées dans ces deux listes » sur les patriotes emprisonnés. Voici ce que la compilation de l'historien Faubert révèle en ce qui a trait aux trois titulaires du patronyme « Aubry » mentionnés précédemment : Abraham Aubry, cultivateur résidant à Sainte-Scholastique, est incarcéré le 17 décembre 1837. Michel et François Aubry, respectivement cultivateur et menuisier, tous deux résidant à Saint-Eustache, sont également incarcérés la même journée.

Dans la liste produite par Jean-Joseph Girouard, l'âge de 30 ans attribué au patriote Abraham Aubry fait remonter sa naissance à 1807 ou 1808. Le Michel Aubry incarcéré serait né en 1810 et François Aubry en 1800. Michel Aubry, fils de Pierre Aubry et Marguerite Lavoie et frère d'Abraham Aubry, naît dans la paroisse de Saint-Laurent le 29 septembre 1808⁴. Aurait-on interverti l'âge de notre aïeul Abraham Aubry, baptisé dans la même paroisse le 27 août 1810⁵, et celui de son frère Michel Aubry? Nous n'avons pas pu trouver l'acte de baptême de

³ Michel FAUBERT, *Liste des patriotes prisonniers*, vers 2003. Liste disponible sur Internet.

François Aubry, autre fils de Pierre Aubry et Marguerite Lavoie, et conjoint de Marie Reine Beauchamp. Mais nous mentionnerons ultérieurement les dates supposées pour la naissance de ce François Aubry, telles qu'inscrites dans les recensements et dans le registre où est consigné son décès, toutes incertaines qu'elles soient.

Il y a divergence entre la liste établie par Jean-Joseph Girouard et celle de Michel Faubert quant au lieu de résidence d'Abraham Aubry en décembre 1837. Comme nous le soulignerons ci-après, notre ancêtre Abraham Aubry réside à Sainte-Scholastique au moment de la bataille de Saint-Eustache.

Nous connaissons aussi l'existence d'un autre « François Aubry », né dans la paroisse de Saint-Laurent, île de Montréal, le 18 avril 1800⁶. Il a 37 ans au moment de la bataille de Saint-Eustache. Il est le fils d'André Aubry dit Tec et Émerande Robineau dit Dumoulin, et, par conséquent, le frère de Laurent Aubry, de Saint-Hermas, qui a présidé des assemblées de Patriotes dans la région de Deux-Montagnes. Ce Laurent Aubry est aussi un cousin des fils de Pierre Aubry nommés plus haut.

François Aubry, fils d'André Aubry et Émerande Dumoulin, décède dans la paroisse de Saint-Laurent le 10 mars 1876⁷; il est alors âgé de 76 ans. Dans l'enregistrement du décès, aucune mention d'une épouse décédée ou d'une veuve pour ce François Aubry. Ceci est peut-être indicateur d'un état de célibat, mais pas nécessairement. Poursuivons.

NOTRE ABRAHAM AUBRY

Né dans la paroisse de Saint-Laurent le 26 août 1810⁸, notre Abraham Aubry épouse Arthémise Beauchamp, fille mineure de Jacques Beauchamp, menuisier, et de Marguerite Baulne, dans la paroisse de Saint-Eustache le 2 février 1836⁹. Baptisée dans la paroisse de Saint-Eustache le 17 février 1817¹⁰, Arthémise Beauchamp a 19 ans au moment de son mariage. Abraham et sa future passent préalablement un contrat devant M^e Stephen MacKay père, notaire de Saint-Eustache.

⁴ Registre de la paroisse de Saint-Laurent, Saint-Laurent, Jacques-Cartier, 1807-1816, f. 40v, b. 69.

⁵ Registre de la paroisse de Saint-Laurent, Saint-Laurent, Jacques-Cartier, 1807-1816, f. 92r, b. 65.

⁶ Registre de la paroisse de Saint-Laurent, Saint-Laurent, Jacques-Cartier, 1796-1806, f. 84r.

⁷ Registre de la paroisse de Saint-Laurent, Saint-Laurent, Jacques-Cartier, 1871-1879, f. 147r, s. 18.

⁸ Registre de la paroisse de Saint-Laurent, Saint-Laurent, Jacques-Cartier, 1807-1816, f. 92r, b. 65.

⁹ Registre de la paroisse de Saint-Eustache, Deux-Montagnes, 1836, f. 8r, m. 9.



Joseph Légaré, *L'incendie du Parlement à Montréal*, 1849.

Source : <http://grandquebec.com/histoire/incendie-parlement-1849/>

La signature du contrat de mariage a lieu dans ladite paroisse, au domicile du sieur Jacques Beauchamp, père de la future épouse, le 23 janvier 1836. Il y est mentionné qu'Abraham Aubry, tanneur, possède un lopin de terre à Sainte-Scholastique et que sur cette terre se trouve une maison en bois. Sont entre autres témoins à cette signature du contrat de mariage son frère, François Aubry, et Reine Beauchamp, épouse de François Aubry et sœur d'Arthémise Beauchamp, la promise¹¹.

Quant à François Aubry, frère d'Abraham, il est bel et bien menuisier à Saint-Eustache. Nous en sommes certain parce que nous avons consulté le contrat de mariage le liant à Marie Reine Beauchamp, passé devant M^e Stephen MacKay père, notaire de Saint-Eustache, le 17 juillet 1825. Ledit contrat mentionne son état de menuisier¹².

Dans l'acte de baptême de sa fille Philomène à Sainte-Scholastique le 19 février 1837¹³, Abraham Aubry est qualifié de tanneur. Mais peut-être le considère-t-on également comme agriculteur? Tel qu'indiqué dans les listes mentionnées précédemment, Abraham Aubry est arrêté le 14 décembre 1837, après la bataille de Saint-Eustache, et emprisonné à Montréal trois jours après, le 17 décembre. Selon Jean-Joseph Girouard, Abraham Aubry, habitant de la paroisse de Saint-Eustache, est libéré le 28 mars 1838.

Le repérage par Internet nous donne des informations qui diffèrent quant à la date d'élargissement du détenu Abraham Aubry. Selon *La Mémoire du Québec*, de Jean Cournoyer, Abraham Aubry est « agriculteur de Sainte-Scholastique (Mirabel) né en 1807... Il est libéré le 17 décembre suivant¹⁴ », c'est-à-dire le 17 décembre 1838. Dans son ouvrage intitulé *Patriotes de 1837-1838*¹⁵, Aegidius Fauteux résout l'énigme. Voici ce qu'il écrit au sujet d'Abraham Aubry :

Cultivateur, de Sainte-Scholastique, âgé de 30 ans; emprisonné à Montréal pour haute trahison, le 17 décembre 1837, après la bataille de Saint-Eustache, il fut l'un des 71 à qui on permit de retourner dans leurs familles le surlendemain, 19 décembre.

Il a une source crédible :

La liste Girouard, qui le dit de Saint-Eustache, se trompe encore en ne le faisant libérer que le 28 mars 1838. La date de la liste officielle est confirmée par le journal Le Populaire du [vendredi] 22 décembre 1837...

En page 3 du journal *Le Populaire* du vendredi 22 décembre 1837¹⁶, sous le titre « Bienveillance de l'autorité », on mentionne le nom d'« Abraham Aubry » au nombre des 71 heureux habitants *qui ont pu retourner dans leur famille, en bénissant la Providence d'avoir échappé aux punitions qu'ils encourraient [sic] pour avoir cédé trop facilement à des chefs perfides, et en adressant des actions de grâces au vainqueur généreux qui les traitait avec autant d'humanité.*

Collaborateur, le clergé catholique canadien-français est peu assuré de son statut dans cette société coloniale. Depuis 1760, l'évêque catholique romain n'est, aux yeux du pouvoir public britannique, que le « surintendant de l'Église romaine » au Canada. L'élite patriote veut développer des institutions laïques indépendantes du pouvoir clérical. L'Église catholique romaine canadienne prêche ostensiblement la soumission à l'autorité établie, qu'Elle prétend voulue par Dieu. Au lendemain de l'échec du mouvement patriote, profite-t-Elle d'un prestige nouvellement acquis auprès de l'autorité coloniale pour plaider efficacement la cause de ses brebis égarées, de ses fidèles qu'Elle estime avoir été abusées par la propagande des chefs patriotes?

Peut-être dans une tentative de légitimer pillages et autres exactions, les rafles de la troupe coloniale, et plus particulièrement celles de ses auxiliaires, ne font ni dans la dentelle ni dans la nuance. Une fois l'ordre rétabli à son avantage, le vainqueur peut corriger quelques erreurs qu'il a pu commettre, et même montrer un peu de mansuétude. Abraham Aubry n'aura pas de procès. Michel et François Aubry seront contraints de loger encore quelques semaines dans l'inconfort de la prison du Pied-du-Courant, à Montréal.

SOULÈVEMENT PATRIOTE ET RÉPRESSION COLONIALE

La paroisse de Saint-Eustache est située dans la seigneurie des Mille-Îles, tandis que la paroisse de Sainte-Scholastique se trouve au nord, dans la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. La paroisse de Sainte-Scholastique est aujourd'hui intégrée à la municipalité de Mirabel. Les paroisses de Saint-Eustache et de Sainte-Scholastique ne sont pas très loin l'une de l'autre.

En consultant la banque de données numérisées intitulée *Événements de 1837-1838 : sur les traces des Patriotes*¹⁷, nous remarquons que nombre d'habitants de la paroisse de Sainte-Scholastique ont été arrêtés en relation avec la bataille qui a eu lieu dans la paroisse voisine de Saint-Eustache, le 14 décembre 1837.

Dans son examen volontaire du 1^{er} février 1838, un Michel Aubry, âgé de 28 ans, affirme en substance qu'il se

¹⁰ Registre de la paroisse de Saint-Eustache, Deux-Montagnes, 1817, f. 7v.

¹¹ Minutier MacKay, S., père, 2 février 1836.

¹² Minutier MacKay, S., père, 17 juillet 1825.

¹³ Registre de la paroisse de Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes, 1837, f. 9r, b. 37.

¹⁴ Jean COURNOYER, *La Mémoire du Québec de 1534 à nos jours*, Montréal, Stanké, 2001, 1 864 p.

¹⁵ Aegidius, FAUTEUX, *Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Éditions des Dix, 1950, p. 92.

¹⁶ *Le Populaire*, vendredi 22 décembre 1837, p. 3.

¹⁷ *Événements de 1837-1838 : sur les traces des Patriotes*. Données numérisées accessibles à BANQ.

rend ce jour-là à Saint-Eustache pour y quérir des médicaments destinés à son épouse malade, et qu'il prend son fusil avant de partir de chez lui. Est-ce d'usage courant à l'époque de se promener avec une arme? Au village, le docteur Jean Olivier Chénier lui remet les médicaments demandés ainsi que sept à huit cartouches. Michel Aubry dit ne pas avoir participé au camp, c'est-à-dire au rassemblement armé des Patriotes qui a eu lieu ce jour-là.

Ses affaires réglées, il quitte les lieux. Il fuit la zone des combats. Il est arrêté par des Canadiens dans la paroisse de Saint-Martin. Michel Aubry déclare ne pas avoir tiré un seul coup de feu ce jour-là¹⁸.

La paroisse de Saint-Eustache est située sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles, tandis que celle de Saint-Martin se trouve sur l'île Jésus, du côté sud de la même rivière. Le 14 décembre 1837, cette rivière est-elle gelée de manière à en permettre le passage? Des ponts existent à cette époque. Sont-ils surveillés par les milices accompagnant le général Colborne? Laisse-t-on les fuyards emprunter ces passages pour mieux les cueillir, épuisés, de l'autre côté de la rivière?



Les Patriotes prisonniers. Source : *Captured Rebels* by 71 Regiment, dessin de H. A. Hayes, Bibliothèque et Archives Canada, ANC-C3653.

Le sentiment de la population dans la paroisse de Saint-Eustache est nettement partagé entre les Loyaux aux autorités coloniales et les Patriotes revendicateurs et agitateurs. Des Canadiens anglais et plusieurs Canadiens français forment des milices pour participer à l'action avec les troupes coloniales commandées par le général Colborne. Ils sont désignés comme « volontaires ». En décembre 1837, ils participent à l'incendie et au pillage des maisons des patriotes dans la paroisse de Saint-Eustache et dans d'autres paroisses environnantes.

En profite-t-on pour régler de vieux comptes ou tout simplement pour rentabiliser les services rendus à la cause royale, en prélevant quelques biens appartenant à des Patriotes ouvertement compromis ou à ceux que

l'on estime être compromis dans le soulèvement de décembre 1837? Michel Aubry s'enfuit dans la direction opposée à son lieu de résidence. Mais peut-être ne fait-il que fuir là où il le peut pour échapper à la tourmente?

Le 14 décembre 1837, le docteur Jean Olivier Chénier est l'organisateur de la résistance patriote à Saint-Eustache. Il meurt au combat le même jour, ne pouvant ainsi ni confirmer ni infirmer le témoignage que livre Michel Aubry le 1^{er} février 1838. Par contre, ce que dit ce dernier au sujet de son épouse ne serait pas dénué de tout fondement, s'il est bien un des fils de Pierre Aubry dit Tec. Et un ensemble de faits nous porte à croire qu'il l'est.

Apolline Tassé, épouse de Michel Aubry et belle-sœur de notre ancêtre Abraham Aubry, décède à Saint-Eustache le 3 février 1838¹⁹, deux jours après le témoignage du patriote Michel Aubry. Au moment de livrer son témoignage, Michel Aubry est emprisonné à Montréal. Est-il au courant de l'aggravation récente de la maladie d'Apolline Tassé, son épouse?

La maison du patriote Michel Aubry et celle de plusieurs de ses voisins sont endommagées. Quelques-unes sont incendiées. Au cours de l'hiver qui suit, une partie de la population de Saint-Eustache perd tous ses biens. Les paroisses voisines ne sont pas épargnées, particulièrement celle de Saint-Benoît qui est entièrement brûlée. Un grand nombre d'habitants de la région des Deux-Montagnes vivent dans le dénuement.

Au cours des quatre années précédant le soulèvement patriote, Apolline Tassé vit quatre accouchements. La naissance de sa fille Apolline Caroline Aubry ne remonte qu'au 14 juin 1837²⁰. Vit-elle une autre grossesse, plus difficile que les précédentes, et ce en pleine guerre civile? Apolline Tassé est-elle décédée le 14 décembre 1837 des suites d'une maladie préexistante, ou des conditions de vie résultant des dévastations qui ont suivi la bataille de Saint-Eustache?

Nos ancêtres patriotes sont, à n'en pas douter, des héros. Une fois leur cause perdue, très peu ont la vocation de martyrs; peut-être cherchent-ils des échappatoires aux conséquences de leurs actes? Michel et François Aubry auraient été libérés sans procès, respectivement les 18 février et 28 mars 1838.

MICHEL AUBRY ET FLAVIE VAUDRY

Veuf d'Apolline Tassé, Michel Aubry se remarie avec Flavie Vaudry, fille de feu Jean-Marie Vaudry et Marguerite Sarrazin, dans la paroisse de Sainte-Thérèse-d'Avila, à Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, le 11 février

¹⁹ Registre de la paroisse de Saint-Eustache, Deux-Montagnes, 1838, f. 3v, s. 10.

²⁰ Registre de la paroisse de Saint-Eustache, Deux-Montagnes, 1837, f. 12, b. 75.

¹⁸ *Ibid.*

1840²¹. La consultation des données de la banque généalogique BMS2000²² révèle que sa deuxième épouse a mis au monde neuf enfants. Les recensements de 1851, 1861 et 1871²³ nous disent que Michel Aubry est menuisier dans le village de Sainte-Scholastique.

Le baptême de son fils Joseph (alias Camille) Aubry confirme qu'il y réside au 14 avril 1841 : *Le quatorze avril mil huit cent quarante et un Je prêtre soufigné ai baptisé Joseph né aujourd'hui du légitime mariage de Michel Aubry menuisier de cette paroisse et de Flavie Vaudry...*²⁴.

Flavie Vaudry décède le 15 juin 1860²⁵. En 1871, toujours veuf de sa seconde épouse, Michel Aubry demeure avec ses enfants qui n'ont pas quitté le nid familial. Une dénommée Ozitte Vaudry, femme âgée de 46 ans, réside aussi dans la maison familiale. Nous avons trouvé Osite, une sœur de Flavie Vaudry, née le 28 mars 1821²⁶ et qui a été inhumée dans la paroisse de Notre-Dame de Montréal, le 7 janvier 1903²⁷.

FRANÇOIS AUBRY ET REINE BEAUCHAMP

Camille David, fils de François Aubry et Reine Beauchamp, naît à Sainte-Scholastique le 11 octobre 1839²⁸. En 1851, François Aubry, voiturier âgé de 51 ans, donc né vers 1800, et Reine Beauchamp, son épouse, sont recensés dans le village de Sainte-Scholastique, district de Deux-Montagnes, avec leurs six enfants²⁹. En 1861, on les trouve dans le district n° 1 comprenant Notre-Dame-de-Bonsecours et la seigneurie de la Petite-Nation, dans le comté de l'Outaouais. Ils y sont avec quatre enfants.

François Xavier Aubry, 61 ans, est toujours voiturier³⁰. Il réside à proximité de l'ancien seigneur des lieux, Louis-Joseph Papineau, qu'il a probablement eu l'occasion de rencontrer lors des assemblées de Patriotes te-

nues dans la région de Deux-Montagnes entre 1834 et 1837. Louis-Joseph Papineau décède à son manoir de Montebello le lundi 25 septembre 1871³¹.

François Aubry s'éteint dans la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, Montebello, comté de Papineau, le 10 octobre 1878 et est inhumé le surlendemain, le 12 octobre. Dans l'enregistrement du décès de François Xavier Aubry, époux de Reine Beauchamp, il est dit qu'il décède à l'âge de soixante-quatorze environ³². Il serait donc né vers 1804. Reine Beauchamp le rejoint dans son dernier repos 19 jours plus tard, soit le 31 octobre 1878³³.

DÉCÈS D'ARTHÉMISE BEAUCHAMP

Le recensement de 1842 pour le village de Sainte-Scholastique, en Bas-Canada, nous apprend qu'Abraham Aubry, chef de la famille n° 27, est tanneur et qu'il habite une maison dont il est propriétaire. Sa famille compte cinq personnes, incluant lui-même et son épouse. Ils sont catholiques romains. Abraham Aubry a un fils et deux filles de moins de 5 ans, et un seul couple réside alors en ce lieu.

Le chef de cette famille possède une bête à cornes et un cheval. Pour l'année 1841, il déclare avoir fait une récolte de 26 minots anglais de patates³⁴. En 1851, Abraham Aubry vit avec sa famille dans une maison en charpente d'un étage. À cela s'ajoute une boutique de tannerie.

Le couple a alors six enfants âgés de 1 à 15 ans. Une Henriette Aubry, âgée de 20 ans et résidant à Montréal, est mentionnée au recensement de 1851 comme faisant partie de cette famille³⁵. Il s'agit de sa nièce Henriette, fille d'Olivier Aubry, frère d'Abraham, et Sophie Lemay, née le 9 avril 1832³⁶. Arthémise Beauchamp, épouse d'Abraham Aubry, décède dans la paroisse de Sainte-Scholastique le 13 avril 1855 : elle n'avait que 38 ans³⁷.

LE BILL D'INDEMNISATION DE 1849

Au cours de la session de 1849, Louis-Hyppolite La Fontaine, premier ministre du gouvernement de la

²¹ Registre de la paroisse de Sainte-Thérèse-d'Avila, Sainte-Thérèse, Terrebonne, 1840, f. 5v, m. 9.

²² BMS2000.

²³ Recensement Canada Est, 1851; district n° 3 de la paroisse de S^{te} Scholastique.

Recensement Canada Est, 1861; Deux-Montagnes; bobine C-1327-1328; p. 305.

Recensement canadien, 1871; Province de Québec; Deux-Montagnes, S^{te} Scholastique; bobine C-10031; p. 30, famille n° 102.

²⁴ Registre de la paroisse de Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes, 1841, f. 20r, b. 71.

²⁵ Registre de la paroisse de Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes, 1860, f. 16v, s. 51.

²⁶ Registre de la paroisse de Sainte-Thérèse-d'Avila, Sainte-Thérèse, Terrebonne, 1821, f. 5v, b. 41.

²⁷ Registre de la paroisse de Notre-Dame de Montréal, île-de-Montréal, 1903, f. 11v.

²⁸ Registre de la paroisse de Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes, 1839, f. 46v, b. 174.

²⁹ Recensement Canada Est, 1851; district 33 Deux-Montagnes; sous-district 518, S^{te} Scholastique; calendrier A; bobine C-1146, p. 1, ligne 34.

³⁰ Recensement Canada Est, 1861; district n° 1 comprenant Notre-Dame-de-Bonsecours et la seigneurie de la Petite-Nation dans le comté de l'Outaouais, p. 340-341.

³¹ *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.

³² Registre de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, Montebello, Papineau, 1877-1891, f. 13v, s. 19.

³³ Elle décède le 29 octobre 1878 et est inhumée deux jours après. Registre de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours, Montebello, Papineau, 1877-1891, f. 14v, s. 21.

³⁴ Canada. Lower Canada Census, 1842; district Deux-Montagnes, sous-district S^{te} Scholastique, vol. 40, p. 1152, Digital Folder Number 004569592, Reference MG 31 C1, Microfilm Reel Number C-728.

³⁵ Recensement Canada Est, 1851; district 33, Deux-Montagnes; sous-district 518, S^{te} Scholastique.

Source Citation : Year: 1891; Census Place: *Ste Scholastique, Deux-Montagnes County, Canada East (Quebec)*. Schedule: A. Roll: C_1146, Page 3, Line: 1.

³⁶ Registre de la paroisse de Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes, 1832, f. 18r, b 99.

³⁷ Registre de la paroisse de Sainte-Scholastique, Deux-Montagnes, 1855, f. 257v, s. 21.

Province du Canada, propose un projet de loi [...] ayant pour but d'affecter la somme de 100,000 livres au paiement des dommages causés par la destruction injuste, inutile ou malicieuse des habitations, édifices et propriétés, et par la saisie, le vol ou l'enlèvement des biens et effets des habitants à l'occasion du soulèvement patriote de 1837 et 1838³⁸. Cette proposition, déjà envisagée sous des gouvernements précédents, provoque un tollé dans le milieu canadien-anglais de Montréal, entraînant même l'incendie criminel de l'édifice du Parlement, alors établi à Montréal.

Pour calmer les esprits et faire preuve de modération, M. Lafontaine [accepte un] amendement à l'effet d'exclure des bénéfiques du bill d'indemnité, les personnes trouvées coupables par les tribunaux de haute trahison, et en particulier, les exilés des Bermudes.

*L'amendement fut adopté, mais M. Lafontaine déclara qu'en l'acceptant il ne reconnaissait en aucune manière la légalité de la cour martiale et de ses jugements*³⁹.

Mais Louis-Hyppolite La Fontaine n'est pas maître de l'interprétation que ses successeurs et les juristes feront d'une loi, une fois qu'elle a été adoptée par le Parlement. Ce « Bill d'indemnisation » est sanctionné par Lord Elgin, gouverneur général du Canada-Uni, le 25 avril 1849. Une Commission de liquidation est nommée le 28 juin 1849. Elle est composée de M. Ovide Leblanc, de MM. W. C. Hanson, Moore et Simpson, ainsi que de M. Jacques Viger.

LES RÉCLAMATIONS

En 1850 est publiée la *Réponse à une adresse de l'Assemblée législative, à Son Excellence le gouverneur-général, datée le 4 juin 1850, demandant un état de toutes les réclamations présentées aux commissaires nommés en vertu de l'acte de la dernière session, pour payer les pertes prétendues résultant de la rébellion dans les années 1837 et 1838, dans cette partie de la province ci-devant appelée Bas-Canada [...]* Ledit état doit contenir les noms et la résidence à l'époque des prétendues pertes de toutes les personnes qui ont fait des réclamations, le montant et la nature de chaque réclamation.

Nous y trouvons la mention des dossiers numérotés 1627, 1628 et 1699 qui correspondent aux réclamations d'Abraham, de François et de Michel Aubry. Ces trois résidents de Sainte-Scholastique réclament pour des dommages causés par « pillage », « incendie » et « destruction », respectivement les sommes de 22 livres 17 chelins, 328 livres 7 chelins 6 deniers et 19 livres 10 chelins⁴⁰.

Dans un article intitulé *Les réclamations suite aux dommages causés au cours des troubles de 1837*, Gaston St-Jacques présente sous forme de tableaux, par paroisse,

un résultat partiel des réclamations provenant de la région de Deux-Montagnes entre 1839 et 1852. Pour la paroisse de Sainte-Scholastique, sur un total de 93 réclamations, 45 sont payées, 17 rejetées, 1 est jugée non fondée et 30 sont abandonnées. Pour celle de Saint-Eustache, sur un total de 170 réclamations, 81 sont payées, 7 rejetées, 5 jugées non fondées et 88 abandonnées. Dans certains cas, il y a plus d'une réclamation par réclamant. L'abandon en cours de route de réclamations peut être « dû à une plus grande rigueur des conditions d'admission, à une lassitude, à une négligence de répéter les demandes, ou à d'autres causes »⁴¹.

En consultant une série de documents parus en 1852 sous le titre *Rapports des Commissaires sur les pertes de la Rébellion des années 1837 et 1838*⁴², nous trouvons, à l'appendice B du document, des précisions sur le dossier de réclamation n° 698, celui d'Abraham Aubry :

698. Abraham Aubry, Ste. Scholastique. Cette réclamation est pour effets pillés par les volontaires. La perte a été estimée à la somme de L 16 11s. 10d.; mais le réclamant ayant admis qu'il avait été armé au camp et à la bataille de St. Eustache, il est, dans l'opinion des commissaires, privé du droit à l'indemnité en vertu de l'acte.

M. Leblanc diffère d'opinion avec ses collègues, parce que le pillage eut lieu deux jours après la bataille, à une distance de 20 milles du camp de St. Eustache, où était le réclamant; il ne considère donc pas le pillage comme une conséquence nécessaire de la conduite du réclamant à la bataille de St. Eustache.

Des commissaires doivent rendre jugement au fur et à mesure que les réclamations leur sont soumises, sans avoir une vue de l'ensemble des plaintes. Les dossiers de plaintes leur sont possiblement soumis dans l'ordre alphabétique des patronymes des plaignants. Si tel est le cas, le dossier d'Abraham Aubry aurait été jugé parmi les premiers examinés. D'autres plaignants impliqués dans la Rébellion de 1837-1838 (les conjointes, les parents ou les enfants qui en ont également subi les inconvénients) font valoir que les dommages faits à leurs propriétés respectives ne sont pas la conséquence de la conduite

toutes les réclamations présentées aux commissaires nommés en vertu de l'acte de la dernière session, pour payer les pertes prétendues résultant de la rébellion dans les années 1837 et 1838, dans cette partie de la province ci-devant appelée Bas-Canada [...], Toronto, Bureau du secrétaire, 8 août 1850.

Montréal : Bibliothèque nationale du Québec, 1996 [5681], une microfiche.

⁴¹ Gaston ST-JACQUES, « Les réclamations suite aux dommages causés au cours des troubles de 1837 », *Saint-Benoît et son histoire*, vol. 2, n° 4 (automne 1996), p. 6.

⁴² Canada-Uni. Commissaires nommés en vertu de l'autorité de l'acte du Parlement provincial 12 Vic., chap. 58, intitulé : « Acte pour indemniser les personnes dans le Bas-Canada, dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion des années 1837 et 1838. *Rapport des commissaires sur les pertes de la rébellion des années 1837 et 1838*, p. 13, 25, 61-66.

³⁸ Laurence Olivier DAVID, *L'Union des Deux Canadas, 1841-1867*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1898, p. 100.

³⁹ *Ibid.*, p. 106-107.

⁴⁰ *Réponse à une adresse de l'Assemblée législative, à Son Excellence le gouverneur-général, datée du 4 juin 1850, demandant un état de*

réelle ou présumée des réclamants durant le soulèvement des Patriotes, mais que ces dommages sont plutôt le résultat d'intentions malicieuses. Ils obtiennent gain de cause et sont indemnisés.

Ajoutons à cela que certaines procédures judiciaires ont violé les principes du droit britannique. En voici quelques-uns :

- le droit d'être informé d'accusations et de la nature des accusations à l'encontre des accusés; l'une des conséquences du déni de ce droit est l'impossibilité de corriger des erreurs d'identification dans l'attribution de la responsabilité délictuelle;
- le droit d'être entendu ou d'avoir l'occasion d'être entendu;
- le respect du droit des accusés de refuser de s'auto-incriminer ne doit pas être interprété comme une présomption de la culpabilité;
- le droit d'être informé de l'insuffisance de preuves dans leurs dossiers de réclamations, dans le but de permettre aux plaignants de compléter lesdites preuves.

La procédure du traitement des plaintes n'a pas été équitable. Ainsi, sur 2 200 réclamants ayant prouvé leurs pertes et les intentions malicieuses qui les ont causées, environ 1 200 ont obtenu un jugement les indemnisant de ces pertes, sans avoir été aucunement interrogés sur la part qu'ils avaient prise à la rébellion, tandis que 1 000 autres ou plus, placés dans des conditions similaires mais ayant été questionnés sur la part qu'ils avaient prise à la rébellion, ont été exclus du bénéfice de l'indemnité.

Par souci de rendre justice égale à tous les réclamants, M. Ovide Leblanc, appuyé par M. W. C. Hanson, propose de réviser des dossiers de réclamations déjà refusés, dont celui d'Abraham Aubry. Nous citons des extraits du texte de la motion du commissaire Leblanc :

Attendu que Joseph Gaspard Côté, réclamation, N° 246; [...] et plusieurs autres réclamants, ont obtenu de cette commission un jugement les indemnisant des dommages malicieux qui leur ont été causés sous prétexte de suppression de la rébellion, malgré qu'ils fussent impliqués dans la dite rébellion.

Et attendu qu'Abraham Paradis, 153; [...] Abraham Aubry, 698 [...] et un grand nombre d'autres réclamants, n'ont pu obtenir d'indemnité pour les dommages qui leur ont été occasionnés malicieusement, parce qu'ils avaient pris part à la rébellion, ce qui n'était pas bien prouvé et était même très douteux pour plusieurs d'entre eux, bien que leurs pertes ne fussent pas le résultat immédiat de leur participation à la rébellion, et fussent par conséquent malicieuses.

[...]

M. Leblanc [...] propose que tous les réclamants qui, ayant prouvé leurs pertes, et les motifs malicieux qui y ont donné lieu, ont été exclus du bénéfice susdit, en raison de leur participation à la rébellion, et non parce que leurs pertes étaient la conséquence nécessaire et immédiate de cette participation, soient maintenant, par un jugement de cette commission, indemnisés de leurs pertes, jusqu'au montant auquel ces pertes ont été estimées [...].

MM. Leblanc et Hanson se prononcent en faveur de cette motion, mais MM. Moore, Viger et Simpson s'y opposent. Ces trois commissaires déjà hostiles aux anciens patriotes ne veulent ni recommencer, même partiellement, leur travail ni revoir leurs décisions antérieures. Ils ne sont probablement pas intéressés à prendre des décisions susceptibles de provoquer une nouvelle émeute parmi les contribuables anglophones montréalais appelés à défrayer une partie importante de ces mesures réparatrices.



Illustration populaire d'un Patriote de 1837, par Henri Julien, 1904, original en collection privée. Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9bellion_des_Patriotes

VIOLATION DES BILLS D'AMNISTIE ET D'INDEMNITÉ

Un appel à l'opinion publique est publié en 1854. Il s'intitule *Violation des Bills d'amnistie et d'indemnité par la majorité de la Commission de liquidation nommée le 28 juin 1849 ...*⁴³. Apparaissent à la dernière page de la brochure les noms de 12 personnalités qui se présentent comme étant *Les Délégués*. Elle est datée à « Montréal, le 16 juin 1854 ». Ce groupe de citoyens s'insurge contre les abus de la mince majorité (3 sur 5) des commissaires qui, par des attitudes hostiles envers des réclamants ou par des procédures abusives à leur endroit, étendent, au-delà de ce qui est prévu dans la loi adoptée en 1849, des exclusions au

droit d'obtention d'indemnités compensatoires pour dommages résultant des troubles de 1837-1838.

Les vérifications deviennent des interrogatoires. MM. Moore, Simpson et Viger manœuvrent de façon à transformer des réclamants en accusés. Ainsi, 107 citoyens se voient confisquer leur droit à l'indemnisation pour une valeur de 7 957 livres. Les signataires de la protestation n'ont que de bons mots pour les commissaires Leblanc

⁴³ *Les pertes de 1837-38 : violation des Bills d'amnistie et d'indemnité par la majorité de la Commission de liquidation nommée le 28 juin 1849 (MM. Moore, Simpson, Jacques Viger.). Membres dissidents : Messieurs Leblanc et Hanson, Montréal, Imprimerie de Montigny & Cie, 1854, 12 p.*

Disponible sur microfiche à la bibliothèque Jean-Charles-Bonenfant de l'Université Laval.

et Hanson, qui se sont efforcés de convaincre leurs collègues majoritaires de traiter tous les réclamants avec équité. En vain! Même alertés par les commissaires minoritaires et par d'autres personnalités, le gouvernement et le Parlement de la Province du Canada tergiversent et capitulent :

L'exécutif garda un silence obstiné. Messieurs du parlement s'avouaient presque impuissants à faire sortir les membres de l'administration de cette timide réserve, et s'abstenaient de toute initiative pour ne pas donner lieu, disaient-ils, à de nouvelles clameurs de la part des ennemis politiques invétérés des Canadiens.

Aegidius Fauteux conclut sa notice sur Abraham Aubry : *En dépit de sa peine légère, Abraham Aubry n'en fut pas moins exclu de l'indemnité par la Commission des Pertes, en 1852 (n° 698) pour avoir été au camp de S^t-Eustache⁴⁴.*

« RÔLE D'HONNEUR » DES PATRIOTES

Y a-t-il une possibilité qu'en décembre 1837, un autre Abraham Aubry âgé entre 28 et 30 ans, qui ne soit pas un fils de Pierre Aubry dit Thècle et de Marguerite Lavoie, résidant à Saint-Eustache ou à Sainte-Scholastique, ait participé à la bataille de Saint-Eustache ou ait été arrêté en relation avec cet événement? Dans la région

des Deux-Montagnes, nous n'avons pu repérer, dans les mêmes tranches d'âge, d'autres personnes portant à la fois le même prénom et le même patronyme que notre ancêtre Abraham Aubry.

En 1849, la Commission de liquidation (aussi désignée sous l'appellation de Commission des Pertes) attribuée à un François, un Michel et un Abraham Aubry le village de Sainte-Scholastique comme lieu de résidence. Or, entre 1838 et 1841, François et Michel Aubry, frères de notre Abraham Aubry, ont migré du village de Saint-Eustache vers celui de Sainte-Scholastique. N'est-ce là qu'une coïncidence entre ces deux événements?

À moins qu'une trouvaille nous amène à une autre déduction offrant plus de certitude que ne le permet l'état actuel de nos recherches, nous pouvons raisonnablement croire que ce sont les noms de notre ancêtre Abraham Aubry et de ses frères François et Michel Aubry que l'on trouve dans les listes de noms ou de tableaux d'honneur des patriotes emprisonnés à Montréal entre 1837 et 1839.

Une fois les effets du choc des événements de Saint-Eustache dissipés, nos ancêtres retrousseront leurs manches. Ainsi, leur vie aura repris son cours normal.

⁴⁴ *Op. cit.*

RASSEMBLEMENT DE FAMILLE



Les membres de l'**Association des Vézina d'Amérique (AVA)** tiendront leur prochain rassemblement annuel le **samedi 15 juin** prochain, dans la ville de Québec. Les organisateurs en profiteront pour souligner le 5^e anniversaire de la fondation de l'AVA, créée en 2008.

ENDROIT : Hôtel Québec, 3115, avenue des Hôtels, Québec (à la salle Miro).

Au programme :

- Stand de généalogie
- Exposition de talents VÉZINA par quelques artisans
- Exposition des ouvrages littéraires des Vézina (histoire et généalogie)
- Ateliers/conférences sur des métiers exercés d'une génération à l'autre
- Lunch de groupe (offert en option) pour le midi
- Tour de ville - circuit touristique dans Québec, avec guides professionnels
- Assemblée générale
- Cocktail et banquet à la salle Miro
- Animation musicale d'ambiance.

Visite de la Maison Vézina à Boischatel prévue pour le lendemain, en matinée du 16 juin, ainsi qu'un dîner de groupe.

Ces activités sont offertes en option pour les membres qui le désirent.

Informations : associationdesvezina@hotmail.com OU site internet www.associationvezina.org/

Responsables de l'événement : Gérard Vézina 418 872-0226 ou Jean Vézina 418 652-1634



LA VIE PEU BANALE DE DEUX FRÈRES DION

Paul-Henri Hudon

Né à Rivière-Ouelle, l'auteur fait des études au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis à l'Université Laval (baccalauréat en pédagogie). Il a fait carrière comme enseignant et est retraité depuis 1997. Il a été échevin à Chambly, commissaire d'école et président d'Héritage-Chambly. Il est aussi membre de plusieurs sociétés d'histoire et de généalogie. Il est l'auteur de *Rivière-Ouelle, 1672-1972*, de *Pierre Hudon et ses fils*, de *Les Hudon de la Petite-Anse* et de dizaines d'articles publiés dans *L'Ancêtre* et d'autres revues généalogiques depuis 1990. Il a été lauréat du Prix de *L'Ancêtre* en 1999. Il est de plus président de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly.

Résumé

C'est un destin peu commun qui entoure la vie de deux des enfants du boulanger Jean Dion, époux d'Éléonore Benoît, couple habitant Chambly. Charles Dion et Joseph-Octave Dion ont en effet laissé des traces singulières dans le paysage patrimonial de la région de Montréal au XIX^e siècle. On pourrait les qualifier d'anticonformistes, d'originaux, de marginaux, ou encore de rêveurs égarés dans l'épaisseur culturelle de l'époque. Peu importe leur couleur, ces deux personnages ont été à l'évidence des précurseurs inconnus, des *allumeurs de réverbères*, chacun à sa façon. L'un et l'autre avec plus ou moins de succès. Sans renommée, sans gloire, ces deux frères Dion ne dominent pas l'avant-scène. Ils ont été plus que discrets, retirés, comme repliés derrière un monde qui levait le nez sur leur œuvre. C'est le temps qui va les reconnaître. L'histoire leur rendra justice. Leur notoriété fera surface après avoir décanté l'écume des ricanements et des moqueries. C'est que leur empreinte sur le siècle n'est pas banale.

LES PARENTS DION

Jean (Baptiste) Dion (vers 1812-1882), le père, fut un modeste et honnête boulanger de village à Chambly. Jean-Baptiste Dion, fils de Jean et Marguerite Godbout, épouse Éléonore Benoît (1798-1882), veuve de Robert Blair et fille de François-Xavier Benoit (*sic*) à Saint-Joseph de Chambly, le 29 mai 1827 (notaire Joseph Demers, 29 mai 1827). On le dit *boulangier* et *marchand* (notaire Charles-Gédéon Scheffer, 18 mai 1843; 7 novembre 1843). C'est un couple aux revenus modestes, qui a trimé dur pour donner une instruction convenable à ses cinq enfants.

Le couple Dion ne paraît pas au recensement de Chambly en 1831. Mais à celui de 1851, Jean Dion se donne 47 ans d'âge; il se décrit *marchand boulangier*; son épouse, Éléonore Benoît, déclare avoir 53 ans. Les Dion ont célébré leur 50^e anniversaire de mariage en 1877 (*La Minerve*, 24 mai 1877). Éléonore Benoît est inhumée à Saint-Joseph-de-Chambly le 14 avril 1882, âgée de 84 ans. Jean Dion sera aussi inhumé à Saint-Joseph-de-Chambly, le 2 septembre 1882, âgé de 70 ans (au recensement de 1881, Jean Dion donnait 68 ans, Éléonore, 82 ans. Joseph-Octave Dion, 41 ans, *homme de lettres*, habitait alors chez ses parents).

Jean Dion, l'un des plus vieux et respectés citoyens de Chambly, est mort hier matin, jeudi le 31 août 1882, à l'âge de 79 ans, après une longue maladie courageusement soufferte (La Minerve, samedi 2 septembre 1882).

Ces artisans avaient exploité une modeste entreprise. Ils décédaient sans dettes connues et avaient acquis quelques portions de terrains. Jean Dion avait embauché quelques apprentis, comme David Meunier, mineur, *apprenti boulangier* (notaire Joseph Porlier, 7 octobre 1839),

et Jean-Baptiste Audet dit Lapointe, 15 ans, fils de Léocadie Daigneau et feu Jean-Baptiste Audet, pour trois ans, *comme apprenti pour apprendre le métier de boulangier, au salaire de trois livres annuel* (notaire Alexis Mercille, 29 mai 1853). Isaac Dorval, fils du cordonnier François-Xavier Dorval, obtient *son brevet de Jean Dion après un apprentissage de deux ans aussi comme apprenti boulangier* (notaire Basile Larocque, 30 août 1841). Jean Dion détenait une obligation envers la société de Joseph-Toussaint Drolet et d'Eusèbe Durocher (Joseph Porlier, 2 janvier 1839), mais cet emprunt est appuyé sur trois emplacements qu'il détient comme propriétaire à Chambly.

Jean Dion, boulangier, et Éléonore Benoît vendent à David Morisson, un emplacement à Chambly-Bassin, borné devant au chemin à barrières, en arrière au bassin; du côté sud-est à la propriété du révérend Pierre-Marie Mignault, hérité de John C. Mullen, borné du côté nord-ouest à quarante-quatre pieds du coin nord-ouest de la maison du vendeur, avec une maison. Terrain acquis avec plus grande étendue de Augustus Kuper le 18 mai 1843, pour cent livres, cours actuel (Charles-Gédéon Scheffer, 6 mai 1856).

Jean Dion et Éléonore Benoît vendent aussi à leur fils, Charles Dion, *artiste photographe, demeurant à Montréal*, deux lopins de terre faisant front au chemin de la Reine pour 40 livres (Charles-Gédéon Scheffer, 13 novembre 1857). Jean Dion baille à Charles Durocher *un bout de la maison et une remise pour faire la boucherie* (Charles-Gédéon Scheffer, 27 octobre 1862). Jean Dion et Antoine E. B. Bellefeuille, *opérateur de télégraphe*, résilient leur bail (Charles-Gédéon Scheffer, 2 septembre 1870). Éléonore Benoît *révoque l'article 4 de son testament en faveur de Charles Dion* (Charles-Gédéon Scheffer, 20 novembre 1865; 18 janvier 1870, et codicille, 17 février 1872).

LA LIGNÉE GÉNÉALOGIQUE DE JEAN-BAPTISTE DION (GUYON)

1. Jean Guyon et Mathurine Robin, mariés à Mortagne-aux-Perche, en France, le 2 juin 1615, arrivés en 1634.
2. Claude Guyon et Catherine Colin, Québec, mariés le 7 février 1655.
3. Claude Guyon et Madeleine Lehoux, Sainte-Famille, île d'Orléans, mariés le 26 avril 1688.
4. François Guyon et Marguerite Lessard, Sainte-Anne-de-Beaupré, mariés le 13 novembre 1723.
5. Pierre Dion et Élisabeth Allaire, Beaumont, mariés le 2 février 1761.
6. Jean-Baptiste Dion et Marguerite Godbout, Notre-Dame-de-Québec, mariés le 5 juillet 1803.
7. Jean-Baptiste Dion, de Baie-du-Febvre, et Éléonore Benoît, mariés le 29 mai 1827 à Chambly.

LA LIGNÉE GÉNÉALOGIQUE D'ÉLÉONORE BENOÎT

1. Paul Benoît et Élisabeth Gobinet, Montréal, mariés le 16 septembre 1658.
2. Étienne Benoît et Jeanne Campeau, Montréal, mariés le 3 février 1699.
3. Étienne Benoît et Charlotte Clément, Montréal, mariés le 18 mars 1726.
4. Louis Benoît et Agathe Demers, Saint-Joseph-de-Chambly, mariés le 18 novembre 1765.
5. Louis Benoît et Françoise Trahan, Chambly, mariés le 4 février 1788.
6. Éléonore Benoît, baptisée à Chambly le 16 décembre 1798, mariée à Robert Blair le 14 mai 1824, et mariée en secondes noces à Jean Dion, le 29 mai 1827.

Éléonore Benoît avait eu deux enfants nés de son premier mariage, le 14 mai 1824, avec le soldat Robert Blair, devenu boulanger : Marie-Élisabeth Blair, née vers 1825 (nous n'avons pas retrouvé son acte de baptême), et Marie-Éléonore Blair, baptisée le 11 juin 1826, décédée le 12 février 1827.

LES ENFANTS DION

Les enfants nés de Jean Dion et Éléonore Benoît sont, d'après le recensement de 1851, Charles Dion, *artiste*, 23 ans; Joseph-Octave Dion, 13 ans; Noël-Edmond Dion, 11 ans. Charles Dion est dit *absent* (recensement de 1851). Joseph-Octave et Noël fréquentent le collège de Chambly. Marguerite-Éléonore-Charlotte Dion a quitté le foyer, en se mariant en 1850. Mais il y a aussi à la maison Élisabeth Blair, surnommée *Betsy Dion*.

Deux des enfants Dion ont acquis une certaine renommée, Charles et Joseph-Octave : tous deux des originaux, sans fortune, menant des carrières marginales et sans descendance directe.

Jean-Baptiste-Charles Dion (1828-1918), l'aîné, est baptisé à Chambly le 10 mai 1828. Il a pour parrain le lieutenant-colonel Charles-Michel Irumberry de Salaberry

et pour marraine Florence Mignault. En 1845, Charles Dion fréquente le collège de Chambly, où il obtient les premiers prix en *composition*, en *lecture* et en *écriture* (*L'Aurore des Canadas*, 9 août 1845). Il y restera jusqu'à l'âge de 18 ans. Il est présent au mariage de sa sœur, Marguerite-Éléonore-Charlotte Dion, le 25 novembre 1850. Il est parrain au baptême de Flavie Végiard, fille de Jean-François Végiard, *boulangier*, et Elmire Benoît, le 8 juillet 1854. Charles Dion aurait épousé une certaine Mary McKinnan à une date et à un endroit restés inconnus jusqu'à ce jour, mais probablement à New York (au recensement de 1871, à Montréal, il est célibataire). Il décédera à Paris, France, le 13 août 1918, sans descendants connus.

On trouve le nom d'un Charles Dion, engagé en qualité de *trésorier*, à l'*Association des instituteurs*, lors de sa fondation (*La Revue Canadienne*, 20 mars 1846). *M. C. Dyon est deuxième professeur de français, d'histoire et de belles-lettres au collège de Chambly en 1847* (*L'Aurore des Canadas*, 7 décembre 1847). Charles Dion, *photographe*, s'installe à Montréal vers 1853. On le retrouve aux adresses suivantes, soit au 210, rue Notre-Dame (1859), aux 197 et 203, rue Saint-Antoine, puis aux 5 et au 7, rue Bonaventure entre 1859 et 1866 (*L'Ordre*, 18 janvier et 16 décembre 1859). Il possède un studio de photographie, enregistré sous les noms de *Charles Dion & Cie* (1858) et de *Charles Dion & Frère* (1864-1865) (*La Minerve*, 22 novembre 1862; SHSC, le dossier Charles Dion, boîte 2-2, D-197). En 1862, *il annonce une réduction de 40 \$ à 25 \$ pour des photographies à l'huile*. Charles Dion et son frère, Joseph-Octave, habitaient au 5, rue Bonaventure, en 1865.

Sous le rapport artistique nous mentionnerons l'excellent atelier de photographie de notre ami C. Dion. Les portraits qui sortent des mains de M. Dion sont de véritables petits chefs d'œuvre sous tout rapport. Nous avons eu tout récemment occasion d'admirer une photographie à l'huile qui était exposée dans ses salons. En vérité, rien ne pouvait surpasser ce cadre (*L'Ordre*, 16 décembre 1859).

Charles Dion, qui aurait étudié la médecine et la pharmacie pendant trois ans (vers 1850) chez le docteur Harding à Prescott, en Ontario, est qualifié d'*artiste photographe* en 1851 et 1857 (Charles-Gédéon Scheffer, 13 novembre 1857), de *daguerréotypiste* en 1860 (Lovell's, 1860-1861), d'*inventeur* (Lovell's Directory, 1877-1878, p. 380) et de *physicien* en 1882 (registre de Saint-Joseph, 14 avril 1882). Dion aurait conçu un tricycle, ainsi qu'un *système de freinage pour les trains qui s'apprêtent à franchir un pont ouvert* (*La Minerve*, biographie non signée de Charles Dion, 5 juin 1874) (Robert Prévost, *Mémorial des Canadiens français aux USA*, Septentrion, 2003, 249 p.). Il serait aussi l'inventeur de plusieurs autres objets, une quarantaine, dit-on, dont un système d'alarme contre les incendies.

La Minerve du 20 août 1865 annonce : MM. Dion & Frère renoncent à la branche photographie pour se livrer entièrement à la fabrication de la sonnerie d'alarme inventée par l'un d'eux. Ils offrent à vendre ou à louer leur magnifique établissement de photographie au 7, rue Saint-Bonaventure

Alarmes Dion. M. Dion fera une série d'expériences à l'Institut mécanique (*La Minerve*, 23 septembre 1865). L'inventeur de cette importante découverte désire avoir des agents pour le placement de sa sonnerie d'alarme dans toutes les parties du Canada. S'adresser au no 7, rue Bonaventure. Sonnerie d'alarme Dion (*La Minerve*, 25 novembre 1865).

Vers 1866, Charles aurait quitté Montréal et on le trouve à New York, où il aurait réussi à faire breveter son invention et à la commercialiser vers 1868 sous le nom de l'*American Fire Detector Co.* Il a ensuite habité à Paris, à partir d'environ 1880 jusqu'à 1918 (*La Minerve*, 18 octobre 1882; liste des Canadiens vivant à Paris).

LE PHOTOGRAPHE PIONNIER

Charles Dion aurait pratiqué l'art de la photographie entre 1850 et 1866. *Photographe à l'esprit curieux et inventif*, écrit Louise Désy, *Dion se distingue déjà en 1853 parmi ses confrères à l'Exposition provinciale par la réception d'un prix pour la qualité de ses épreuves, devenant le premier daguerréotypiste à Montréal à adopter la méthode d'impression sur papier* (op. cit., p. 114).

M. Charles Dion, daguerréotypiste, rue Notre-Dame, près rue McGill, nous a fait voir un paysage transmis au positif sur le papier par l'action de la lumière, au moyen de ses instruments de daguerréotype. C'est la partie de la ville qui comprend le Marché au Foin, l'église Saint-Patrice, Beaver Hall... etc., qu'il a ainsi fidèlement copiés et si bien que les enseignes mêmes y sont visibles (*La Minerve*, 17 septembre 1853).

Louise Désy poursuit (p. 200) : Charles Dion, à l'avance sur son temps, demande en 1859 l'assistance financière du gouvernement pour la publication d'une série de vues photographiques canadiennes. Malheureusement, le comité de sélection refuse de le recommander et il abandonne son idée.

La Minerve du 9 juin 1863 annonce : M. Charles Dion prend la liberté d'annoncer aux Dames et aux Messieurs de Montréal qu'il a transporté son atelier photographique de la rue Notre-Dame à sa nouvelle bâtisse. M. Dion a monté à grands frais ses nouveaux salons, dans un but d'élégance et de confort et son abat-jour a été construit sur un nouveau principe, donnant ainsi une lumière magnifique et effective, et permettant à l'opérateur de prendre des portraits avec plus de facilité et de célérité.

Les messieurs de Dion & Frère remportent encore le premier prix à l'Exposition provinciale de 1863 pour une

grande photographie représentant le pont Victoria (Désy, Louise, *The Montreal Directory*, illustration 60, p. 265).

L'INVENTEUR CANADIEN

Dans la métropole américaine, Charles Dion ne cesse de poursuivre le penchant si prononcé qui le caractérise pour les inventions. Voici ce qu'en dit le *Inventor's News Letter* de New York. Cet article est publié en français dans *La Minerve*, le vendredi 5 juin 1874 :

Au cours de ses études, comme il arrive souvent pour ceux qui, en naissant, sont dotés du génie de l'invention, Charles Dion s'occupe de mécanique, chaque fois qu'il en eut l'occasion. À l'âge de douze ans, il invente le vélocipède à trois roues et, trois ans après, un nouveau frein de chemin de fer. Il avait imaginé de placer sur les chars une main de fer disposée de telle manière qu'elle put saisir les rails au moyen d'une dent mobile et arrêter ainsi le train et le retarder à volonté...

Entre autres inventions, il découvrit un procédé de gravure sur acier... ce qui lui valut la haute approbation de la science. M. Dion se croit aussi le premier inventeur de la photolithographie, connue aujourd'hui sous le nom d'albertypie. Il ne prétend pas cependant avoir été le premier à réussir à le mettre en pratique et il cite souvent son insuccès comme preuve du besoin absolu de persévérance chez l'inventeur...

Il a aussi inventé un « signal de banque ». Ce signal indique et marque sur un cadran placé dans la chambre d'engin des vapeurs océaniques la température de l'eau et de l'air, afin d'avertir de l'approche de ces banques. Mais ce qu'il considère surtout et place avant une foule d'autres inventions sorties de son cerveau, c'est un perfectionnement de l'électro aimant en vertu duquel ce dernier peut être aimanté et neutralisé pour ses différentes applications au moins six fois plus vite que l'aimant dans sa condition actuelle.

Dans la capitale française, il aurait été « patenté » de microscopes; il y fait aussi des expériences sur l'électricité. Il vivait (ou tenait laboratoire) à son institut, au 191, rue de l'Université, à Paris. Voici ce qu'on dit de lui dans une brochure, *L'Apôtre* (vol. 9, 12 août 1928, p. 535) :

M. Dion s'était occupé de lumière et des lois de l'optique, ce qui l'amena à des études médicales et physiologiques auxquelles il se livra passionnément. C'est ainsi qu'il a trouvé une méthode pour corriger la myopie.

La revue *La Canadienne* (vol. 8, n° 1, janvier 1910, p. 574) ajoute :

M. Dion (est) un beau vieillard de 80 ans, très affable, toujours heureux de parler de sa patrie ou de soutenir une thèse scientifique, toujours désireux en tous cas de se rendre utile à l'humanité... L'ingénieur instrument qui lui sert dans son institut, 191, rue de l'Université, à Paris, pour le traitement de la



Appareil daguerréotype inventé par le Français Louis Daguerre (1789-1851) et rendu public en 1839. Source : www.sspprints.com/image/84249/nmpft-photo-studio-giroux-original-daguerréotype-camera-1839

myopie a été breveté dans tous les pays du monde. Son effet dépasse tout ce qu'on pouvait espérer et constitue un des grands bienfaits pour soulager l'humanité. Malgré son grand âge, M. Dion a toujours conservé sa belle activité. Il est, croyons-nous, le doyen de la colonie canadienne à Paris et nous sommes heureux de lui rendre publiquement hommage.

Charles Dion décède à Paris le 13 août 1918 (*La Canadienne*, vol. 8, n° 1, janvier 1910, p. 574; *L'Apôtre*, vol. 9, n° 12, 12 août 1928, p. 535; *La Patrie*, 16 octobre 1949).

LES DÉBOIRES FINANCIERS DE L'INVENTEUR CANADIEN

Charles Dion n'a pas fait fortune dans la photographie, ni dans ses fonctions d'inventeur, loin de là. En 1872, il est endetté et il doit liquider des biens pour rembourser des créanciers. Les dettes de Charles Dion sont récupérées et honorées par M^{me} Adeline-Bathilde Soupras, de Chambly, une voisine de la famille Dion. Celle-ci se fait rembourser par la remise d'un terrain de bonne valeur à Chambly.

Charles Dion, *artiste photographe de Montréal*, vend à Adeline-Bathilde Soupras un terrain à Chambly-Bassin (n° 119 au cadastre) de 60 pi (18,2 m) de front sur 247 pi (75,3 m) de profondeur, borné devant au chemin de la Reine qui longe le bassin; derrière et d'un côté par les héritiers Cognac, d'un côté à Charles Durocher, avec une maison, pour le prix de 890 \$. Ce terrain, Charles Dion l'avait acquis de son père devant maître Pierre-Henri Carpentier le 6 avril 1857 (enregistré sous le n° 729), avec le droit pour Jean Dion et Éléonore Benoît d'occuper la dite maison leur vie durant, moyennant le loyer de 71 \$ annuel (notaire Norbert-Damase-Daniel Bessette, n° 1035, 19 novembre 1875).

Joseph Doutré avait transporté à dame Adeline-Bathilde Soupras la somme de 300 \$ due par Charles Dion, *artiste et photographe* (jugement contre Dion, cause n° 436, 10 décembre 1863; N. D. D. Bessette, acte 1008, 22 octobre 1875). Andrew Stewart, agent pour *The Estate of Edmond Angers, trader*, réclame de Charles Dion 660 \$ pour une note passée à New York le 7 juin 1875, payables à la Banque du Peuple à Montréal, ... le tout assumé par M^{me} Soupras (N.-D.-D. Bessette, n° 1019, 5 novembre 1875).

Un créancier, James Baylis, commerçant de Montréal, réclamait 125 \$ de Charles Dion, à la suite d'une obligation contractée devant le notaire William Francis Lighthall le 12 mars 1864 (Bureau de la publicité des droits, n° 7228; N.-D.-D. Bessette, 13 novembre 1875). Julie Lehné, veuve de feu Benjamin Delisle, avait transféré à Adeline-Bathilde Soupras une somme de 130 \$ due

par Charles Dion. Cette dette lui avait valu une poursuite devant le tribunal (Cour de circuit, n° 757, 19 novembre 1866; N.-D.-D. Bessette, n° 1031, 13 novembre 1875).

LOUIS-ANTOINE DESSAULES, ASSOCIÉ À CHARLES DION

La correspondance de Louis-Antoine Dessaulles (1819-1895) publiée par Yvan Lamonde nous révèle l'existence d'une association qui ne fut pas très harmonieuse avec Charles Dion. Dessaulles, médecin, journaliste, président de l'Institut canadien de Montréal, a été conseiller législatif et greffier à la Cour des sessions de la paix. Nous ignorons les circonstances qui ont conduit à cette association. Dessaulles aurait investi jusqu'à 15 258 \$ dans le projet de sonnerie d'alarme de Charles Dion entre 1866 et 1869 (*lequel modèle de sonnerie aurait été volé par un prétendu inventeur, Pierre Émard Jay, aussi associé à Dessaulles* – Yvan Lamonde, *Écrits*, p. 267). Voici les observations que

nous livre Dessaulles sur Charles Dion à certaines dates de sa vie :

*L'alarme Dion marche lentement ici (à Montréal, septembre 1866), mais on l'a appréciée aux États-Unis, et le comité central des assurances américaines y porte un très grand intérêt. Ici, les agents d'assurance n'ont vu dans l'invention que le danger de faire diminuer les taux... Ceux des États-Unis ont fait cette semaine des expériences avec l'instrument (Lamonde, *Écrits*, p. 267).*

Tant de retards (Paris, 1884) après mes espérances annoncées de succès sont dus à deux causes : La terrible incapacité de Dion en dehors du domaine de l'invention [...] L'innocent entreprenait de nouvelles choses, bonnes sans doute, mais qui le mangeaient,

*au lieu d'en compléter une (Lamonde, *Écrits*, p. 294-295).*

*Si Dion avait voulu sacrifier une chose, nous serions riches maintenant, mais le cher garçon ne sait jamais se décider à temps, pour le regretter au bout d'une semaine ou d'un mois. Quand il a un peu d'argent en poche, il croit que ça ne finira jamais, et quand il n'en a pas, il dit encore qu'il ne faut pas trop sacrifier et finalement il arrête tout par pure ineptie. Il ne voit pas plus loin que son nez (Lamonde, *Écrits*, p. 298).*

*J'ai eu des mécomptes horribles. Deux fois au moins et je pourrais dire trois par la bêtise opiniâtre de Dion. J'ai perdu des affaires qui auraient assuré mon retour au Canada (Lamonde, *Écrits*, p. 305).*

Marguerite-Éléonore-Charlotte Dion (1831-)

Baptisée le 7 juillet 1831, elle épousera, *mineure*, le 25 novembre 1850, Noël-Théophile Brien dit Durocher, *maître cuisinier, domicilié dans la ville de Boston*, fils de Joseph Brien et Marie Rousseau (registre de Saint-Joseph, le 25 novembre 1850). Le contrat de mariage est signé en présence de Charles Dion et Élisabeth Dion, devant le



Louis-Antoine Dessaulles.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Antoine_Dessaules

notaire Alexis Mercille, le 24 novembre 1850. Ils font baptiser à Saint-Joseph Joseph-Théophile-Jean-Baptiste Brien dit Durocher, le 1^{er} juin 1853; le parrain est Jean Dion, la marraine, Marguerite Benoît.

De cette « grande » sœur Dion, émigrée aux États-Unis, il est parvenu jusqu'à ce jour des descendants. Entre autres, un neveu, *F. X. Lachance, âgé de 17 ans, né le 12 mars 1884, étudiant en Ontario* (recensement de Chambly en 1901); et une nièce de M. Dion, M^{me} Alphonse Lachance (présente à Chambly en 1908, *La Presse*), d'où un descendant, un médecin dénommé Lachance, habitant à Chicago dans les années 2000, dont nous avons, hélas, égaré l'adresse de courriel.

Noël-Edmond Dion (1840-)

Baptisé le 26 décembre 1840, il épouse Adélaïde Lemonde, fille majeure du fabricant de voitures François Lemonde et Louise Charbonneau, à Saint-Mathias le 30 septembre 1868. Comme dot de mariage, *l'époux apporte dans la communauté familiale dix actions de l'American Fire Detector Co, à valeur de 1 000 \$* (Charles-Gédéon Scheffer, 26 septembre 1868). Ce couple s'installe *dans le haut sud-est de la maison de son père pour la période d'un an* (Charles-Gédéon Scheffer, 20 novembre 1868).

Un certain E. Dion est *instituteur* à Saint-Jean-Baptiste de Rouville (*Le Courrier de St-Hyacinthe*, 13 juin 1876). Au recensement de 1871, à Saint-Mathias, Noël-Edmond Dion, *tailleur*, déclarait 26 ans, son épouse, Adeline, 24 ans. Une fille, Anne Dion, sera inhumée, âgée de cinq ans, à Richelieu le 15 mai 1877.

Ce couple a une autre enfant de deux ans du nom de Marie-Louise Dion (recensement de 1871, p. 12, n^o 17). Cette Marie-Louise Dion, *leur fille mineure*, épousera Albert Laurin, *tailleur*, fils de Joseph et Rose-Anna Perron, à Notre-Dame-de-Bonsecours, de Richelieu, le 7 janvier 1886. Le fabricant de voitures, *Jean-François Lemonde, grand-père, sert de père à l'épouse*.

Ce Noël-Edmond Dion, tailleur et instituteur, aurait émigré aux États-Unis, croyons-nous, où il serait décédé. Nous ignorons sa destinée et même s'il a eu une descendance.

Joseph-Octave Dion (1838-1916)

Baptisé le 22 mars 1838 (le parrain est Joseph-Octave Leduc; la marraine est Élisabeth Blair, 14 ans, sa sœur utérine). Il deviendra le gardien du fort de Chambly et décédera le dimanche 18 février 1916, d'une *syncope du cœur*, selon le rapport du docteur Louis-Olivier Bergevin. Son nom apparaissait au registre paroissial de Chambly en 1868, lors de l'abjuration de Sophronie-Ernestine Lassonde (registre de Saint-Joseph, 12 décembre 1868). Il est souvent présent aux funérailles de personnages importants

de Chambly. Il porte la bière du docteur Michel-Dosithée-Stanislas Martel, maire de Chambly-Bassin et député conservateur du comté de Chambly à l'Assemblée législative, le 9 septembre 1908.

Joseph-Octave Dion sera *agent général* pour *La Minerve* et *La Semaine Agricole (La Minerve, 2 mars 1872)*. Il fut élu à plusieurs reprises président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Chambly (*La Minerve, 5 septembre 1874*). En juillet 1872, Joseph-Octave Dion et Charles-Gédéon Scheffer lèvent une souscription pour la construction du nouveau collège de Chambly. Ils forment un groupe qui se nomme *Les Amis de l'Éducation (La Minerve, 15 juillet 1872; 24 juillet 1872)*. Dion organise avec le docteur Martel, député conservateur, les fêtes commémorant le cinquantenaire du décès et le centenaire de la naissance du lieutenant-colonel Charles Michel Irumberry de Salaberry (*La Patrie, février 1879*). Il fera élever une statue à la mémoire de Salaberry à Chambly en 1881.

En 1876, Joseph-Octave Dion donne adresse au 10, rue Vitré, à Montréal. Il se dit alors *agent général de La Minerve et délégué du Congrès international des Américanistes*. Il donne adresse de travail au 312, rue Notre-Dame (Lovell's, 1876-1877, p. 396). Deux ans plus tard, soit en 1878, l'adresse de Joseph-Octave Dion paraît encore au 10, rue Vitré, dans l'annuaire Lovell. Il se déclare *general agent for La Semaine agricole (La Semaine agricole est un hebdomadaire publié par La Minerve)*, au 212, rue Notre-Dame (Lovell's, 1877-1878, p. 380). D'ailleurs, l'adresse de Charles Dion, *inventor*, est encore publiée dans l'annuaire Lovell à cette date.

L'œuvre capitale de Joseph-Octave Dion est d'avoir fait la promotion du fort de Chambly, à une époque d'indifférence générale envers le patrimoine historique. Le fort de Chambly était inoccupé depuis 1856. Non entretenues, les murailles tombaient en ruine. Des surveillants nommés et payés pour sa conservation se préoccupaient peu des voleurs de pierre qui le visitaient pour le piller.

En 1882, Joseph-Octave Dion est nommé gardien des ruines du fort. Mais, bien plus, il entreprend de le restaurer. De modestes subventions lui permettent de consolider les courtines et les embrasures, réparer la maçonnerie, protéger les faîtes, nettoyer la cour intérieure et clôturer le cimetière militaire qu'il sort de l'oubli. Il plante des arbres dans le parc attenant. Bref, il rendra les ruines accessibles aux visiteurs. Il en fera la promotion dans les journaux et jusqu'en France. Il sollicite les élus fédéraux qui financent (maigrement, il faut le dire) des travaux de rénovation. En 1886, on l'autorise à construire une maisonnette à l'intérieur de l'enceinte du fort. C'est dans sa demeure qu'il collectionne des artefacts, des objets anciens, comme des armes, des archives, des écrits, pour en faire une sorte de musée impro-

visé. Il se penche sur l'histoire de ce fort, de ses commandants et des faits militaires.

Bref, il sensibilise le milieu à la nécessité de conserver ce monument, qui est aujourd'hui le seul témoin militaire qui reste de toutes les fortifications françaises au Canada.

Enfin le célibataire Joseph-Octave Dion fonde en 1889 le cercle des Étudiants, aussi appelé cercle Saint-Louis, pour intéresser la jeunesse de la région à son histoire (*Le Canada Français*, 28 juillet 1899; *La Patrie*, 22 juillet, 1899; 3 janvier 1900). Joseph-Octave Dion demeure l'animateur et le directeur de ce cercle, dont le président est le docteur Jean-Salomon Taupier. Le cercle organise des conférences, des discussions, des visites... Par exemple, lors d'une réunion au fort de Chambly, le 31 décembre 1899, les personnes suivantes présentent un hommage à Joseph-Octave Dion : J. Alexandre Bélanger, ecclésiastique, professeur au collège de L'Assomption; M. Charles Roy, notaire; Solime Desrochers, comptable; Léopold G. Meunier, avocat; Stanislas Eudore Meunier, avocat; J. C. Brien, commis marchand; Alphonse-Joseph Allard, commis marchand; Georges Martel, du collège de Marieville; Avila Gravel, du collège de Montréal; Joseph Martel, B.L.; J. Henri Taupier, B.L.; et les étudiants en droit Léonide Robert et Rodolphe Robert (*La Patrie*, 3 janvier 1900).

Bref, malgré un salaire de famine d'environ 100 \$ par année, Joseph-Octave Dion réussit à faire reconnaître ce monument, à le faire aimer du public, à obtenir des ressources financières pour le restaurer et à le conserver pour les générations futures.

Une certaine auteure qui signe *Madeleine* rend visite à Joseph-Octave Dion, à l'été 1908, dans sa résidence au fort de Chambly. Voici ce qu'elle décrit dans *La Patrie* : *L'homme enthousiaste et fier, qui sut s'attacher à de vieilles pierres... La maison dont vous avez fait un sanctuaire, où la pensée s'élargit, où le coeur s'attendrit, où le caractère se retrempe et se fortifie... etc.* (*La Patrie*, 17 août 1908).

Joseph-Octave Dion décédera dans sa maisonnette à l'intérieur du fort de Chambly le 12 février 1916, âgé de 78 ans, sans laisser de descendants, si ce n'est une reconnaissance des amoureux du patrimoine.

LE PREMIER MARI D'ÉLÉONORE BENOIT

Robert Blair, ex-militaire devenu *boulangier*, avait épousé Éléonore Benoît à l'église anglicane St. Stephen, le 14 mai 1824, devant le pasteur Robert Parkin. Ce Robert Blair n'est pas des plus sages parmi les soldats de Sa Majesté :

Robert Blair, soldat de l'artillerie royale stationnée à Chambly, a été conduit dans la prison de cette ville, accusé d'avoir tué un de ses camarades en se battant avec lui (*Le Canadien*, 23 juillet 1823). On le dit *boulangier* (Joseph Demers, 28 février 1825).

En effet, William Daly, Robert Blair et James Connaly, incarcérés *for manslaughter* (homicide involontaire) seront condamnés à six mois d'emprisonnement *and to be burn in the hand* (*Montreal Gazette*, 13 septembre 1823). Blair sera inhumé au cimetière de l'église anglicane St. Stephen, à Chambly, le 6 décembre 1825, *reported by coroner's inquest as having died by accidentally falling from his cart*. Sont présents aux funérailles Louis Benoît, son beau-père, et Thomas Lussey, marchand.

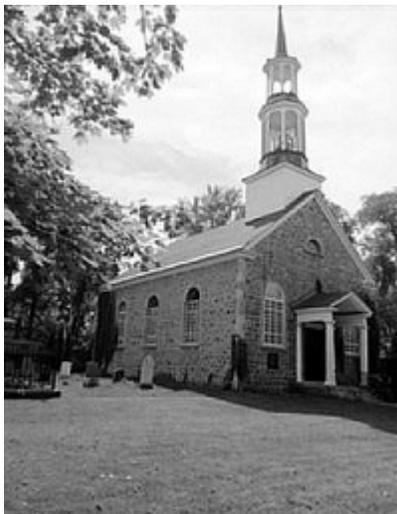
L'inventaire des biens de Robert Blair est dressé en mars 1826. Sa veuve Éléonore Benoît habite sur un emplacement voisin d'une terre du notaire René Boileau (Joseph Demers, 22 mars 1826). Louis Benoît, menuisier, demeurera *curateur à l'enfant posthume que*

Éléonore porte en son sein. Cette enfant, Marie-Éléonore Blair, baptisée le 11 juin 1826, enfant de feu Robert Blair et Éléonore Benoît, sera inhumée à Saint-Joseph-de-Chambly le 12 février 1827 (registre de Saint-Joseph). La fille aînée d'Éléonore Benoit, Élisabeth Blair, surnommée *Betsy Dion*, sera élevée au sein de la famille Dion. Elle fera un mariage avantageux en épousant le notaire Henri-Philippe Paré en 1855 à Chambly. Elle est donc la sœur utérine des enfants Charles, Marguerite, Joseph-Octave et Noël-Edmond Dion.

Le contrat de mariage d'Élisabeth Blair (vers 1825-1882) avec Henri-Philippe Paré (1821-1873), notaire, est signé le 15 octobre 1855 (Charles-Gédéon Scheffer, 15 octobre 1855, et registre de Saint-Joseph, 16 octobre 1855). L'épouse est dite *fille adoptive* de Jean Dion. L'époux est le fils de feu François-Xavier Paré et Angèle Laparre, de Sainte-Victoire.

Henri-Philippe Paré a tenu son office de notaire à Sainte-Victoire, à Saint-Simon et à Saint-Germain. Il sera inhumé à l'âge de 52 ans, le 5 novembre 1873 à Saint-Germain-de-Grantham. Élisabeth Blair sera, elle, inhumée le 25 mars 1882 à Saint-Germain-de-Grantham, *âgée de 59 ans, en présence de Joseph-Octave Dion*. Nous connaissons quatre de leurs enfants :

- Joseph-Eugène-Henri Paré, baptisé le 18 août 1856 à Saint-Joseph. *La marraine est Éléonore Benoit, grand-mère;*
- Joseph-Adolphe Paré, baptisé en 1861 et décédé en 1863 à Saint-Germain-de-Grantham;



Église anglicane St. Stephen de Chambly.
Source BAnQ – E6,S7,SS1,D741536.

- Marguerite-Octavie Paré, baptisée le 6 novembre 1864 à Saint-Germain-de-Grantham. *Le parrain est Charles Dion, représenté par un procureur*;
- Joséphine Paré épousera Célestin Morin, veuf et cultivateur, à Saint-Germain-de-Grantham, le 23 avril 1884.



Joseph-Octave Dion photographié devant sa maison à l'intérieur du vieux fort de Chambly. Source : Parcs Canada www.pc.gc.ca

CONCLUSION

Des trois garçons Dion, deux ont émigré aux États-Unis. Les descendants de cette famille Dion proviennent de Marguerite-Éléonore et Noël-Edmond Dion. Une demi-sœur, Élisabeth Blair-Dion, a transmis l'héritage familiale en épousant un membre de la famille Paré.

Cette famille témoigne de la difficulté de s'inscrire dans des rôles novateurs au sein de la communauté canadienne-française de l'époque. Le métier paternel de boulanger n'intéresse pas les héritiers. Chacun des trois garçons, tous bien instruits, aura une occupation où le rêve de réussite sociale n'arrivera pas à se concrétiser. Noël-Edmond Dion piétine dans les petits métiers de tailleur d'habits et d'instituteur qui ne font pas vivre son homme. Il s'expatrie aux États-Unis, à la recherche d'un avenir meilleur. Charles, l'aîné, cherche sa voie dans des études de médecine, un emploi d'instituteur, des occupations d'artiste, de photographe, de « patenteux », sans jamais rentabiliser ses ambitions. Il finit ses jours en France. Joseph-Octave bénéficie de la protection politique pour décrocher un emploi de gardien des ruines du fort de Chambly. Il décédera en fonction, au fort, après en avoir fait la promotion et assuré la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel.

Les frères Dion laissent à la postérité quelques actifs remarquables. Au crédit de Joseph-Octave Dion, le fort de Chambly, survivance de la présence française en Amérique, demeurera pour toujours un témoin des rivalités européennes sur le continent et un objet de fierté de l'histoire vivante de la nation canadienne-française. On doit à Charles Dion un legs photographique d'import-

tance et l'exemple d'une ténacité, d'une ambition originale, d'une carrière marginale vouée à la recherche et à l'innovation. Tous deux des hommes libres.

SOURCES

- DÉSY, Louise. *L'histoire de la photographie au Québec, à travers les périodiques (1839-1880)*. Mémoire présenté à l'UQAM comme exigence partielle de la maîtrise en étude des Arts, 1984, BANQ-M.
- LAMONDE, Yvan. *Louis-Antoine Dessaulles-Écrits*, Montréal, PUM, 1994, 380 p.
- MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC. *Québec et ses photographes 1850-1908 : la collection Yves Beauregard/Mario Béland*, Québec, Musée national des beaux-arts du Québec, 2008, 264 p.
- THIBODEAU, Pierre. *La conservation du fort Chambly, 1850-1940*, n° 377, Parcs Canada, 133 p.
- *La Minerve*, 5 juin 1874.
- *Le Pays*, 3 octobre 1867; 16 janvier 1868.
- La Société d'histoire de la seigneurie de Chambly (SHSC) possède quelques fonds documentaires et des photographies concernant Joseph-Octave et Charles Dion.

LA COLLECTION DE PHOTOGRAPHIES DE CHARLES DION

- Les pièces photographiques suivantes sont attribuées à Charles Dion, photographe : http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=eng&rec_nbr=000003576905
- Bibliothèque et Archives Canada à Ottawa conserve un fonds de 63 photographies provenant de Charles Dion (documents iconographiques, R10485-0-X-E 62).
- View of Montreal (2)
- View of port
- Large ship ankered
- View of wharf with numerous ships
- View of Notre-Dame Street
- Saint-Jacques Church
- View towards Victoria Bridge under construction
- View from the wharf toward Victoria Bridge while under construction
- The Customs House
- The Post Office building
- View of Champ de Mars
- Bank of Montreal building
- Notre-Dame Church
- Large sailing vessel
- Bonsecours Market from the harbour side
- Bonsecours Market from the harbour side
- Two women in the private garden of the Lyman's including ornaments and a fountain
- View of people in a garden
- View toward Chateau McTavish
- McGill College
- Old McGill College
- Probably Maison St. Gabriel Nunnery
- Interior of a chapel, perhaps of the Grey Nunnery
- Man and woman in front of a stone house
- View of a street with houses and three people
- Four acrobats practising on their swings
- Group of people in a garden with two large swings

- A group of people in a garden
- Street on the first day of electricity
- Place d'Armes on the first day of electricity
- Sculpture of a woman in a garden
- Group of men with rifles
- Group of men acting out a fight scene
- Group of people outdoors with a sailing boat in the background
- Group of people with a tent
- Large group of people standing outdoors with sailing boat in the background
- Group of people at a picnic, some in military uniform
- Three men in the outdoors
- Group of men in front of a tent
- Woman looking across water towards shore
- View of street with houses and child in carriage
- View of "American House" hotel with people and horse carriage in front of it
- Wood train along the shore
- View of an apartment building
- Probably view of Court house
- View from the harbour toward the back of the Customs House
- Silver ware
- Group of people with dog in a garden with a church in the background

- Two men at a table
- Group of people posed in front of a house
- Group of five people posed in front of a house
- Group of three people posed in front of a porch
- View of Villa Yule, the Salabery Manor
- View of Villa Yule
- View of St. Jacques
- St. Lawrence Hall on St. James Street
- View of St. Lawrence Hall on St. James Street
- People in a field with a church in the far distance
- Six men standing in front of Fort Chambly, two are in military uniform
- View of Richelieu Village
- Three men in the foreground with soldiers.

- La SHSC conserve la collection François Gloutnay. Une photographie, *le colonel Bastien*, auteur : Charles Dion & Frère, 1863. SHSC, BA-2-3, photo P053P3.

- Voir aussi dans *Montréal, métropole du Québec*, page 194, *photo du collège Sainte-Marie*, dont l'auteur est Charles Dion.

- Un tableau représentant Louis-Joseph Papineau, peint par Louis-Joseph-Napoléon Blanchet d'après une photographie de Charles Dion, est exposé à la Maison Ludger-Duvernay, rue Sherbrooke à Montréal.

RASSEMBLEMENT DE FAMILLES

Salon des familles de Saint-Édouard-de-Lotbinière



Dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire de fondation de Saint-Édouard-de-Lotbinière, le Salon des familles aura lieu du 22 au 24 juin 2013 à la salle municipale.

Près de 30 exposants y présenteront la généalogie de familles de Saint-Édouard, soit les Auger, Beudet, Bélanger, Bergeron, Bernard, Bernier, Blais, Blanchet, Boisvert, Castonguay, Coulombe, Daigle, Guimond, Hamel, Jacques, Lachance, Lafond, Lauzé, Leclerc, Lemay, Martel, Pilote, Poulin, Rae, Rhéaume, St-Onge, Soucy et Turcotte.

Un stand présentera de l'information généalogique générale pour les patronymes des familles fondatrices non mentionnés; d'autres stands présenteront divers projets à caractère historique.

Voici les types d'informations qui y seront présentées :

- des informations en généalogie et sur des faits historiques de familles de Saint-Édouard, des photos anciennes;
- la liste des familles fondatrices, leurs terres et les biens possédés selon divers recensements;
- des titres d'ascendance remis aux visiteurs résidents, si demandés à l'avance;
- des mini conférences sur la généalogie, l'histoire et les métiers d'antan;
- des conseils en recherches généalogiques;
- l'histoire des seigneuries de Lotbinière et de la paroisse de Saint-Édouard;
- les résultats de travaux scolaires réalisés en généalogie.

Pour plus d'informations : www.salonfamilles150.com

Roger Castonguay

Secrétaire du comité du Salon des familles de Saint-Édouard-de-Lotbinière

Tél. : 418 871-1364 Cell. : 418 931-1363



LE NAVIGATEUR JOSEPH GAGNON

Dominic Gagnon (6640)

Né en 1981, l'auteur a vécu sur la rive sud de Montréal. Issu d'une famille originaire de la Beauce (Saint-Pierre-de-Broughton), il est titulaire d'un baccalauréat en linguistique, d'un certificat en histoire et d'un baccalauréat en enseignement de l'anglais. L'auteur enseigne à la Commission scolaire de la Capitale et est aussi guide-interprète à la Citadelle de Québec. Il habite la Basse-Ville de Québec avec sa jeune famille.

Résumé

Cet article relate la vie de Joseph Gagnon (1680-1742), navigateur établi à Québec au début du XVIII^e siècle. Fils de l'ancêtre Robert Gagnon, Joseph se tourne vers la navigation et nous savons qu'il voyage tant « dans les Pays-d'en-Haut » qu'en France. Jusqu'à maintenant, des études familiales se sont limitées à énumérer quelques événements de son parcours. Or, grâce à la compilation de divers documents d'archives, nous pouvons maintenant reconstituer une vie riche en faits marquants. Découvrir Joseph en train de patrouiller le lac Ontario au service du roi constitue, à ce propos, l'une des plus belles surprises. Cet article tente à la fois de brosser le tableau le plus complet fait à ce jour et présente quelques personnages gravitant autour de l'ancêtre. L'auteur est le descendant direct de Joseph Gagnon.

JOSEPH GAGNON

Joseph Gagnon naît le 15 septembre 1680, à Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Fils de Robert et Marie Parenteau, l'enfant semble recevoir une certaine éducation. Plus tard, on remarque sa signature sur plusieurs documents et il est déclaré *savoir lire*. Dans son ouvrage sur Robert Gagnon, Christiane Perron se demande si Joseph, tout comme son frère aîné Jean, a fréquenté le collège des Jésuites. Étant donné qu'il devient navigateur, peut-être y a-t-il reçu les cours d'hydrographie offerts depuis 1650?¹

Joseph traverse au moins une fois en France avant 1706. De La Rochelle, il adresse une lettre à sa mère, un papier qui se retrouve ensuite dans l'inventaire après décès de cette dernière².

Cet inventaire après décès du 11 mars 1706, que M^{me} Perron présente dans son livre, contient quelques informations sur Joseph. C'est Charles-Joseph Loignon, son beau-frère, qui agit en tant que subrogé-tuteur lors d'un premier inventaire fait en 1704. Deux ans plus tard, à la mort de Marie Parenteau, Loignon réclame pour Joseph quelques biens de la succession, dont une paire de raquettes et des vêtements. Fait surprenant, les papiers inventoriés mentionnent *une quittance de Rentes Seigneuriales de la terre dudit Joseph Gagnon du 25 septembre 1705*. Se pourrait-il que Joseph ait cumulé les métiers de navigateur et de laboureur dans ses jeunes années? Et où se trouve cette terre?

Le 13 novembre 1710, Joseph épouse Anne Louineau, fille de Pierre Louineau et Marie Breval. Le contrat de mariage le présente comme navigateur de profession et domicilié à Québec³. Quant à la famille Louineau, elle

habite une maison de la rue du Sault-au-Matelot depuis plusieurs années⁴. Joseph y élit domicile à son mariage car, après la mort du père Louineau, le 21 mars 1711, c'est Joseph qui prend en charge la maisonnée au moyen d'un bail⁵.

Le quartier du Sault-au-Matelot foisonne alors d'activités maritimes. Les navigateurs y résident en grand nombre et, rapidement, les Louineau deviennent à leur tour une famille de navigateurs. Une sœur d'Anne Louineau, Angélique, épouse le navigateur Laurent Roy (1683-1750), et trois frères, Pierre, André et Henri Louineau, sont également marins. Peut-être tenons-nous ici l'élément qui explique comment Joseph Gagnon en est venu à côtoyer les Louineau.

L'AFFAIRE VEYRES

Un premier événement de la vie publique de Joseph nous est rapporté dans les papiers concernant l'affaire Veyres. Au mois d'août 1715, alors que le navire *L'heureux de Bayonne* est ancré en rade devant Québec, Charles Chasillon, maître canonier du navire, s'absente de son poste et débarque en pleine nuit plusieurs marchandises qu'il tente de cacher en ville. Son capitaine, Bernard Veyres, apprend la nouvelle lorsqu'un douanier patrouillant la grève du Sault-au-Matelot intercepte Chasillon avec une barque contenant un coffre suspect⁶.

Après enquête, les autorités trouvent chez Joseph Gagnon une partie de la marchandise disparue. Sur ce, Joseph et Anne sont convoqués à comparaître le samedi

¹ Christiane PERRON, *La vie d'un pionnier de l'île d'Orléans. Robert Gagnon 1628-1703*, Longueuil, [s. n.] 1989, p. 116.

² *Op. cit.*, p. 136.

³ Notaire Pierre Rivet, 13 novembre 1710, contrat de mariage entre Joseph Gagnon et Anne Louineau.

⁴ Notaire Gilles Rageot, le 1^{er} mai 1691, fichier *Parchemin*.

⁵ Notaire Louis Chambalon, le 12 septembre 1715, bail à loyer Marie Brenalle Louineau et autres à Joseph Gagnon, fichier *Parchemin*.

⁶ Procès de Bernard Veyres, commandant du navire *L'Heureuse de Bayonne*, présentement ancré en rade devant la ville de Québec, contre Charles Chasillon, maître canonier sur le navire, accusé d'avoir déserté le navire en emportant, nuitamment, plusieurs marchandises (vol), 15 août 1715, BANQ, TL5,D532.

13 septembre, à deux heures de relevée, en la chambre d'audience par devant nous et le lieutenant particulier pour qu'il ait à prêter serment et dire aux (autorités) ce qu'ils ont entre leurs mains appartenant audit Chosillon [...].

Voici ce que la déposition du couple nous révèle. L'action se passe à la maison des Louineau, rue du Sault-au-Matlot. En l'absence de Joseph, c'est Anne qui reçoit les marchandises de Chosillon. Il s'agit d'entreposer deux douzaines de paires de bas, 20 pièces de laine, 21 paires de souliers français et trois cassettes. On mentionne également un baril, des outils de cordonnier et quelques fusils. Anne dit dans son témoignage ne pas avoir su à qui appartenaient toutes ces choses. On remet au capitaine Veyres les objets en question et finalement, le couple reçoit six livres de France pour être venu témoigner à la chambre d'audience.

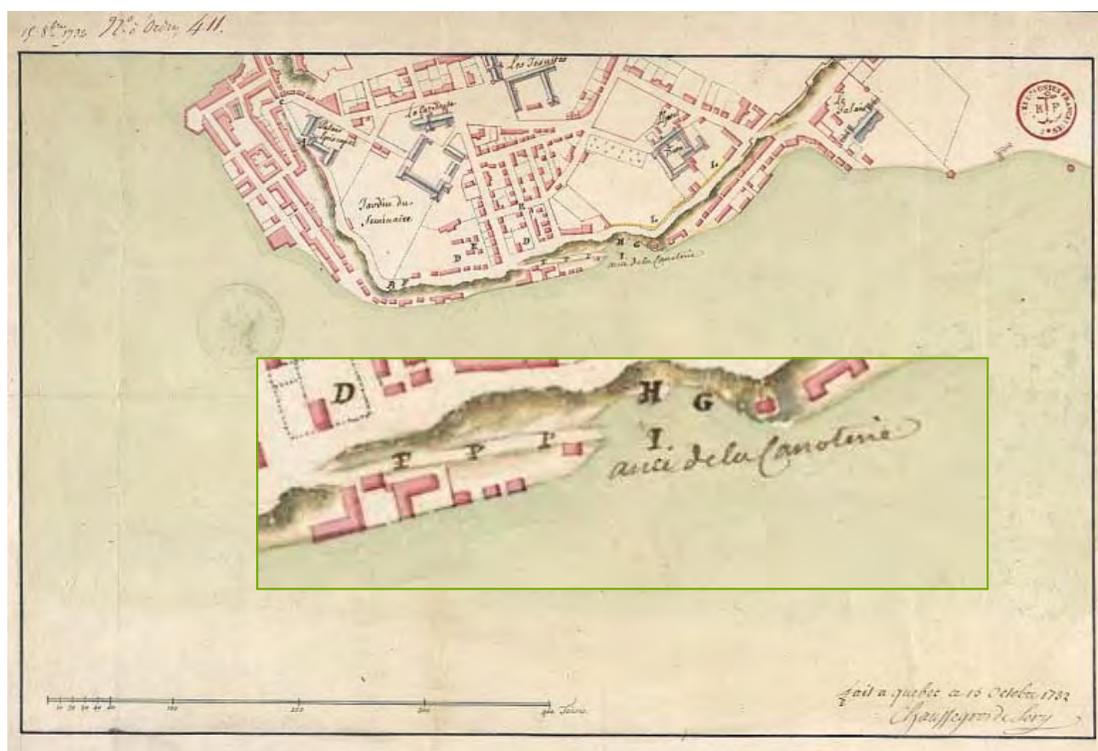
vente de la maison des Louineau, une part qui s'élève à 381 livres, 13 sols et 11 deniers⁸. Étant donné cette vente, Joseph doit déménager sa petite famille qui compte alors une seule fille, Anne Suzanne, âgée de deux ans. Il s'active donc à construire sa maison. Fait cocasse, un acte d'engagement de la même année, daté du 27 février 1716, précise que son employeur, les prêtres du Séminaire de Québec, s'engage à le payer pour ses services de capitaine de barque en lui donnant cinquante planches communes par-dessus le marché⁹. Joseph pensait-il pouvoir se construire avec ces 50 planches?

L'année suivante, un acte d'alignement donné sur la réquisition de Joseph Gagnon nous informe qu'il s'installe sur la nouvelle rue Saint-Charles, au pied de la côte de la Canoterie. Le papier mentionne qu'il veut s'y faire construire une maison de pièce sur pièce, sur un emplacement qui

lui a été concédé par messieurs du Séminaire¹⁰. Son employeur, le Séminaire, lui offre donc un emplacement situé tout juste à côté du hangar qu'on appelle « La Canoterie ». C'est un vieux bâtiment qu'Honorius Provost décrit comme servant d'entrepôt aux canots du Séminaire¹¹. Joseph entrepose les marchandises et les barques du Séminaire sur ce site¹². Habiter le site même de son travail lui facilite la tâche.

La concession de l'emplacement, qui donne directe-

ment sur la grève, fait 36 pieds de front sur la rive et a comme balise sur sa profondeur le chemin de la côte de la Canoterie. Il est à noter que l'emplacement n'est octroyé



Le secteur de la Canoterie. À partir du hangar au bout du chemin, on remarque les petites maisons des Delisle, Gagnon et Gauthier. Extrait agrandi de l'anse de la Canoterie. Source : voir la note 17.

Nous pouvons déduire de cette affaire que la maison des Louineau sert à l'occasion d'entrepôt pour les marchandises importées de France.

DÉMÉNAGEMENT À LA CANOTERIE

À la mort de ses beaux-parents, Joseph Gagnon est chargé de liquider les meubles des défunts et de distribuer, sous forme de monnaie de carte, les sommes obtenues⁷. Le 17 juin 1716, il reçoit également sa part de la

⁷ Notaire Pierre Rivet, 20 mars 1716, quittance d'André Luineau à Joseph Gagnon son beau-frère, fichier *Parchemin*.

⁸ Pierre Rivet, 17 juin 1716, quittance de Henry Louineau, Joseph Gagnon, Laurent Roy, et Cognet à Adrien LeClerc, fichier *Parchemin*.

⁹ Christiane PERRON, *op. cit.*, p. 137.

¹⁰ Alignement à Joseph Gagnon rue Saint-Charles près du Sault au Matlot, 10 juillet 1717, BAnQ, E2,P752.

¹¹ Honorius PROVOST, « La Canoterie, Essai de petite histoire », *Le Canada Français*, Québec, vol. XXVII, 10 juin 1941.

¹² Armand THERRIEN, « Naviguer au temps de la Nouvelle-France. Canots d'écorce et barques », *Cap-aux-Diamants*, n° 74, été 2003, p. 25.

que par simple billet, lequel est vite égaré. Ce n'est qu'en 1726 que le Séminaire fait refaire un acte notarié officialisant la concession¹³. La rente est de 40 sols et le cens de 1 sol, payable au premier jour d'octobre, à la fête de saint Rémy. On stipule dans l'acte qu'il est interdit à Joseph d'enlever de la terre, ou des pierres, du côté du chemin de la côte de la Canoterie, par crainte d'effondrement. Son terrain prend ainsi fin sur un talus qui supporte le chemin montant en Haute-Ville.

MAÎTRE DE BARQUE SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT

La plupart des archives de la période suivante, celle de 1718-1725, concernent directement le métier de Joseph, celui de maître de barque. Voici quelques événements qui se produisent alors qu'il navigue sur le fleuve Saint-Laurent.

NOYADE DU MATELOT BOISVERT

Une déclaration de Joseph au greffe de la juridiction royale de Montréal, le 18 octobre 1718, nous apprend qu'un de ses matelots s'est noyé en un lieu nommé cap à l'Arbre à Deschaillons, entre Québec et Montréal. Son bâtiment étant arrêté et Joseph ayant pris une chaloupe pour aller à terre avec ses matelots pour chercher du bois et étant revenu à bord, le nommé Boisvert, matelot, ayant pris les chaînes de haubans pour monter dans ledit bâtiment, et comme il y avait un fort courant, (...) tomba à l'eau, quoique le dit déclarant (Joseph) lui eut dit plusieurs fois de bien se tenir et de ne point laisser aller ledit haubans.

Les autres matelots, toujours à bord de la chaloupe, tentent de retrouver leur compagnon, mais sans succès, attendu que ledit Boisvert ne revenait point sur l'eau¹⁴.

UN MOIS D'OCTOBRE MOUVEMENTÉ...

Le 20 octobre 1721, Joseph Gagnon comparaît en personne au Conseil supérieur pour en appeler d'une sentence rendue contre lui le 28 septembre 1721 en la juridiction royale de Montréal. Philippe You de la Découverte, marchand de cette ville, l'accuse pour des dommages faits sur deux pièces de toile. Le conseil qui entend Joseph lui est favorable et la sentence est mise à néant¹⁵.

Une semaine plus tard, le 27 octobre 1721, une ordonnance de l'intendant Bégon déclare que le jour d'hier entre dix et vingt heures du Soir les nommés Barthelemy Roy et Joseph Caleu garde dudit domaine, Pierre Luc, et François Auger gardes de la compagnie des Indes pour le Castor ont saisi dans la maison de la nommée Gagnon demeurante à la Canoterie,

deux barriques et trois ancres d'eau-de-vie, lesquels étaient débarqués en fraude par le dit Caillaud, capitaine du navire L'Heureux retour et par plusieurs matelots dudit navire dans la chaloupe d'iceluy¹⁶.

Si le document ne mentionne pas le prénom de la nommée Gagnon, deux éléments pointent vers Anne Louineau. D'abord, elle est bien une Gagnon par son mariage. Ensuite, quatre familles seulement habitent le site de *La Canoterie* en 1721 : les Delisle, Gauthier dit Larouche, Gaillard et Gagnon. À ce sujet, il faut consulter la carte du secteur faite par Chaussegros de Léry, datée du 15 octobre 1732¹⁷, et prendre en compte les informations contenues dans l'acte d'alignement de Joseph, daté du 10 juillet 1717.

Revenons à la saisie comme telle. L'eau-de-vie que le capitaine Étienne Caillaud importe de La Rochelle est-elle destinée à être entreposée temporairement chez Joseph, comme pour les marchandises de l'affaire Veyres? Ou bien s'agit-il d'une commande privée passée par Joseph lui-même? Peu importe la raison, la saisie est déclarée valable et la nommée Gagnon est menacée de payer une amende.

L'ENGAGEMENT D'UN MATELOT

Nous possédons l'acte d'engagement d'Étienne Martin, matelot, qui se joint à l'équipage de Joseph au printemps 1722 : *Par devant le notaire Royal en la prévosté de quebec soussigné y résident et témoins cy après nommés fut présent en sa personne Estienne martin navigateur demeurant en la Seigneurie de Neuville lequel de son bon gré s'est engagé a Joseph Gagnon Mt de Barque pour le service en la ditte qualité de matelot pour naviguer dans le fleuve St Laurent depuis quebec jusqu'au montreal et au dessous de quebec jusqu'à tadoussac pendant la navigation de la presente année et commencer le quinsiesme de ce mois et ce (avec) vingt livres par mois payable au bout de chaque mois jusques fin de la navigation de cette année que le dit gagnon s'est obligé et s'oblige de payer au dit Martin*¹⁸.

On note l'étendue du territoire couvert par Joseph et sa barque. Plus loin dans l'acte, on stipule les clauses à respecter au cas où le matelot tombe malade : (...) *cependant le cas avenant de maladie du dit martin pendant le voyage quils feront suivant montreal ou du coste de tadoussac ses*

¹³ Notaire Jean-Etienne Dubreuil, 15 avril 1726, bail du Séminaire de Québec à Jos. Gagnon, fichier *Parchemin*.

¹⁴ Déclaration par Joseph Gagnon, maître de barque, concernant la noyade de Boisvert, matelot, 18 octobre 1718, BAnQ, TL4,S1,D2296.

¹⁵ Appel mis à néant de la sentence rendue le 28 septembre 1721, dans la cause de Joseph Gagnon, maître de barque, et Philippe You de la Découverte, 20 octobre 1721, BAnQ, TP1,S28,P15668.

¹⁶ Ordonnance de l'intendant Bégon qui déclare bonne et valable la saisie de deux barriques et trois ancres d'eau-de-vie dans la maison de la nommée Gagnon, demeurant à la Canoterie, 27 octobre 1721, BAnQ, E1,S1,P1336.

¹⁷ Plan du rempart et de l'anse de la Canoterie à Québec, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 15 octobre 1732, Archives nationales d'outre-mer (ANOM, France), FR CAOM 3DFC411C, pris dans le site Archives Canada-France. http://bd.archivescanadafrance.org/acf/doc.xsp?id=FRCAOM_Canada002_frcaom3dfc411c&qid=sdx_q0&fmt=tab&base=fa&n=1&root=FRCAOM_Canada002&ss=true&as=&ai=&from=

¹⁸ Notaire Jean-Étienne Dubreuil, 3 avril 1722, engagement du matelot Estienne Martin à Jos. Gagnon, fichier *Parchemin*.

gages ne couvront que du jour quinsiesme de ce mois jusques au jour quil sera malade et aresté a terre (auquel) temps le dit gagnon ne sera tenu luy donner aucun gages.

Joseph prend ensuite ses précautions en exigeant de ses matelots qu'ils consacrent leur été exclusivement à son service. Il leur est interdit de travailler ailleurs pendant la durée du contrat : (...) *l'équipage sera noury fera son devoir autant qui lui sera possible en la ditte qualité de matelot sans s'absenter ny aller ayllieur servir en la ditte qualité.*

UN AFFALEMENT SUR LES BATTURES DU LAC SAINT-PIERRE

Une déclaration de Joseph datée du 10 octobre 1725, faite à Montréal, relate comment sa barque s'est échouée à l'entrée du lac Saint-Pierre : *Joseph gagnon, Mt. de Barque ci présent mouillé en cette rade, lequel a dit et déclaré qu'étant parti de Québec avec sa barque pour se rendre en cette ville, le vingt deux septembre dernier, la ditte barque chargée de plusieurs marchandises de fret pour les marchander en cette ville et notamment de cent quarante minots de sel, que le vingt cinq du même mois étant à l'entrée du lac avec un gros vent qui fit afaller la barque sur une bature (...), il se fit une voie d'eau, ce qu'il ne peut empecher quelques soins qu'il peut se donner, et la crainte qu'il a qu'il y ait des avaries sur ledit sel, ayant entré de l'eau dans son bâtiment...*¹⁹

Nous retenons donc de cette période que Joseph transporte diverses marchandises pour le compte de marchands de Québec et de Montréal. Il semble bien établi dans le milieu. Or, un constat s'impose. Diverses avaries causées aux marchandises témoignent de la lourdeur des responsabilités incombant au maître de barque. Outre le cas de You de la Découverte, Joseph traîne une dette de 2 000 livres envers le marchand Jean Crespin, de Québec, en date du 3 mai 1721²⁰. De plus, il est redevable à Jean Biron dit Fresnière, marchand de Montréal, pour des torts causés à ses pelleteries²¹.

LA PATROUILLE DU LAC ONTARIO

À l'automne 1725, deux barques sont construites au fort Frontenac* en vue de faire la patrouille du lac Ontario et de ravitailler le nouveau poste de Niagara²². L'administration française veut barrer la route aux Anglais qui achètent à meilleur prix les fourrures des environs, tout spécialement à leur nouveau poste de Chouagen (Oswego), au sud du même lac. L'une des barques est

confiée à Joseph. Nous possédons l'état de compte de cette patrouille pour l'année 1726 :

*Prix estimatif de la dépense faite pour les vivres et gages de deux Maitres de Barque et quatre Matelots qui ont navigué dans les barques sur le lac Ontario. Savoir; Gagnon, Maitre de Barque pour se rendre de Québec à Montréal (10 livres); Pour 24 jours de pension à Montréal à 20 sols par jour (24 livres); Pour ses vivres depuis le 21 avril qu'il est parti de Montréal jusqu'au 15 novembre qu'il est arrivé à Québec à raison de 2 livres de pain et ½ livre de lard par jour, une livre de tabac et deux pots d'eau-de-vie par mois*²³.



A "House of Peace:" The Castle or Mess House at Fort Niagara, Built 1726

La maison à mâchicoulis, fort Niagara, construite par Chaussegros de Léry en 1726.

Source : Frank H. Severance, *An old frontier of France*, vol. 1, Dodd, Mead and Company, 1917, p. 227.

L'identité de Joseph Gagnon, nommé ici simplement *Gagnon, Maître de Barque*, est corroborée par l'acte de concession de son emplacement de la Canoterie, daté du 15 avril 1726, qui le dit *en voyage dans les pays d'en haut*²⁴. Le même jour, il déclare travailler au fort Frontenac (Cataracoui) lors d'une présence à Montréal, alors qu'il règle devant le notaire Adhémar son contentieux avec le marchand Biron dit Fresnière²⁵.

Faire la police du lac Ontario engendre son lot de risques. Joseph doit intercepter les contrebandiers, confisquer leurs fourrures, valider des passeports, et ramener les fautifs aux forts Niagara et Frontenac. L'historien Frégault remarque à ce sujet : *Aux Canadiens, il fut strictement défendu de se rendre sans permission chez les Anglais, à peine d'une forte amende et de punition corporelle en cas de récidive; même à ceux qui avaient obtenu un passeport leur permettant de passer par le sud du lac Ontario, de peur qu'ils ne s'arrêtassent au comptoir anglais d'Oswego*²⁶.

* **NDLR** : à l'emplacement actuel de la ville de Kingston, en Ontario.

¹⁹ Déclaration de Joseph Gagnon, capitaine maître de barque, relativement au fait que sa cargaison peut avoir été endommagée, 10 octobre 1725, BAnQ, TL4,S1,D3187.

²⁰ Notaire Gilbert Boucault de Godefus, 8 février 1737, transaction entre Estèbe et Joseph Gagnon, maître de barque, fichier *Parchemin*.

²¹ Notaire J. B. Adhémar dit Saint-Martin, 15 avril 1726, obligation de Joseph Gagnon pour le roi au fort Frontenac Catarakoui, à Québec, à Jean Biron dit Fresnière, marchand, de Ville-Marie, fichier *Parchemin*.

²² Mémoire touchant le lac Ontario, Chaussegros de Léry, sans date, pris dans *l'Inventaire des Papiers de Léry conservés aux Archives de la Province de Québec*, Pierre-Georges Roy, 1939, p. 165.

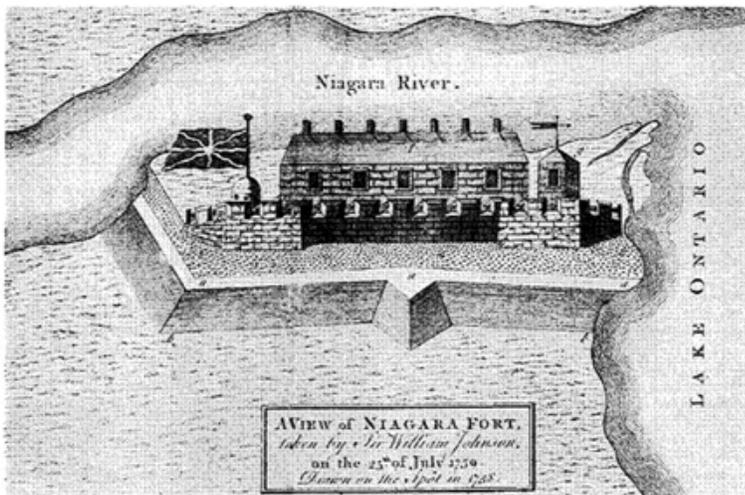
²³ Prix estimatif ou comparaison de la dépense faite par le roi pour les gages, vivres et autres des maîtres de barque et matelots qui ont navigué sur les barques en 1726 et qui navigueront en 1727 sur le lac Ontario, Archives Canada, Série C11A.

²⁴ Notaire Dubreuil, 15 avril 1726, bail du Séminaire de Québec à Jos. Gagnon, fichier *Parchemin*.

²⁵ Voir référence 21.

²⁶ Guy FRÉGault, *La civilisation de la Nouvelle-France, 1713-1744*, Montréal, Fides, 1969, p. 76.

Des contemporains de l'époque, comme le récollet Crespel ou Louis-Antoine de Bougainville, notent également la difficulté de naviguer sur ce lac : *La navigation du lac Ontario est assez périlleuse et fort pénible. Le moindre vent le rend clapoteux; les lames y sont courtes et fréquentes et dans les gros tems on y est plus fatigué qu'en pleine mer*²⁷. Les barques pilotées par Joseph, d'environ 80 tonneaux de capacité²⁸, en subissent les contrecoups. À ce sujet, nous recensons plusieurs avaries faites aux barques au fil des années. Des correspondances destinées au ministre de la Marine, écrites par différents intendants, mentionnent régulièrement des réparations urgentes à faire (radoubs), des échouements, et parfois, il est nécessaire de mettre au rancart une barque trop abîmée.



Plan of Fort Niagara Ascribed to Jonathan Carver
From the Royal Magazine, London, 1759

Plan du fort Niagara.

Source : Frank H. SEVERANCE, *An old frontier of France*, vol. 1, Dodd, Mead and Company, 1917, p. 372.

Joseph Gagnon passe une dizaine d'étés sur le lac Ontario. Dans les dépenses de la colonie pour l'année 1732, document signé Hocquart, selon les comptes du trésorier Thomas-Jacques Taschereau, il est écrit : *Autres dépenses a Joseph Gagnon et autres Maîtres et matelots sur les barques du Roy naviguant sur le lac Ontario pour leur gages; 1359 livres, 3 sols et 4 deniers*²⁹. Plus tard, dans le contrat de mariage du 29 juin 1735 de Marie Anne Gagnon avec Julien Joly, navigateur, il est écrit : *Marie Anne Gagnon, fille de Joseph Gagnon et de Anne L'huyneau ses pere et mere demourants en cette ville absents quand a present pour le service de sa majesté au fort de frontenac*³⁰.

²⁷ Louis-Antoine de BOUGAINVILLE, *Écrits sur le Canada*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 2003, p. 118.

²⁸ Emmanuel CRESPEL, *Voyages et Naufrages du R. P. Crespel*. Collection Jardin de Givre, Pierre Rouxel, Imaginaire Nord, 2009, p. 116.

²⁹ Dépenses de 1732, signé Hocquart, fait le 25 septembre 1734, Archives Canada, MG1-C11A.

³⁰ Contrat de mariage entre Marie Anne Gagnon et Julien Joly, navigateur, 29 juin 1735, BAnQ, TL5,D1052.

Fait étonnant, nous apprenons ici, par la présence d'un *s* au mot *absents* qu'Anne Louineau est partie avec son mari au fort Frontenac. Habitait-elle dans le fort? Et qu'en est-il de leurs enfants? Les avait-on laissés à la maison de la Canoterie? Nous ne possédons malheureusement pas les actes paroissiaux tenus au fort Frontenac. Ceux-ci nous auraient grandement aidé à reconstituer certains événements.

SES AMITIÉS ET SA FAMILLE

Dominique Aussion dit Petit

Joseph Gagnon partage une longue amitié avec Dominique Aussion (Otion, Osrion) dit Petit, soldat canonnier de la compagnie de Lignery³¹. Ce natif de la Gascogne, cabaretier et, qui plus est, archer de la maréchaussée, est désigné témoin dans le contrat de mariage de Joseph en 1710. Plus tard, Joseph nomme un de ses fils du nom de son ami, *Dominique Gagnon*, et Aussion en est le parrain. L'enfant meurt à l'âge de sept ans le 19 juin 1732. Étant donné l'absence du père lors de la sépulture, nous pouvons supposer qu'il n'apprend la nouvelle qu'à son retour du lac Ontario, tard à l'automne.

Dominique Aussion n'a pas plus de chance de son côté. De son mariage avec Geneviève Soulard le 5 février 1711, nous ne lui connaissons aucune descendance. Les deux se séparent en 1731³². L'infertilité du couple en est-elle la raison? Geneviève désigne Joseph Gagnon comme son procureur général en 1733³³. Désormais, c'est lui qui s'occupe de ses biens. Au décès de Geneviève le 14 mai 1739, Dominique Aussion devenu veuf se remarie avec

Marie-Geneviève Pin (Pain) le 23 novembre de la même année. Joseph Gagnon est désigné comme *ami* dans le contrat de mariage³⁴. Malheureusement, cette deuxième union n'engendre pas plus de descendant que la première. Toutefois, le cabaretier laisse en postérité plusieurs documents aux Archives nationales du Québec. Nous le trouvons dans maintes affaires et litiges avec des clients qui cumulent des dettes de consommation d'alcool obtenu à crédit...

Guillaume Gaillard

Une relation importante pour Joseph est celle avec Guillaume Gaillard. Ce marchand saintongeais fait

³¹ Contrat de mariage entre Dominique Aussion et Geneviève Soulard, 25 janvier 1711, BAnQ, CR301,P679.

³² Notaire Henry Hiché, 19 juin 1731, renonciation de la femme de Dominique Aussion, fichier *Parchemin*.

³³ Notaire Dubreuil, 8 janvier 1733, procuration de Geneviève Soulard à Joseph Gagnon, fichier *Parchemin*.

³⁴ Contrat de mariage passé devant Louis Pinguet, Dominique Aussion et Marie-Geneviève Pin, 20 novembre 1739, BAnQ, CR301,P2043.

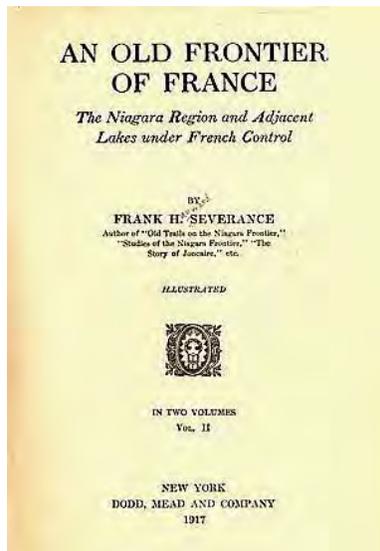
connaissance avec la famille Gagnon alors qu'elle possède toujours la terre de Sainte-Famille. Nous savons, par deux quittances datées de 1703 et 1704, que Gaillard achète le blé produit à la ferme de Robert Gagnon³⁵. Spécialiste du droit des affaires, ce marchand s'occupe en 1709 de la procuration de Joseph dans le litige concernant l'héritage paternel³⁶. Joseph sort gagnant de cette cause et obtient sa part, qui s'élève à 500 livres³⁷.

Gaillard réside déjà à la Canoterie lorsque Joseph vient s'y installer à l'été 1717. Siégeant désormais au Conseil supérieur, Guillaume possède une grande demeure entourée d'un long mur de pierre, le tout faisant 100 pieds de front sur la grève³⁸. Seul l'emplacement de François Gauthier sépare la maison de Joseph de celle de Gaillard : *Nous commis de Monsieur le Grand voyer du Roy de ce pays avons donné allignement audit Gangnon d'une lignée droite à prendre deux pouces dans l'intérieur du mur de la maison de M. M. Guillaume Gaillard conseillée du Roy au Conseil Supérieur de ce pays passant sept pieds au devant la maison de François Gauthier La Rouche sans sortir de l'allignement que je lui ai marqué étant les dernier batiment jusqu'à présent qui soit sur la ditte ligne*³⁹.

Au baptême d'Anne Suzanne, fille de Joseph, en date du 2 septembre 1714, la femme de Gaillard, Catherine Neveu, est marraine. Des années plus tard, après la mort de Guillaume, son fils, Jean-Baptiste Gaillard, perpétue toujours une relation d'amitié avec les Gagnon. Jean-Baptiste est présent au mariage de Louise, fille de Joseph, avec Pierre Parant, le 22 septembre 1738⁴⁰.

Les Maillou et Duroy

Joseph entretient également une certaine relation avec la famille Maillou, tout spécialement avec Jean-Baptiste, maître architecte, et son frère Pierre. Les Maillou sont voisins des Louineau sur la rue du Sault-au-Matelot,



Page couverture du livre d'où sont extraites les photos du fort Niagara.

Source : <http://www.archive.org/details/oldfrontieroffra02seveuoft>

jusqu'au déménagement de Joseph, vers 1717. Jean-Baptiste Maillou est désigné comme parrain du deuxième fils de Joseph, Jean-Baptiste Gagnon, le 21 juin 1716. Quant à Pierre Maillou, il est témoin au mariage de Louise Gagnon et Pierre Parant. C'est l'architecte Maillou qui fait l'estimation finale de la maison de Joseph lors de sa vente en 1748⁴¹.

Par ailleurs, deux filles du marchand Pierre Duroy, de Québec, Barbe et Marie-Louise, ainsi que sa femme Marguerite Levasseur, figurent chacune comme marraine d'un enfant de Joseph. Joseph entretient-il des liens d'affaires avec cette famille?

LA FIN DE SA VIE

Au recensement du fief du Sault-au-Matelot de 1737, Joseph et Anne habitent toujours leur maison de la Canoterie. Cette année-là, le couple est incapable de payer la rente et le cens aux messieurs du Séminaire⁴². Quelle en est la raison? Nous savons que la situation financière de Joseph est précaire. Les contrats pour le service du roi au fort Frontenac prennent fin en novembre 1736. Il se voit également incapable de poursuivre le remboursement au sieur Guillaume Estèbe des dettes dues à feu Jean Crespin. Au nom des héritiers, Estèbe renonce à exiger de notre vieux navigateur le montant cumulé des intérêts, compte tenu des circonstances⁴³.

C'est dans ces conditions que Joseph déniché une terre pour son fils Ignace dans une nouvelle seigneurie en Beauce, à Sainte-Marie. Le seigneur de l'endroit est nul autre que Thomas-Jacques Taschereau, le même qui est responsable des états de compte pour le ministère de la Marine et qui, ce faisant, connaît bien Joseph Gagnon pour son travail au fort Frontenac. Lorsque le 17 août 1741, Ignace, Joseph et Thomas-Jacques se rencontrent à l'étude du notaire Imbert, Joseph signe au nom de son fils mineur et stipule en son nom⁴⁴. Thomas-Jacques est en terrain connu. Il n'hésite pas à octroyer une terre à

³⁵ Christiane PERRON, *op. cit.*, p. 196-197.

³⁶ Ordonnance de l'intendant Jacques Raudot qui condamne Pierre Drouin et Louise Letourneau, sa femme, à payer au sieur Gaillard, chargé de la procuration de Joseph Gagnon, au paiement de la part qui lui revient comme héritier en partie de Dorothee Gagnon (décédée le 4 mars 1707), dans la somme de 4 500 livres, 22 juin 1709, BANQ, E1,S1,P610.

³⁷ Notaire Pierre Rivet, 18 mars 1711, quittance par Joseph Gagnon à Pierre Drouin, fichier *Parchemin*

³⁸ André LAFONTAINE, *Recensements annotés de la ville de Québec, 1716-1744*, Sherbrooke, A. Lafontaine, 1983, section fief du Sault-au-Matelot, 1737, p. 345.

³⁹ Voir référence 10.

⁴⁰ Notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour, 22 septembre 1738, contrat de mariage entre Pierre Parent et Marie Louise Gagnon, fichier *Parchemin*.

⁴¹ Enchère d'un emplacement de la succession de feu Joseph Gagnon, navigateur, de Québec, et d'Anne Louineau, 10 décembre 1748, BANQ, CC301,S1,D2076.

⁴² Succession de feu Joseph Gagnon, navigateur, de Québec, et d'Anne Louineau, le 23 octobre 1748, BANQ, CC301,S1,D2066.

⁴³ Voir référence 20.

⁴⁴ Notaire Jacques Imbert, 17 août 1741, concession d'une terre à Ignace Gagnon, fichier *Parchemin*.

un jeune homme qui vient tout juste d'avoir ses 20 ans. Le seigneur connaît bien la famille du jeune Ignace.

L'équipe du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal considère le 27 août 1742 comme le jour du décès de Joseph, répertorié à l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est la seule date qui nous semble véridique. Bien que d'autres sources proposent le 22 août 1744, une lecture de l'inventaire après décès de 1748 nous révèle en bas de la première page, entre deux taches d'encre : *(Il) est décédé il y a six a(?)*⁴⁵.

Dans le même document, il est écrit qu'il en coûte 21 livres et 10 sols pour payer les frais funéraires de Joseph. C'est Julien Joly, son beau-fils, qui paie la facture.

Le délai de six ans entre le décès de Joseph et les procédures pour régler l'héritage, en 1748, est source de plusieurs interrogations. D'autant plus qu'au recensement de la ville de Québec en 1744, la veuve Louineau n'apparaît pas dans les registres. Pourtant, le recenseur dénombre les ménages voisins immédiats. Pierre Bouchard loue bel et bien la maison de Gauthier dit Larouche, voisin du côté est, et les Delisle sont toujours présents du côté ouest...

Dans le contrat de mariage d'Élisabeth Gagnon, fille de feu Joseph, avec Antoine Brousseau, forgeron, le 6 février 1746, il est écrit qu'Anne Louineau demeure rue de la Canoterie⁴⁶. Pourquoi le recensement omet-il donc d'enregistrer Anne en 1744? Plus tard, dans les différents papiers concernant la vente de la maison en 1748, Anne est dite *demeurante rue du Sault-au-Matlot*⁴⁷. Le mystère se dissipe peut-être si nous ajoutons que le jour de l'inventaire des biens, préparé par le notaire Barolet le 21 septembre 1748, la maison de Joseph contient encore l'ensemble de ses meubles et ustensiles, dont le lit et les hardes revenant à Anne Louineau selon

⁴⁵ Notaire Claude Barolet, 21 septembre 1748, inventaire d'Anne Louineau, fichier *Parchemin*.

⁴⁶ Notaire Claude Barolet, 6 février 1746, contrat de mariage Antoine Brousseau et Élisabeth Gagnon, fichier *Parchemin*.

⁴⁷ Voir les références 41, 42.

les clauses de son contrat de mariage. Ainsi donc, soit qu'Anne ait été absente de son logis pendant un certain temps en 1744, soit que la maison ait été louée temporairement.

Une chose est certaine : Anne manque de liquidités après le décès de son mari. Son fils Ignace lui avance 150 livres entre 1742 et 1748⁴⁸. Cette somme lui est remboursée au printemps 1749, après la vente de la maison familiale.

Si nous retournons à l'inventaire après décès fait par le notaire Barolet, nous remarquons la signature de Joseph Cadet, boucher du roi, présenté comme témoin lors de



Courtesy Canada Steamship Lines' Marine Hist. Coll.

FRENCH VESSELS IN THEIR AUTUMN RIG, ON LAKE ONTARIO

Image parue dans un ouvrage de 1931 (*Freshwater: a history and a narrative of the Great Lakes*/written and illustrated by George A. Cuthbertson), dessin de George A. Cuthbertson. On trouve l'ensemble de son œuvre dans le fond *George Adrian Cuthbertson* aux Archives du Canada.

http://collectionscanada.gc.ca/pam_archives/index.php?fuseaction=genitem.displayItem&lang=fr&rec_nbr=2962699&rec_nbr_list=2962699,2962669,2958508,2928544,2915319,2915318,2915317,2915316,2915315,2915314

l'évaluation des biens. C'est lui qui achète l'emplacement et la maison de Joseph Gagnon en janvier 1749, pour 1 505 livres⁴⁹. Le célèbre boucher est déjà propriétaire de la maison à deux étages joutant celle des Gaillard, la fameuse maison Cadet⁵⁰. Cadet a d'ailleurs comme projet d'utiliser le terrain des Gagnon pour y entreposer ses précieuses denrées et marchandises⁵¹. Des

⁴⁸ Notaire Claude Barolet, 2 avril 1749, quittance générale sur ladite héritière Joseph Gagnon audit Joseph Cadet, fichier *Parchemin*.

⁴⁹ *Op. cit.*

⁵⁰ Honorius PROVOST, « La maison Cadet », *Vieilles maisons de Québec*, Québec, Société d'histoire régionale, *Cahiers d'histoire*, n° 1, 1947, p. 27-32.

⁵¹ André CÔTÉ, *Joseph Cadet, 1719-1781 : négociant et munitonnaire du roi en Nouvelle-France*, Sillery, Les éditions Septentrion, 1998, p. 45.

années plus tard, Joseph Cadet est l'un des principaux complices de l'intendant Bigot dans le procès terminé en France en 1763 et appelé l'*Affaire du Canada*. L'emplacement de Joseph Gagnon a donc servi à entreposer les marchandises surfaturées de la Guerre de la Conquête...

Anne Louineau décède le 3 janvier 1767, après avoir résidé dans différentes chambres de la ville de Québec, dont une d'où elle fut évincée en 1755⁵². Peu avant sa mort, elle donne le reste de ses biens à sa fille Marie Louise⁵³. C'est cette dernière qui s'occupe de sa mère jusqu'à la fin.

CONCLUSION

Le parcours de Joseph tel que raconté ici nous permet d'esquisser certains traits de sa personne. Pour terminer, nous nous permettrons, sur la base des éléments connus, de laisser cours à notre imagination.

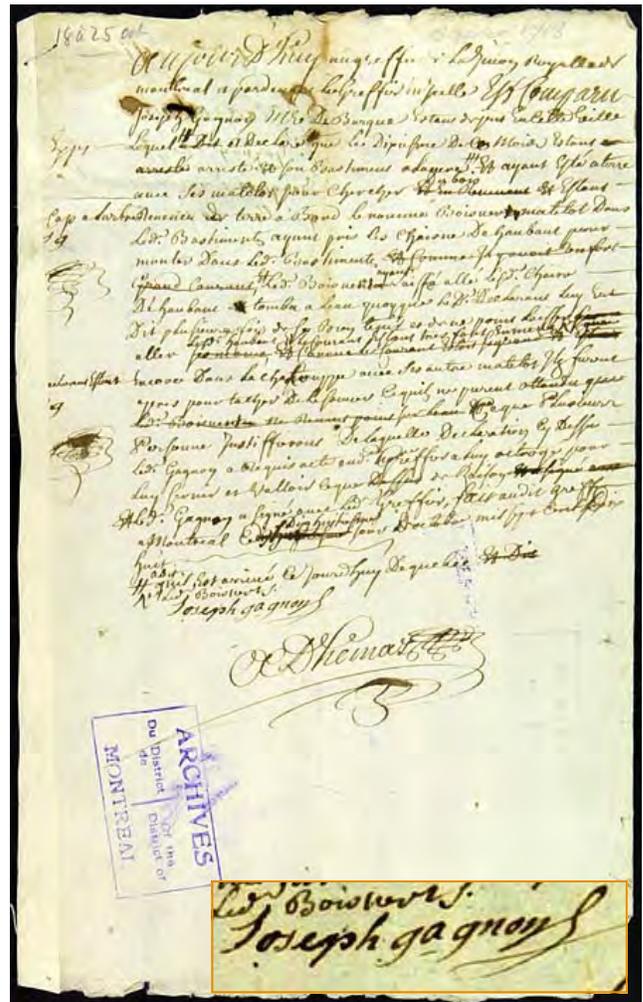
Sachant lire et écrire, ses voyages en haute mer lui donnent une vision du monde toute particulière, voire originale. Joseph appartient à la première génération née au Canada. Son voyage en France, alors qu'il est dans la jeune vingtaine, le frappe. Qui sait? Le contraste entre l'ancien monde et sa nouvelle patrie, la vallée laurentienne, provoque peut-être un tiraillement identitaire...

Une fois que Joseph s'est établi à Québec, les contrats de transports avec divers marchands démontrent le sérieux de son travail. Dans les différents incidents l'impliquant, les autorités lui font confiance. Le respect qu'il y gagne, jumelé aux relations qu'il entretient avec Gaillard et Crespin, tous deux conseillers au Conseil supérieur, explique pourquoi il est choisi pour patrouiller le lac Ontario dès 1726. Faire observer les lois d'une lointaine administration sur cet immense lac sauvage nécessite une reconnaissance de ses pairs, ainsi qu'une loyauté exemplaire.

Pour ce qui est de la descendance de son nom, seul son fils Ignace, établi en Nouvelle-Beauce, la lui assure. Nos grands généalogistes ont longtemps ignoré cette filiation⁵⁴. Ils pensaient que seuls les deux frères de Joseph, Jean et Jacques, partis dans le Bas-Saint-Laurent, avaient assuré la pérennité de la branche du père, Robert Gagnon. Cela explique peut-être le peu d'intérêt porté envers Joseph Gagnon jusqu'à tout récemment.

Cet article avait comme objectif d'établir un cadre général pour ensuite présenter les principales pistes à

éclaircir. Ainsi, il reste à découvrir la nature des activités de Joseph avant son mariage. A-t-il vraiment possédé une terre dans sa jeunesse? Quelles furent les circonstances entourant son voyage en France vers 1704? Comment était la vie au fort Frontenac entre 1726 et 1735? Les différents commandants des postes Niagara et Frontenac mentionnent-ils le travail de Joseph dans leurs correspondances? Que faisait Anne Louineau au fort Frontenac en 1735? Et où était-elle lors des événements de 1759? S'était-elle réfugiée en Beauce chez son fils Ignace? Bref, le travail de recherche ne fait que commencer!



Signature de Joseph Gagnon, 1718, au bas de l'acte concernant la noyade du matelot Boisvert. Signature agrandie dans l'encadré. Source : BAnQ, TL4,S1,D2296.

⁵² Cause entre le nommé Lemaître Jugon et Marie-Anne Louineau, veuve de feu Joseph Gagnon, défenderesse, BAnQ, TL1,S11,SS1,D103,P472.

⁵³ Notaire François-Emmanuel Moreau, 23 janvier 1764, vente faite par Louise Louisneau, veuve de Joseph Gagnon, fichier *Parchemin*.

⁵⁴ Christiane PERRON, « Le véritable ancêtre d'Ignace Gagnon, l'un des premiers pionniers de la Nouvelle-Beauce », *Mémoires*, SGCF, n° 41, cahier 183, printemps 1990, p. 29-33.



LES GLANURES DE *L'Ancêtre*

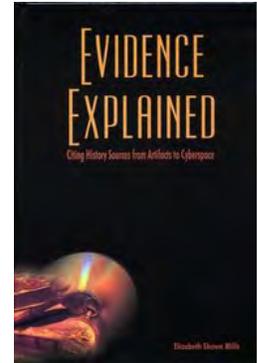
Rodrigue Leclerc (4069)

La revue *L'Ancêtre* puise dans divers contenus des informations généalogiques d'intérêt général ou à caractère particulier dans le but de renseigner son lectorat. Plusieurs de nos lectrices et lecteurs poursuivent des recherches en généalogie et les sources à consulter varient beaucoup. Certaines sont contemporaines; d'autres peuvent dater mais sont toujours utiles. Une rubrique comme **Les Glanures** permet d'identifier des outils de recherche des plus utiles. Les éléments retenus sont colligés par Rodrigue Leclerc et approuvés par le Comité de *L'Ancêtre*. Pour nous joindre : sgq@uniserve.com

Un ouvrage d'Elizabeth SHOWN MILLS

L'ouvrage suivant a paru ces derniers mois :

Elizabeth SHOWN MILLS. *Evidence Explained. Citing History sources from Artifacts to Cyberspace*, Baltimore (Maryland), Genealogical Publishing Company, 2012, 885 p. (Second edition).



Des éléments de contexte

- Ce livre a été produit dans le contexte de l'établissement d'une preuve en généalogie, ce que les Américains appellent la *Genealogical Proof Standard* (GPS). Une telle approche n'a pas été empruntée au Québec et, au fait, aurait-elle pu l'être? Au Québec, la richesse du contenu des registres de l'état civil et leur grande accessibilité relèguent quelque peu dans l'ombre la problématique de la preuve en généalogie.
- L'auteure SHOWN MILLS est une autorité reconnue aux États-Unis sur les aspects théoriques de la généalogie, parce qu'elle s'intéresse aux questions de fond.
- Ce livre traite de réalités américaines mais la plupart d'entre elles se rencontrent au Québec.

Commentaires :

- Un tour d'horizon complet et fouillé des diverses sources regroupées par « univers »; de l'information intéressante et de nombreux exemples pratiques sur la façon de citer une source, une réalité à laquelle un chercheur est souvent confronté; plusieurs parties peuvent servir de modèle.
- Deux parties théoriques se trouvent au début du livre et font un dixième du nombre total de pages soit :
 - *Fundamentals of evidence analysis* [p. 13-38];
 - *Fundamentals of citation* [p. 39-90].
- Des éléments particuliers à souligner :
 - un livre volumineux (885 pages) conçu dans une perspective utilitaire; des indications relatives à la fiabilité de la source. Des exemples d'une référence citée une première fois et la façon d'y référer ultérieurement;
 - un style factuel, un texte aéré et souvent disposé en points de forme; le tout prend ultimement quelque peu la forme d'un dictionnaire;
 - la présence d'un glossaire [p. 819-830];
 - la présence d'un index détaillé [p. 835-885];
 - la présence de plusieurs pages de couleur grise truffées de « *Quick Check Models* » et de nombreux exemples;
 - une reliure de grande qualité;
 - un ouvrage actuel compte tenu de la nature de son contenu et de son traitement; les courriels, les blogues et les tweets sont notamment traités;
 - une réserve : le traitement des notices nécrologiques est beaucoup trop bref compte tenu de l'importance conjoncturelle grandissante de cette source.

Bref, un livre de référence de qualité et de bon aloi mais difficile à recenser correctement en raison du grand nombre et de la diversité des informations traitées; d'une utilité assurée pour tout chercheur.

Source : <http://chercheurnomade.blogspot.ca/2012/11/un-ouvrage-delizabeth-shown-mills.html> vendredi 23 novembre 2012, avec l'autorisation de Gilles Cayouette (2371).

NDLR : le site de l'auteure Elizabeth SHOWN MILLS peut être consulté à <http://historicpathways.com/>

L'auteure a aussi publié d'autres ouvrages axés sur la recherche en généalogie aux États-Unis.

Le recensement de 1901

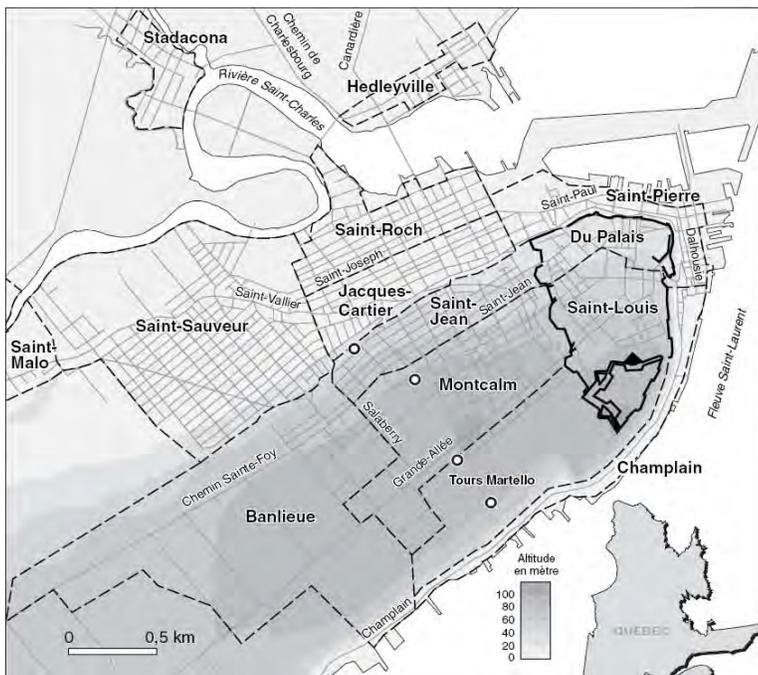
Le recensement du Canada de 1901 est disponible en ligne sur le site de Bibliothèque et Archives Canada www.collectionscanada.gc.ca/. Il s'agit de photographies des pages du questionnaire qui sont difficiles à consulter.

Des bénévoles ont retranscrit cette information dans une base de données qui est accessible, en anglais seulement, sur le site d'Automated Genealogy <http://automatedgenealogy.com/census/Province.jsp?province=QU>

C'est un travail colossal. Les erreurs sont nombreuses mais un processus de révision est en cours. À terme, le but d'Automated Genealogy est de coupler cette information avec celles des autres recensements et avec d'autres sources de données nominatives comme le *Dictionnaire biographique du Canada* et les articles de journaux. Les généalogistes auraient ainsi accès en ligne à une variété d'informations sur un même individu ou une même famille.

J'ai relevé dans la banque de données d'Automated Genealogy les informations sur quelques familles que je connais et j'ai ajouté des corrections entre parenthèses lorsqu'il y avait des erreurs. Ces erreurs peuvent avoir été faites par les recenseurs qui ont visité les familles en 1901 (certains écrivaient vraiment comme des ignorants) ou encore par les bénévoles d'Automated Genealogy qui ont retranscrit les données. Il se peut aussi que des familles aient mal répondu aux questions qui leur étaient posées en 1901, la mauvaise prononciation des prénoms étant une source d'erreur fréquente. Mais dans l'ensemble, c'est un excellent travail qui sera très utile aux généalogistes. Des exemples :

- À Saint-Étienne-des-Grès, comté de Saint-Maurice, la famille n° 22 : St Onge (St-Onge ou Saintonge) Filex (Félix), sa femme Georgina (Georgianna), leurs enfants Marilouse (Marie-Louise), Édouardina, Alfred, Alvina, Faillex (Félix), Arthur, Albert, Mariana (Marie-Anna), de même que Lavallée Exina (Alexina).
- À Saint-Boniface-de-Shawinigan, comté de Saint-Maurice, la famille n° 25 : Lampron Olivier, sa femme Marie, son fils George (Georges) et sa fille ? (Eulalie). Dans la même paroisse, la famille n° 30 : Bourassa Elzéar, sa femme Osélie (Odélie), ses enfants Diana, Sarah, Louise (Louisa), Philippe, Adjutor, Angéline, Maria, Anna, Antoine, Joseph (Josaphat).



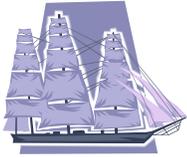
Les quartiers et les rues de Québec selon le recensement de 1901.
Source : www.erudit.org/revue/cgg/2008/v52/n145/018427ar.html?vue=figtab&origine=integral&imlD=im1&formatimg=imPIGr

- À Saint-Mathieu, comté de Saint-Maurice, la famille n° 74 : Decoteau (Descôteaux) Maxime, sa femme Méry (Marie), ses enfants Atanas (Athanase), Abert (Albert), Adam (Adelme), Eméder (Amédée), Clodia (Élodie). Dans la même paroisse, la famille n° 82 : Decoteau (Descôteaux) Thelsphor (Télesphore), sa femme Eulalie et son fils Rogatien. Il y a vraiment beaucoup d'erreurs dans cette paroisse, non seulement dans les noms des personnes mais aussi dans leur date de naissance. Ces données n'ont pas encore été révisées.

- À Gentilly, comté de Nicolet, la famille n° 57 : Picard Alphonse, sa femme Aurore, ses filles Léda, Bertha, Alma, Marie A (Marie-Ange) et Jeanne, de même que son frère Ludger.
- À Sainte-Flore, comté de Champlain, la famille n° 99 : Lavergne Adelard (Adélard), sa femme Exilda (Azilda), ses enfants Anna, Albertine, Flore, Albert et Lucien.

Pour certaines paroisses, dont Sainte-Flore, des liens hypertextes ont déjà été établis avec le recensement de 1911. On peut ainsi comparer les informations sur une personne ou une famille à dix ans d'intervalle. C'est génial!

Source : Le carnet du flâneur, jeudi 21 mai 2009, avec l'autorisation d'Alain Saintonge.
<http://leflneur.blogspot.ca/search?updated-min=2009-01-01T00:00:00-05:00&updated-max=2010-01-01T00:00:00-05:00&max-results=21>



GENS DE SOUCHE

La revue *L'Ancêtre* offre de publier quatre fois l'an un article à contenu généalogique et concernant un patronyme des premiers arrivants. La plupart des ancêtres sont arrivés par voie de mer, même au XX^e siècle. Par définition, nous incluons tous les arrivants ayant eu une descendance au Québec.

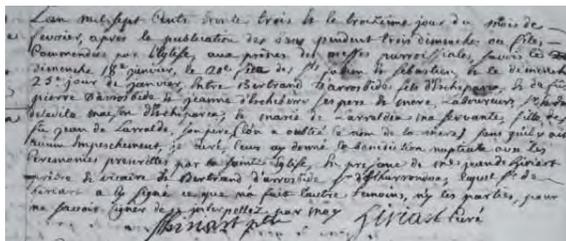
LE PATRONYME DELAROSBIL

Lucie Delarosbil (6588)

DELAROSBIL, une variante patronymique d'origine basque, découle d'une évolution longue et complexe de graphies différentes. Il en est de même pour les DELAROSBEL, DELAROSBY, DEROSBY et DESROSBY. Entre 1733 et 1802, ces noms passent par DAROSPIDE et DARROSBIDE à Bidart, au Pays Basque, avant de dériver vers DARROSBILE et DARROSBILLE à Paspébiac, en Gaspésie. Depuis le Moyen Âge, au pays des Basques, le patronyme traverse les siècles en DARROSPIDE, ARROSPIDE et ROSPIDE. Que ce soit en Europe ou en Amérique, tous ces patronymes sont issus de maisons *Arrozpide*¹, du toponyme basque « arrotz-bide », qui signifie « chemin des étrangers ».

LES ORIGINES AUX PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

La maison basque « etxe » porte traditionnellement un nom : c'est le « domonyme ». Sans discrimination de sexe, l'héritier ancien de la maison, souvent un grand-parent, devient le parrain ou la marraine de l'aîné qui doit en devenir l'héritier. Ce qui n'empêche pas qu'une héritière soit choisie pour devenir marraine d'un aîné qui n'héritera pas d'une maison, comme ce fut le cas de l'ancêtre Bertrand. Quand on remonte sa lignée, on découvre dans les registres de la mairie de Bidart quatre générations rattachées à la maison *Etcheparea*, et portant les patronymes d'origine².

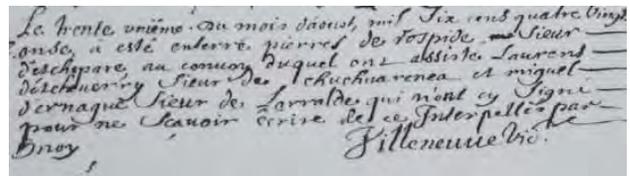


Mariage des parents de l'ancêtre à Bidart, le 3 février 1733.

Bertrand naît sous le nom de DAROSPIDE le 21 novembre 1733 à la maison *St Pau Behere* où ses parents ne sont que locataires. Deux jours plus tard, la sœur aînée de son père, Magdalaine (héritière d'*Etcheparea*), devient sa mar-

rain. Son père, Bertrand DAROSPIDE (non héritier) naît le 20 novembre 1702, le frère de son grand-père, Bertrand (non-héritier), devenant son parrain. Le 3 février 1733, les parents de Bertrand s'étaient mariés : sa mère, Marie de LARRALDE (non-héritière) est la fille de feu Jean et d'une mère dont le nom est omis; Bertrand est inscrit sous le nom d'ARROSBIDE sur son acte de mariage. Veuve depuis le 23 août 1740, sa mère se remarie en 1745 et redevient veuve en 1766. Âgée d'environ 60 ans, elle meurt le 31 décembre 1771 d'un cancer du sein. Bertrand n'a qu'un frère cadet, Pierre DAROSPIDE, né le 10 octobre 1735.

L'ancêtre n'a pas la chance de connaître ses grands-parents car ils sont déjà décédés lors du mariage de ses parents. Le 28 janvier 1698, son grand-père paternel, Pierre DARROSPIDE (né vers 1677), jeune sieur héritier d'*Etcheparea*, épouse Jeanne d'ETCHEBERRY (non-héritière). Le couple n'a que deux enfants : Magdalaine (1698) et Bertrand (1702), respectivement marraine et père de l'ancêtre. Sa grand-mère Jeanne meurt le 20 janvier 1732. On n'en sait pas plus sur ses grands-parents maternels. Il est possible que sa mère ait eu un frère aîné, nommé Jean de LARRALDE comme son grand-père, car la marraine de son frère est l'épouse de ce Jean.



Décès de Pierre de Rospide à Bidart, le 31 août 1691.

Le 31 août 1691 est le jour de la sépulture de Pierre de ROSPIDE (arrière-grand-père de l'ancêtre). Il est le sieur (non-héritier) d'*Etcheparea*.

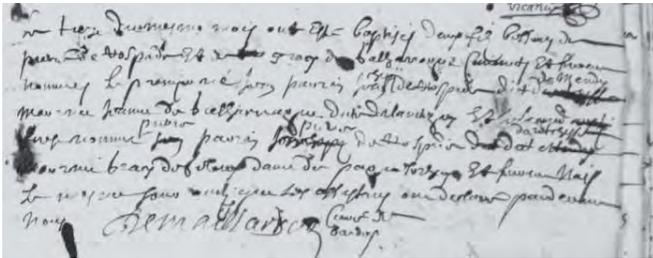
Son épouse, Magdalaine d'ETCHEBERRY (héritière), décède le 26 août 1709 sous le nom de DAROTZBIDE et avec le titre de « dame ancienne de la maison d'*Etcheparea* ». En 1698, lors du baptême de sa petite-fille et filleule, Magdalaine d'ARROSPIDE (la marraine de l'ancêtre), elle est inscrite « dame d'*Etcheparea* ». Bien qu'on ne retrouve pas l'acte de mariage du couple, on présume qu'il s'est marié vers 1676 et qu'il a eu au moins deux enfants : Pierre (né vers 1677) et Bertrand (né vers 1679). Pour ce qui est de Pierre de ROSPIDE, aucune trace de sa naissance à Bidart, ni de son patronyme avant 1691. On déduit alors qu'il est né

¹ Jean-Baptiste ORPUSTAN, *Les noms des maisons médiévales en Labourd, Basse-Navarre et Soule*, Saint-Etienne-de-Baïgorry, Éd. IZPEGI, 2000, p. 350-467.

² Lucie DELAROSBIL, « Retrouver la famille d'un ancêtre basque », dans [DAROSPIDE : une famille de Bidart], *Généalogie & Origines Pyrénées-Atlantiques*, [En ligne]. www.geneoweb.org/DAROSPIDE -une-famille-de-Bidart (janvier 2010). Copie de l'acte de baptême de l'ancêtre dans *Fichier Origine* [En ligne]. www.fichierorigine.com/detail.php?numero=370077 (consulté le 1^{er} juillet 2012).

autour de 1650 dans un lieu proche de Bidart où le nom de Bardos est très fréquent; il s'agit de Bardos.

Parmi les ROSPIDE³ relevés dans cette commune, on remarque un Pierre né le 13 août 1655. Il a un frère jumeau. Il est le seul Pierre ROSPIDE né en ces années qui ne se soit pas marié à Bardos. Comme il est le troisième membre de la famille né à *Rospide*, il doit donc partir de la maison et, si possible, épouser une héritière. Ce qu'il fait. De plus, comme il est d'une lignée de Pierre par son père et son grand-père, il donne aussi le nom de Pierre à son premier fils pour respecter la tradition⁴.



Naissance des jumeaux Jean et Pierre Rospide à Bardos, le 13 août 1655.

Voici la suite de la lignée ascendante avec les sieurs et dames de la maison souche *Rospide*⁵ à Bardos. Le père de l'arrière-grand-père de l'ancêtre, Pierre ROSPIDE (né vers 1620), a cinq enfants avec Gracy HABAINGS, de *Galharrague* : Marie (née en 1642), Jean (né en 1653), Pierre (né en 1655), Jean (né en 1655) et Gracy (née en 1660); le deuxième ayant été le seul baptisé D'ERROSPIDE. Son grand-père, Pierre ROSPIDE (né vers 1590), a deux enfants avec Domeings DIHARCE : Pierre (né vers 1620) et Marie (née vers 1620). Son arrière-grand-père, Arnaud d'AROSPIDE (né vers 1570) a cinq enfants avec Jeanne LISSARRAGUE : Pierre (né vers 1590), Marie (née vers 1590), Arnaud (né vers 1590), Pierre (né vers 1600) et Jeanne (née vers 1610). Finalement, le plus âgé sieur en liste, Auger d'ARROSPIDE (né vers 1550), est deux fois cité dans des documents basques anciens : Auger DARROSPIDE en 1594 et Auger Sr DOROSPIDE en 1619. Arnaud DOROSPIDE figure aussi sur le document de 1619.

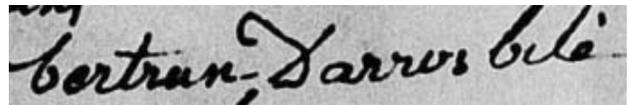
L'ANCÊTRE À PASPÉBIAC

La tradition orale veut que Bertrand, un rescapé de la mer, ne parle pas français à son arrivée. Qu'en est-il? À *Paspébiac* il vivait au milieu de la colonie basque. La plupart de ses enfants ont épousé des ressortissants basques⁶. Il devait donc parler l'euskara, la langue de son pays natal. Puis, son aventure maritime pendant la guerre de Sept Ans et, sept ans

plus tard, sa désertion d'une campagne de pêche sur les bancs de Terre-Neuve sont de forts indices permettant de le qualifier de rescapé de la mer.

Entre Bidart et Paspébiac, Bertrand DARROSBIDE⁷ passe la majeure partie de sa vie sur les mers de l'Atlantique. En 1750, à 16 ans, il semble déjà se trouver sur l'*Adour* pour pêcher en Gaspésie. En 1758, il s'embarque sur le *Belliqueux*, au service du roi, pour transporter des soldats à Louisbourg. Le vaisseau se rend ensuite à Québec et y reste tout l'été. Le 2 novembre, après de lourds déboires lors d'une tempête dans la Manche, il est capturé par un vaisseau anglais et l'équipage enfermé dans la prison de Bristol. Le 6 mai 1763, l'équipage est sans doute libéré avec des familles acadiennes. En 1764, l'ancêtre revient dans la Marine; on l'inscrit « présent » au registre. Le 6 mars 1765, il se retrouve à Portchoix, à Terre-Neuve, sur le *Bonnaventure* en tant que maître de chaloupe. Son service ne dure que trois mois et dix jours, soit jusqu'au 16 juin, jour de sa désertion dans une chaloupe. Assurément, il n'a pu désertir seul car il faut trois hommes pour mener une chaloupe. En 1775, on est sans nouvelles de lui depuis dix ans à Bidart.

En Gaspésie, de 1782 à 1802, dans les registres de Carleton, Bonaventure et Paspébiac, Bertrand est inscrit sous les noms de DARROSBILE, DAROSBIL ou DAROSBILE dans plusieurs actes de ses enfants, entre autres, avec ou sans apostrophe après le « D » initial. Par ailleurs, le « d » final de son prénom est parfois omis, notamment, quand il signe.



Signature de l'ancêtre à Paspébiac, en 1793.

Bertrand est pêcheur de métier. Son épouse se nomme Marie DUNIS (vers 1755), la première fille de Louis et Magdalaine LAROC, cette dernière étant la fille de François et Marguerite CAPLAN, la fille de Guillaume et d'une autochtone de nom inconnu. Voilà pour le bref survol de l'ascendance matrilinéaire de son épouse! Son beau-père, Louis DUNIS, est capitaine de milice. Il ondoie des bébés naissants et presque tous ses petits-enfants. Il est le second époux de Magdalaine avec qui il a quatre autres enfants; elle a déjà un fils de son premier mariage. De son vivant à Paspébiac, Bertrand ne connaît que sept de ses petits-enfants. Il est deux fois parrain, en 1782 et 1792, et témoin à trois mariages d'amis et à celui de son fils aîné.

Bertrand figure sur le premier recensement du village intitulé *Inhabitants of Paspébiac - 1777*, un tableau signé par Nicholas Cox, lieutenant-gouverneur de Gaspé à l'époque. Les seuls noms mentionnés sont ceux des chefs de

³ « Recherche sur relevés », dans *Généalogie et Histoire des Familles Pays Basque / Adour maritime*, [En ligne]. www.gfhpbam.org/rechReleve.php (consulté en 2007).

⁴ Notes personnelles fournies par Dominique Laborde, créateur d'un site de généalogie sur des habitants de Bardos, [en ligne]. www.dominiquelaborde.net (consulté le 28 février 2010). Par ses déductions, M. Laborde confirme mes convictions de 2007.

⁵ Alfred LASSUS, « Bardos et ses maisons anciennes », *Bardos*, Éd. EKAINA, 1992, p. 33-95.

⁶ Bona ARSENAULT, *Les Registres de Paspébiac, Notre-Dame-de-la-Purification, 1773-1910*, Carleton, CHAU-TV, 1984, p. 68.

⁷ Jean-Claude PARONNAUD, « DARROSBIDE », dans *Basques et Gascons en Amérique septentrionale aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Pau, Centre généalogique des Pyrénées-Atlantiques, 2004, 580 p. Ce livre contient des détails inscrits sur des registres de la Marine et les officiers-mariniers. Le parcours maritime et une copie du registre de Bertrand DARROSBIDE, [En ligne]. www.geneaweb.org/Du-Belliqueux-au-Bonnaventure-un (consulté le 7 juillet 2010).

famille. Il y est sous celui de DANSWILLE avec une épouse et une fille de moins de 16 ans. Il a 43 ans, son épouse environ 22 ans et sa fille 5 mois. En l'absence d'acte de mariage, on peut présumer qu'ils se sont mariés avant juin 1776 car leur fille est née en mars 1777. Un autre document nous confirme la présence de Bertrand sur un terrain du village, le *Plan du Banc de Paspébiac en 1787*, dessin signé par Nicholas Cox et William Vondervelden. Il y est inscrit sous le nom de DARUSBILE. Cette année-là, le couple compte six enfants. Dix ans plus tard, il en a trois de plus.

Le 5 mai 1802, Bertrand DAROSBILLE décède à l'âge de 68 ans. Ses enfants sont âgés de 5 à 25 ans. Son épouse décède à son tour neuf ans plus tard, le 24 novembre 1811, à l'âge d'environ 56 ans. Il aura passé au moins 26 années à Paspébiac. Ainsi, nos renseignements sur sa vie laissent planer, pour l'instant, un vide de neuf ans, bien que l'on remarque, au recensement de Bonaventure du 1^{er} avril 1774, la présence de 29 étrangers dans les familles de la place. Bertrand pourrait faire partie de l'une d'elles.

Le dix mai mil huit cent deux, par moi Prestre soussigné, a été inhumé dans le cimetière le corps de Bertrand Darosbille, jésuite à Paspébiac, époux de Marie Dunsy, décédé la veille du dit jour, âgé de soixante ans environ. Présents à la sépulture, Martin Boutte et Louis Huart, ses gendres, qui ont déclaré ne savoir signer.

A. Lafrancois, Prestre.

Décès de l'ancêtre à Paspébiac, le 5 mai 1802.

LES PREMIÈRES GÉNÉRATIONS QUÉBÉCOISES

À Paspébiac, Bertrand DAROSBILLE et Marie DUNIS ont neuf enfants, soit six filles et trois garçons. Excepté Léon, tous les enfants du couple se marient et ont 57 enfants entre 1796 et 1840. Vingt d'entre eux descendent des frères Pierre et Adrien.

1. Marie : née le 10 mars 1777 et baptisée le 17 avril 1782. À 18 ans, elle épouse Pierre Martin AROTSAINA, du Pays Basque, le 22 octobre 1795. Le couple a six enfants : Pierre (1796), Claire (1799), Marguerite (1802), Tharsile (1805), Jean Thomas (1810) et Monique (1813). Elle décède le 16 juin 1851 à 74 ans.
2. Pierre : né le 28 mars 1779 et baptisé le 17 avril 1782. À 20 ans, il épouse Marie Rose DUGUET, fille de Pierre et Marie Josephe BRASSEUR, le 24 février 1800. Le couple a dix enfants : Pierre (1800), Frédéric (1802), Michel (1803), Marie (1806), Hippolyte (1808), Gérard (1809), Prudente (1812), Élisabeth (1814), Grégoire (1816) et Jules (1821). Il décède le 21 avril 1834 à 55 ans. Son épouse décède 19 ans plus tard.
3. Geneviève : née le 5 décembre 1781 et baptisée le 17 avril 1782. À 15 ans, elle épouse Louis HUART, fils de Jacques et Anne DUGUET, le 15 août 1797. Le couple a dix enfants : Claire (1798), Germain (1800), Julie (1802), fille anonyme (1805), Scholastique (1806), Antoinette

(1809), Louis (1811), Gilbert (1814), Lucien (1817) et Rémi (1820). Elle décède le 17 septembre 1859 à 77 ans, dix mois après son époux.

4. Léon : né le 13 décembre 1783 et baptisé le 22 janvier 1784. Aucun acte de mariage et de décès n'a été trouvé.
5. Marguerite : née en 1785 ou 1786. Majeure, elle épouse Michel Joseph CHAPADO, fils de Jean Nicolas et Catherine LAROC (la sœur de Magdalaine), petit-fils de Joannis du Pays Basque, le 22 décembre 1807. Le couple a deux enfants : Pierre Jean (1809) et Marie (1811). Elle décède le 31 août 1812 à 27 ans. Son époux se remarie en 1814 avec Rosalie LANDRY et a six autres enfants entre 1815 et 1828.
6. Catherine : née en 1785 ou 1786. Fille mineure, elle épouse Jean ASPIROTS, du Pays Basque, le 27 mai 1805. Veuf de Catherine DUGUET, Jean a déjà trois filles. Le nouveau couple aura sept enfants : Jean (1806), Isaac (1809), Jean-Baptiste (1812), Agathe (1814), Placide (1819), Pierre (1821) et Jules (1828). Veuve depuis le 23 avril 1835, elle se remarie en 1842 avec le veuf Joseph BABIN, de New Carlisle.
7. Hélaïne : née le 14 et baptisée le 19 août 1790. À 26 ans, elle épouse François ALLAIN, fils de François et Élisabeth BERGERON, de Grand-Anse (N.-B.), le 7 juillet 1817. Le couple a quatre enfants : François (1817), Édouard (1819), Louis (1812) et Marie Basile (1824). Veuve depuis on ne sait quand, elle se remarie en 1833 avec Jean Michel CHAPADO, le frère de son beau-frère, deux fois veuf et à qui il reste quatre enfants vivants de sa première épouse. Elle décède le 4 septembre 1860 à 70 ans, dix ans avant Jean Michel.
8. Adrien : né le 3 mars et baptisé le 29 avril 1792. À 19 ans, il épouse Osithe DUGUAY, fille d'Irénée et Françoise GALLIEN, le 11 novembre 1811. Le couple a dix enfants : Adrien (1812), Modeste (1814), Félix (1817), Angélique (vers 1820), Marie (1823), Marie Adèle (1826), Salomon (1828-1830), Salomon (1833), Pierre (1836-1837) et Anne (1840). Il décède le 11 avril 1860 à 67 ans, quatre ans après son épouse.
9. Isabelle : née le 25 juillet et baptisée le 14 août 1797. À 17 ans, elle épouse Philippe ANGLEART, fils de Jean-Baptiste et Anne CHAPADO, le 8 mai 1815. Le couple a huit enfants : Philippe (1815), Élie (1817), Antoine (1819), Nérée (1821), Polycarpe ou Benjamin (1825), Élisabeth (1831), Jean-Baptiste (1833) et Marguerite (1836). Elle devient veuve le 28 novembre 1855. Fait inusité : DELAROSBIL est inscrit tel quel dans la marge de son acte de baptême. Le patronyme ne reparait plus avant 20 ans, soit sur l'acte de mariage de sa sœur, Hélaïne, en 1817. Il ne revient dans les registres qu'autour de 1882.

B.
Isabelle
Bertrand
Delarosbil

Première mention DELAROSBIL, le 14 août 1797.

Évidemment, les deux frères de la deuxième génération assurent la descendance patronymique. Ils ont 14 ans de différence. L'aîné Pierre a six fils (3^e) entre 1800 et 1821, et quatre d'entre eux ont huit fils (4^e) entre 1832 et 1865. De son côté, le cadet Adrien a cinq fils (3^e) entre 1812 et 1840, dont trois ont 25 fils (4^e) entre 1836 et 1877. C'est dire que, à Paspébiac, la branche d'Adrien s'avère la plus prolifique à la quatrième génération de 1832 à 1877, triplant celle de Pierre.

En ce qui a trait à l'orthographe du patronyme entre 1800 et 1883, la lignée de Pierre oscille sans cesse entre DAROSBILLE, DELAROSBILLE et DE LA ROSBY (ou DELAROSBY). Il y a même une naissance ROSBIL en 1809. Cependant, dans la branche d'Adrien, entre 1812 et 1882, le nom progresse plutôt vers DELAROSBIE (ou DE LA ROSBIE), en passant par DELAROSBILLE.

ÉLOIGNEMENTS ET CHANGEMENTS DE GRAPHIE

Autour de 1880, les DEROSBY et DESROSBY prennent racine sur la Côte-Nord à la quatrième génération, grâce aux cousins Pierre-Abraham (à Gérard, à Pierre, à Bertrand) et Jean (à Grégoire, à Pierre, à Bertrand) DELAROSBIE, tous deux nés à Paspébiac. Deux fils (5^e) de Pierre-Abraham et Adélaïde MAZEROLLE, Thomas et Louis, nés à Paspébiac, ont 11 garçons (6^e). De même pour Jean, devenu John DEROSBI, qui a quatre fils (5^e) avec Geneviève GIRARD. Les quatre frères Édouard, Alcide, Michel et Honoré ont à leur tour 14 garçons (6^e). La descendance patronymique semble ainsi assurée.



Premier mariage DESROSBY, le 30 août 1888, de John DESROSBY et Geneviève GIRARD.

Aux États-Unis, les DELAROSBY descendent de deux des trois fils de Salomon (à Salomon, à Adrien, à Bertrand) DELAROSBIE. Ce dernier, aussi né de la quatrième génération à Paspébiac, émigre définitivement après son mariage avec Joséphine LEBRASSEUR et la naissance de leurs trois premiers enfants. Le premier fils (5^e), Théodore, né à Paspébiac, a deux fils (6^e) à Cloquet, au Minnesota. Le second fils (5^e), John-Baptiste, né à Cloquet, qui a aussi deux fils (6^e) nés à Cloquet, s'éloigne vers la Californie avec sa petite famille.

En Ontario, Florent (à Léopold, à Salomon, à Adrien, à Bertrand) DELAROSBIL, de la cinquième génération, fonde la famille DELAROSBEL avec Hortense MANTHA. Le couple a cinq enfants dont trois garçons (6^e).

LES DESCENDANTS D'AUJOURD'HUI

Entre 1878 et 1882, le nom se déplace de Paspébiac, en Gaspésie, à Magpie, sur la Côte-Nord, pour devenir DESROSBY, l'ancienne graphie des DESROSBY et DEROSBY actuels. On trouve aussi des DEROSBY dans le Maine. Aujourd'hui, en 2013, un bottin téléphonique⁸ compte 65 abonnés DEROSBY et 15 DESROSBY au Québec. Un autre bottin compte

⁸ Les données de bottins téléphoniques ne donnent qu'un aperçu de la réalité quant au nombre et à la répartition des descendants.

50 DEROSBY aux États-Unis. Ce sont tous des descendants de Pierre, le premier fils de Bertrand.

Entre 1887 et 1897, une autre variante commence à apparaître aux États-Unis : DELAROSBY. Elle prend son essor au Minnesota et en Californie. Maintenant, on en trouve dans plusieurs autres états. Aussi, en 1918, DELAROSBEL fait son apparition à North Bay, en Ontario. Aujourd'hui, on compte 49 abonnés DELAROSBY aux États-Unis et aussi peu que 7 abonnés DELAROSBEL en Ontario. Ce sont tous des descendants d'Adrien.

Les DELAROSBIL demeurent la descendance la plus nombreuse. Selon le bottin du téléphone, il y a 306 abonnés DELAROSBIL au Canada dont 274 au Québec, 23 en Ontario et 9 dans les autres provinces. Parmi ceux du Québec, 118 se trouvent en Gaspésie, 80 à Paspébiac et 38 dans des municipalités rapprochées longeant la baie des Chaleurs entre Chandler et Carleton. En régions urbaines, Montréal en dénombre 45 et Québec 27. Enfin, 24 habitent sur la Côte-Nord. À Paspébiac, les DELAROSBIL représentent la deuxième plus grande famille, après les HORTH et avant les ASPIROT. Finalement, quelques variantes existent en très petit nombre, par exemple DELAROSBYL et DEROSBIE.

LES PATRONYMES DE LA TOPONYMIE⁹

En Gaspésie, à Paspébiac, il y a une avenue Delarosbil Est et Ouest (ancienne 5^e Avenue), de même qu'un cours d'eau appelé « branche Delarosbil ». Sur la Côte-Nord, à Pointe-Label, il y a un lac Delarosbil, deux lacs Derosby à Franquelin et à Lac-Walker (réserve faunique de Port-Cartier–Sept-Îles; de même qu'un pont Derosby à Rivière-Saint-Jean.

LES PATRONYMES DANS LA LITTÉRATURE

Trois personnages secondaires, sans prénoms, figurent dans des romans soit DELAROSBILLE dans *L'ombre de l'épervier*, de Noël Audet (1988); DELAROSBIL dans *Nous irons tous à Métis-sur-Mer*, de Vincent Nadeau (1993); et DE LA ROSBIE dans *Le maître de grave*, de Robert Hudon (2005). Aussi, une chanson cite les DAROSBIL. Le titre en est « C'est la faute à mon grand-père » de l'album *En attendant* du groupe Quimorucru (2006). Trois DELAROSBIL originaires de Paspébiac sont membres de ce groupe.

ROSPIDE ET ARROSPIDE DANS LE MONDE

En France, les ROSPIDE demeurent surtout dans les Pyrénées-Atlantiques (départ. 64) : un bottin dénombre 42 abonnés dans cette région sur les 71 au total. Entre 1891 et 1990¹⁰, 122 naissances y sont répertoriées sur un total de 188. En Espagne, les ARROSPIDE sont les plus nombreux. On en trouve 76 en Gipuzkoa, 39 en Bizkaia et un en Navarre (provinces basques), tandis que Madrid compte 26 ARROSPIDE et 6 ROSPIDE. La forme ARROZPIDE existe toujours au nombre de 13 en Gipuzkoa. Entre 1863 et 1888,

⁹ Commission de toponymie Québec, Banque de noms de lieux [En ligne]. www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ (consulté le 2 janvier 2013).

¹⁰ *Geopatryme.com*, [En ligne]. www.geopatryme.com (consulté le 18 décembre 2012).

38 ROSPIDE Basques français émigrent en Argentine¹¹. Aujourd'hui, on peut compter 73 abonnés ARROSPIDE et 40 ROSPIDE dans ce pays. Il en existe ailleurs en Amérique du Sud et aux États-Unis. Fait étonnant : deux familles ARROSPIDE habitent au Québec.

LES PATRONYMES EN HÉRALDIQUE¹²

Cinq blasons évoquant les origines de nos patronymes sont représentés sur des écus dits espagnols; j'ai traduit du mieux que j'ai pu quatre écus, décrits en espagnol, que . Les deux premiers s'appliquent à des familles ARROSPIDE.

¹¹ « Les registres de Guillaume Apeça, agent d'émigration », dans *Institut culturel basque*, [En ligne]. www.eke.org/fr/culture-basque/pays-basque/diaspora-basque-la-huitieme-province/les-registres-de-guillaume-apeca-agent-demigration (consulté en 2011).

¹² « Armorial », dans *Heraldaria.com* [En ligne]. www.heraldaria.com/armorial.php (consulté le 6 janvier 2013).

1. ARROSPIDE : D'argent, au chêne de sinople accompagné de deux loups passants de sable. À la bordure de gueules chargée de huit franchis d'or.¹³

2. ARROSPIDE : D'argent, au sautoir d'azur. À l'orle d'argent chargée de quatre franchis d'azur aux angles et quatre étoiles de même aux côtés. À la bordure d'argent chargée de huit tourteaux.

3. ROSPIDE : D'azur, trois têtes saignantes de loups égorgés, au naturel.

4. ARROSPIDE : De sinople, une toile de muraille, deux tours, une porte, un pont-levis.

5. ROZPIDE : D'azur, un clocher d'argent.

¹³ Hubert LAMANT-DUHART, *Armorial du Pays Basque*, Biarritz, J & D, 1997, p. 63.

ASCENDANCE PATRILINÉAIRE DE NORBERT DELAROSBIL (mon père)

1^e génération

D'AROSPIDE, Arnaud et Jeanne LISSARRAGUE
Bardos, vers 1590

2^e génération

ROSPIDE, Pierre et Domeings DIHARCE
Bardos, vers 1620

3^e génération

ROSPIDE, Pierre et Gracy HABAINGS
Bardos, vers 1640

4^e génération

DE ROSPIDE, Pierre et Magdalaine ETCHEBERRY
Bidart, vers 1676

5^e génération

DARROSPIDE, Pierre et Jeanne ETCHEBERRY
Bidart, 1698

6^e génération

DAROSPIDE, Bertrand et Marie de LARRALDE
Bidart, 1733

7^e génération

DARROSBILE, Bertrand et Marie DUNIS
Paspébiac, vers 1776

8^e génération

DAROSBIL, Adrien et Osithe DUGUÉ
Paspébiac, 1811

9^e génération

DAROSBILLE, Salomon et Marie LOISELLE
Paspébiac, 1859

10^e génération

DELAROSBIE, Simon et Sophie LOISEL
Paspébiac, 1901

11^e génération

DELAROSBIL, Émile et Albertine LEBLANC
Paspébiac, 1931

12^e génération

DELAROSBIL, Norbert et Eugénie CHAPADOS
Saint-Jogues, 1956



Salomon DELAROSBY, frère de Simon, oncle d'Émile.



Théodore DELAROSBY, fils de Salomon, filleul de Simon, cousin d'Émile.



Sophie Loisel et Simon Delarosbil, parents d'Émile. Collection familiale de l'auteur.



Émile Delarosbil et Albertine Leblanc, parents de Norbert. Collection familiale de l'auteur.

RETROUVAILLES SUR FACEBOOK

En 2009, le cousinage entre DELAROSBIL et DELAROSBY s'est rétabli après plus d'un siècle d'éloignement. Grâce à Hal et Karen, j'ai pu entreprendre des recherches généalogiques qui m'ont permis d'apprendre que Théodore DELAROSBY et mon grand-père Émile DELAROSBIL étaient cousins germains, et que Théodore était le filleul de mon arrière-grand-père Simon DELAROSBIE, le frère cadet de Salomon. Des documents, postés par Karina et par Buzz, incluaient des photos de la famille DELAROSBY. Mon père ignorait ce lien familial. Il fut très ému de l'apprendre. Des retrouvailles grâce à FACEBOOK mais à bientôt les retrouvailles en personne!



GÉNÉALOGIE INSOLITE

Louis Richer (4140)

LES FILLES DU ROI POUR LES NULS*

*L'auteur s'est inspiré pour ce sous-titre de la marque commerciale de cette série populaire sur une foule de sujets.

Ne cherchez pas le volume de l'illustration ci-dessous : il n'existe pas!

En cette année de commémoration du 350^e anniversaire de l'arrivée du premier contingent des Filles du roi, nous avons cru bon consacrer la chronique à cet événement, phénomène unique dans l'histoire de la Nouvelle-France¹. Sans la venue de près de ces 800 « filles à marier », la plupart de nous ne serions pas ici aujourd'hui et la présence française en Amérique ne serait qu'un souvenir raconté quelque part dans les livres d'histoire. Si on peut accorder à Samuel de Champlain le titre de Père de la Nouvelle-France, les Filles du roi méritent bien celui de Mères de la Nation.

LA NOUVELLE-FRANCE EN 1660

Au début des années 1660, la présence française sur le continent nord-américain est à la croisée des chemins. L'économie basée sur la fourrure est à bout de souffle, l'ennemi est aux portes et la croissance de la population est anémique. Ou bien on rapatrie les quelques centaines de colons en France, ou bien on investit dans la survie de la colonie naissante. M^{fr} François de Laval, alors évêque *in partibus* de Pétrée et vicaire apostolique en Nouvelle-France, et Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, se rendent chez le roi pour rendre compte de la situation.

Le temps est propice : on veut faire rêver le jeune monarque à un royaume qui pourrait s'étendre outre-Atlantique. Sans doute encouragé par son ambitieux ministre, Jean-Baptiste Colbert, responsable des Colonies, Louis XIV décide de prendre en mains la destinée de la Nouvelle-France.

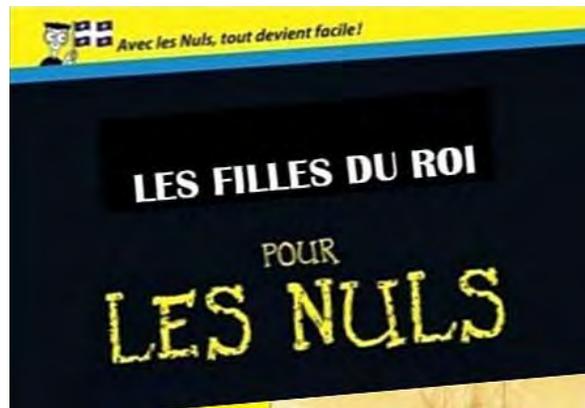
Le roi abolit le monopole de la Compagnie des Cent-Associés, alors responsable du développement de la colonie, établit une structure administrative semblable aux provinces du Royaume, envoie le Régiment de Carignan-Salières² calmer les esprits et, pour encourager le peuplement, défraie les coûts (du moins en partie et de façon très inégale) de la venue de jeunes femmes prêtes à se marier, en vue de remédier au manque de population. Ce seront les Filles du roi, comme les a appelées plus tard dans ses *Mémoires*, Marguerite Bourgeoys, la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame qui a accueilli certaines d'entre elles à Montréal, à la maison Saint-Gabriel.

LES FILLES DU ROI

Pendant dix ans, de 1663 à 1673, des filles protégées par les autorités royales sont débarquées à Québec pour prendre époux et fonder des familles. Plusieurs maris seront des soldats du Régiment de Carignan-Salières récemment démobilisés et incités à s'établir dans la colonie à la même période.

Au total, 770 Filles du roi ont foulé le sol de la Nouvelle-France et ce chiffre pourrait augmenter au fil de découvertes de nouvelles sources historiques. En fait, plus de 800 femmes se sont embarquées, principalement au port de Dieppe, puis à celui de La Rochelle, mais une soixantaine, seraient décédées en mer. La traversée de l'Atlantique durait facilement plus de deux mois.

L'envoi de ces femmes à Québec corrigeait un déséquilibre important entre le nombre d'hommes et de femmes aptes au mariage, soit âgés respectivement de 14 et 12 ans. L'année de l'arrivée du premier contingent des Filles du roi, en 1663, il y avait six hommes pour une



¹ Cette chronique est basée sur le livre d'Yves Landry, *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, 436 p. Ce travail en démographie historique, une thèse de doctorat, est l'étude la plus récente, la plus complète et la plus fiable sur les Filles du roi.

² La plupart des auteurs parlent du régiment de Carignan-Salières et l'auteur Michel Langlois, dans son *Avant-propos* sur le sujet (page 5), mentionne que les troupes ou compagnies de Salières ont été recomposées avec celles du régiment de Carignan, dans *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, 517 p.

femme; la dernière année, en 1673, le rapport était de trois garçons pour une fille.

Marie de l'Incarnation, religieuse ursuline, mais surtout Louis Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, jeune militaire arrivé dans la colonie en 1683 pour un séjour de dix ans, ont terni pendant longtemps la réputation des Filles du roi. La première les associant à « ... la canaille... qui causent beaucoup de scandale... »; le deuxième, dans des termes plus imagés, les qualifiant « ...de filles de moyenne vertu... où les époux... » les choisissaient « ...de la manière que le boucher va choisir les moutons au milieu d'un troupeau ». Il faudra plus de 100 ans aux historiens pour réhabiliter la réputation de nos aïeules.

ORIGINES DES PUPILLES DU ROI

La réalité est que ces filles ou veuves provenaient principalement des établissements de charité qui accueillaient des orphelines dans le besoin. Elles étaient recrutées par des personnes de confiance. Près de 80 % de ces filles provenaient d'Île-de-France (incluant Paris), de la Beauce, de la Brie, de la Normandie et de l'Ouest de la France, incluant le Poitou, l'Aunis et la Saintonge.

En tout, près de la moitié de ces immigrantes étaient de la région parisienne, ce qui explique que deux sur trois étaient d'origine urbaine. Provenant majoritairement de la région de France où, à l'époque, le parler français* était le plus répandu, les Filles du roi ont contribué à l'implantation du français « moderne » en Nouvelle-France.

Les Filles du roi ont-elles émigré de leur plein gré? Le procès intenté par l'une d'elles, Marie-Claude Chamois, contre sa mère pour récupérer sa part du bien paternel, semble démontrer le caractère autoritaire de leur départ de la Salpêtrière : « ...ayant été (*sic*) nommée... » avec plusieurs autres « ...pour aller en Canada par ordre du Roy ». En revanche, certaines se sont présentées librement dans les ports d'embarquement.

En analysant des données disponibles pour 176 d'entre elles, 96 appartenaient à la catégorie des notables, 59 des gens de métier, seulement 8 des agriculteurs et 6 des autres métiers. Mais il faut se garder de généraliser ces données à l'ensemble des Filles du roi. Il était plus facile de déclarer que son père était notable que journalier.

Selon de savants calculs à partir de données incomplètes, l'âge moyen des immigrantes à leur arrivée était de 24 ans, les plus jeunes ayant 14 ans, et la plus âgée ayant 59 ans. Une sur quatre d'origine urbaine, et une sur huit d'origine rurale savaient écrire leur nom. Au total, près des deux tiers des Filles du roi étaient orphelines soit de père, soit de mère; la majorité du père, près du cinquième de la mère, et un peu plus de une sur dix, de père et de mère.

L'AIDE ROYALE

En principe, le roi (aujourd'hui on dirait l'État) payait pour le recrutement, le transport, l'établissement et le versement d'une dot aux futures épouses. Le roi versait la somme de 100 livres à la Compagnie des Indes occidentales chargée du transport de chaque recrue vers Québec. De cette somme, 30 livres allaient à l'achat de vêtements. À destination, les autorités coloniales, comme l'a souligné l'intendant Jean Talon, assuraient le quotidien de certaines immigrantes jusqu'à leur mariage.

Pour ce qui est de la dot versée au mariage, il semble que peu d'entre elles aient reçu la somme promise de 400 livres. Moins du tiers des Filles du roi ont déclaré une dot d'une valeur moyenne de 50 livres, versée souvent en biens courants et non en argent.

DES COMPORTEMENTS DISTINCTS

Peu important leurs origines, rurale ou urbaine, les Filles du roi venaient de milieux de grande pauvreté. Plus du tiers sont passées par l'hôpital général de Paris, la Salpêtrière. Mal alimentées, sous-alphabétisées par rapport à la population parisienne, orphelines de père à près des deux tiers, leurs premières années de vie n'auguraient rien de bon pour l'avenir. Malgré ce départ peu favorable (il faut dire qu'il y a eu une sélection des plus aptes à émigrer dans un nouveau pays), elles ont dû faire face à un monde d'hommes en attente d'une compagne.

La brièveté des fréquentations témoigne de la pression qu'elles ont connue dès leur arrivée; moins de cinq mois en moyenne ont suffi pour trouver l'âme sœur et, dans quatre cas sur dix, deux mois pouvaient être suffisants. Ce délai était trois fois plus court que celui observé pour la période antérieure. On est loin quand même de l'affirmation du baron de Lahontan qui parlait de quinze jours, propos gratuit colporté pendant des siècles par certains pamphlétaires.

Les Filles du roi ont d'abord officialisé leur union par des fiançailles dans plus de six cas sur dix, dépassant largement les immigrantes mariées avant elles (plus tard, les fiançailles seront interdites, les futurs époux prenant certaines libertés réservées aux personnes mariées).

Elles ont aussi passé un contrat de mariage, ce qui n'était pas obligatoire, près de quatre fois sur cinq avant leur première union, pratique encore une fois supérieure à la moyenne de l'époque. Plus de la moitié d'entre elles ont bénéficié de dispenses de publication des bans, deux fois plus souvent qu'auparavant.

En revanche, un contrat de mariage sur dix, précédant la première union, a été annulé, trois fois plus qu'à la période antérieure, et un sur vingt, précédant une deuxième union. La brièveté des fréquentations peut expliquer ce phénomène. Compte tenu du nombre im-

portant de partenaires masculins disponibles, les Filles du roi pouvaient se trouver facilement un meilleur parti.

L'appartenance sociale ou encore l'origine urbaine ou rurale ont eu peu d'influence sur le choix des époux. On a donc assisté à un brassage social et culturel unique : dans la plupart des cas, des femmes d'origine urbaine suivaient leur époux en milieu rural. Moins d'une fille du roi sur cinq a poursuivi sa vie en ville. Soulignons que 12 d'entre elles étaient d'origine protestante avérée (1,5 %).



L'arrivée des Filles du roi, selon Arthur Edward ELIAS, vers 1921.
Source : www.canadianheritage.org/reproductions/10100.htm

Seulement 32 Filles du roi ne se sont pas mariées. Deux sont décédées au pays : Renée Chanvreur, entre la signature de son contrat de mariage et la cérémonie religieuse, et Madeleine Roybon d'Allonne, issue de la petite noblesse et *célèbre aventurière*, décédée célibataire à Montréal en 1718 à l'âge de 72 ans. Les 30 autres seraient retournées en France, après un court séjour en Amérique.

Dans l'ensemble, le délai moyen entre la date d'arrivée et le premier mariage était de 4,7 mois, soit moins de la moitié de temps que pour les immigrantes venues avant 1663. Au total, seulement 50 filles se sont mariées au cours du premier mois, soit 7,6 %, tandis que 547 ont convolé dans les premiers six mois, soit 85,3 %. En revanche, 21 filles ont attendu plus de deux ans avant de prendre un mari.

On se mariait au cours des mois de l'automne, soit septembre, octobre et novembre, après l'arrivée des bateaux et la fin des travaux agricoles et ce, pour neuf sur dix des premières unions. La cérémonie avait lieu de préférence les lundis et mardis matin, les époux ayant

communié la veille et non le jour du mariage. Les veuves avaient plutôt tendance à se remarier le dimanche.

Des endroits de premiers mariages qui nous sont connus, 471 mariages ont eu lieu dans la région de Québec, dont 386 à Notre-Dame-de-Québec, paroisse d'arrivée des bateaux, 85 à l'île d'Orléans et sur la Côte-de-Beaupré, 14 dans la région de Trois-Rivières et 80 dans la région de Montréal.

Les Filles du roi ont engendré peu d'enfants illégitimes : 24 au total dont 5 par une même femme, avec 5 hommes différents. On a observé seulement 16 conceptions pré-nuptiales, ce qui rejoint la moyenne de l'époque. Le court délai entre leur arrivée dans le nouveau pays et leur mariage explique sans doute ce comportement.

Les Filles du roi ont eu un taux de fécondité un peu moins élevé que les Canadiennes de leur époque mais plus élevé que celui de leurs compatriotes du Nord-Ouest de la France. Cette constatation traduit bien la transition entre leur pays d'origine, où elles ont connu un début difficile, et leur patrie d'adoption où, entre autres, les conditions alimentaires ont favorisé leur épanouissement.

La fécondité des Filles du roi, qui ne ressemble en rien à celle de prostituées, apporte la preuve scientifique que ces femmes ne méritaient pas la réputation de dévergondées qui leur avait été accolée pendant trop longtemps.

L'environnement canadien aurait joué un rôle positif sur la longévité des Filles du roi. Avec une espérance de vie de 41 ans, à l'âge de 20 ans, elles n'étaient dépassées que par la classe dirigeante de la ville de Genève. Deux causes sont avancées pour expliquer un tel phénomène : le processus de sélection au départ et les conditions de vie plus favorables dans la vallée du Saint-Laurent.

Somme toute, les Filles du roi se sont adaptées rapidement à leur nouveau pays et ont joué un rôle essentiel pour la survie et l'épanouissement du fait français en Amérique. Aussi, la plupart des Québécois actuels se réclamant de souche française comptent plusieurs de ces femmes dans leur arbre généalogique. À quand une étude quantitative sur ce sujet?

Commentaires et suggestions : richersgq@videotron.ca



L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

Claire Boudreau
Héraut d'armes du Canada

LES RÈGLES D'UTILISATION DES ARMOIRIES PERSONNELLES OU ASSOCIATIVES

Les règles d'utilisation des armoiries ne sont, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ni prédéfinies ni immuables. Elles relèvent en grande partie de la coutume qui, comme on le sait, varie et évolue dans le temps et selon les lieux. Il m'est toutefois possible de proposer quelques lignes directrices tirées non de manuels, mais de mon observation quotidienne depuis plus de vingt ans. Or, avant même de définir les règles d'utilisation des armoiries, il est sans doute important de rappeler les points suivants, qui ne sont pas sans influencer la pratique :

- Les armoiries sont tout autant des idées que des images (cela peut être déroutant pour les non-initiés).
- Une très grande flexibilité accompagne la représentation artistique des armoiries.
- Au Canada comme dans bien d'autres pays, les armoiries sont soit créées et concédées légalement par l'État, soit créées et adoptées librement (les héraldistes parlent alors « d'armoiries de libre adoption »).
- La majorité des armoiries en usage ne sont malheureusement ni documentées ni protégées.

Les armoiries ne sont en effet pas de simples objets. Dans leur essence, ce sont des créations de l'esprit, des emblèmes définis par des mots et un langage qui leur est propre (le blason). Chacune d'entre elles peut donner lieu à plusieurs représentations artistiques qui, bien que différentes, constituent l'armoirie en question. Cette flexibilité constitue la plus grande force de l'héraldique et explique, à bien y réfléchir, la pérennité de ces emblèmes, qui connaissent plusieurs états et plusieurs vies¹.

Armoiries de la Société de généalogie de Québec



Artiste de la Société datant d'avant 2006.



Dessin de Robert Tunstall
Registre public
Vol. V, p. 60.

¹ Pour plus d'information sur la flexibilité artistique des armoiries et ce qui en constitue ou non l'essence, voir Claire BOUDREAU, « Questions de style », dans *L'Ancêtre*, n° 280, vol. 34, automne 2007, p. 69-70.

Armoiries de Joseph Frederic Laevens



Dessin de Linda Nicholson,
Registre public
vol. IV, p. 501.



Les mêmes armoiries
interprétées par l'artiste italien
Marco Foppoli².

Dans l'exemple ci-dessus, la représentation de l'ours polaire du cimier, des lambrequins et du listel de la devise, de l'écu (penché ou non), ainsi que l'utilisation de peinture jaune au lieu de l'or relèvent du style des artistes et ne modifient pas l'essence des armoiries de M. Laevens. Les deux représentations sont utilisées couramment.

A . LA RÈGLE D'OR : DOCUMENTER LA CRÉATION DE SES ARMOIRIES

Connaître tous les enjeux de la création de vos armoiries est l'étape première et incontournable de l'utilisation de ces dernières. Il faut s'assurer que les droits d'auteurs et les droits moraux du dessin soient effectivement cédés et, encore mieux, que cette remise soit faite par écrit. Les droits d'auteurs concernent notamment les droits de reproduction de l'image sur différents média, alors que les droits moraux protègent l'intégrité du dessin, par exemple ses couleurs, ses formes, ses meubles, ses dimensions, etc.

Très souvent, la création d'armoiries se fait de façon informelle, librement. Elles sont créées selon divers scénarios, dont voici les plus courants :

1. Une personne dotée de talents artistiques – et ayant un intérêt personnel pour l'héraldique – dessine ses propres armoiries à la main ou à l'aide de l'ordinateur. Elle part en théorie d'idées originales qui lui sont propres.
2. À l'étape du dessin, des éléments d'armoiries existantes sont parfois repris mécaniquement (par exemple

² www.marcofoppoli.com/images/lavori/302.jpg

s'ils sont tracés à la main) ou proviennent de banques d'images, parfois simplement insérées dans des formes d'écus prédéfinies.

3. Cette personne peut aussi recevoir le dessin de ses armoiries personnelles d'un membre de sa famille immédiate ou d'une de ses connaissances. Le travail de création, c'est-à-dire le choix des couleurs et des éléments, peut être le fruit de son travail seul ou le résultat d'un travail d'équipe avec le dessinateur de son choix. Le dessin peut être fourni gratuitement ou, au contraire, donner lieu à une rétribution plus ou moins informelle.
4. Tant les individus que les personnes morales peuvent confier la création de leurs armoiries à un artiste de profession ou à une entreprise privée de graphisme, lesquels sont idéalement engagés par contrat écrit. Le travail de création, c'est-à-dire le choix des couleurs et des éléments, peut, là encore, être ou non le fruit d'un travail d'équipe avec le dessinateur retenu. Si les couleurs et éléments sont entièrement décidés d'avance, l'artiste ou la compagnie de graphisme peut simplement donner vie aux idées du demandeur.

Si vous êtes l'auteur du concept de vos armoiries et que vous les avez dessinées vous-même, vous en possédez *de facto* la propriété, pourvu que vous soyez en mesure de prouver, au besoin, que votre création (idée et dessin) est originale et qu'elle est, plus important encore, exempte de tout plagiat.

Si une tierce personne a créé les armoiries ou les a dessinées à votre demande, cette dernière en est théoriquement la propriétaire, bien qu'elles aient été faites pour vous. L'artiste ayant produit le dessin de vos armoiries conserve ses droits et la propriété de ce dessin s'il ne vous les cède pas officiellement. Le fait de payer une somme d'argent ne suffit malheureusement pas pour que la propriété et les droits reliés au dessin vous soient transférés.

Les armoiries créées par l'Autorité héraldique du Canada ont l'avantage d'être concédées à leur bénéficiaire en vertu de lettres patentes officielles et perpétuelles dans leur action. La création du concept des armoiries (ses couleurs et meubles) est confiée à un héraut d'armes qui travaille en étroite collaboration avec le demandeur. Avant même d'être dessinée, la proposition décrite et blasonnée est obligatoirement approuvée par le héraut d'armes du Canada, lequel possède l'obligation et la responsabilité de garantir leur unicité et leur respect des règles et traditions héraldiques. Le concept ainsi retenu est confié à un artiste qualifié qui signera, avec toutes les parties, des contrats écrits reliés à la création artistique, lesquels prévoient la renonciation des droits moraux des artistes et le transfert de leurs droits d'auteurs à l'État, lesquels existent pour une durée de 50 ans.

L'Autorité héraldique du Canada, agissant au nom de l'État, remet au demandeur une documentation complète reliée aux nouvelles armoiries, consigne à la fois la description écrite (le blasonnement) et l'image dans un registre gouvernemental et émet, au nom du bénéficiaire, des lettres patentes confirmant qu'elles ont été concédées pour être portées et utilisées par le bénéficiaire (et ses descendants s'il s'agit d'un individu), à perpétuité³.

L'étape de la création détermine donc les droits que vous possédez quant au dessin de vos armoiries. L'obtention de ces droits est préalable à l'utilisation du dessin. « Nul ne peut prendre les armoiries d'autrui » est le mot d'ordre à cet égard. Pour le reste, les armoiries de libre adoption et les armoiries légalement concédées sont en théorie utilisées de la même façon et suivent les mêmes règles, qui relèvent plus de la coutume que du droit. Ces dernières varient cependant s'il s'agit d'armoiries personnelles ou associatives.

B . RÈGLES POUR L'UTILISATION D'ARMOIRIES PERSONNELLES

Les armoiries personnelles appartiennent de droit à une seule personne à la fois, laquelle en permet le port et la transmission à ses descendants directs à l'aide du système de brisures d'armoiries⁴.

Le détenteur premier d'armoiries personnelles est, selon l'expression consacrée, le « chef d'armes » de ses armoiries. En vertu de la tradition, il peut notamment :

1. Régler les modalités du port de ses armoiries par ses descendants directs⁵.
2. Désigner l'héritier de ses armoiries pleines (c'est-à-dire intactes) à défaut de retenir l'aînée ou l'aîné de ses enfants. Cet héritier deviendra ultérieurement chef d'armes à son tour.
3. Choisir les brisures héraldiques des écus portés par chacun de ses descendants.
4. Autoriser d'autres lignées de sa famille à porter des armoiries basées sur les siennes, mais non identiques.
5. Superviser toutes les utilisations et reproductions de ses armoiries, quels que soient leur taille, la technique utilisée et les matériaux employés.
6. Décider d'utiliser ses armoiries complètes ou de n'utiliser que son écu, accompagné ou non de la devise, du cimier et des supports.

³ L'acte de concession et les contrats d'artistes stipulent l'octroi d'une licence d'utilisation perpétuelle, gratuite, internationale et libre de frais des armoiries au bénéficiaire.

⁴ Les armoiries dites « de famille » appartenant à tous les individus d'un même patronyme n'existent pas et n'ont jamais existé dans les pays d'héraldique classique (France, Angleterre, Écosse et Irlande).

⁵ À défaut de descendants, elle peut autoriser le port de ses armoiries par un de ses héritiers, qu'elle déclare son héritier héraldique dans son testament.

7. Permettre à son conjoint de porter ses armoiries pleines – il s’agit ici d’un droit de courtoisie uniquement.
8. Faire connaître et publier ses armoiries, ce qui demeure à long terme le meilleur moyen de prévenir leur usurpation.
9. Utiliser, à sa discrétion et à ses frais, des moyens légaux pour assurer la protection et le contrôle de ses armoiries – avis publics, contrats notariés, testament, enregistrement d’un droit d’auteur sur une œuvre ou enregistrement comme marque de commerce, etc.⁶

C. RÈGLES POUR L’UTILISATION D’ARMOIRIES ASSOCIATIVES

Les armoiries associatives, à l’opposé des armoiries personnelles, n’appartiennent pas à une seule personne, mais à un groupe tout entier. Cela suppose évidemment que le groupe ait une existence légale et qu’il soit, par exemple, incorporé, fondé ou reconnu en vertu d’une loi provinciale ou fédérale. Le groupe, qui a le statut d’une personne morale, détient les droits attachés à l’armoirie.

Tout ce qui relève des armoiries et de leur utilisation est sous la responsabilité des dirigeants de l’organisme (par exemple son président et son conseil), lesquels pourront notamment :

1. Rédiger et publier un règlement interne sur l’utilisation des armoiries. Le règlement permet de clarifier ce qui est permis et ce qui ne l’est pas. Il décrit le processus à suivre en cas de contestation et dicte les pratiques exemplaires.
2. Permettre l’utilisation des armoiries à l’ensemble des membres du groupe ou la restreindre, s’il y a lieu.
3. Décider des sanctions en cas de non-conformité.
4. Contrôler l’utilisation commerciale et non commerciale des armoiries, y compris les droits de reproduction y étant attachés.
5. Autoriser des sous-groupes sous son autorité à porter des armoiries basées sur les leurs, mais non identiques.
6. Superviser toutes les utilisations et reproductions des armoiries, quels que soient leur taille, la technique utilisée et les matériaux employés.
7. Décider d’utiliser les armoiries complètes ou de n’utiliser que l’écu, accompagné ou non de la devise, du cimier et des supports, et du nom de l’association ou de l’organisme.
8. Permettre à des association jumelées d’utiliser ses armoiries pleines – il s’agit d’un droit de courtoisie uniquement.
9. Utiliser, à la discrétion et à aux frais de l’organisme, des moyens légaux pour assurer la protection et la gestion

⁶ Lesquels relèvent de l’Office de la propriété intellectuelle du Canada : www.opic.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-internetopic.nsf/fra/h_wr02301.html#mc.

des armoiries – avis publics, contrats notariés, enregistrement d’un droit d’auteur sur une œuvre ou enregistrement comme marque de commerce, etc.

Armoiries personnelles
Le premier détenteur est le « chef d’armes ».



Armoiries de Patrice Tremblay
avec assignation d’écus brisés à ses enfants
Yohan, Anne-Marie, Viviana et Gabriel Tremblay,
Registre public, vol. VI, p. 85.

Armoiries associatives
Les dirigeants ont la responsabilité
de réglementer l’utilisation des armoiries de l’organisme.



Armoiries de L’Association des Tremblay d’Amérique
Registre public, vol. V, p. 266.

Il me faut, en terminant, préciser que la « validité » des armoiries ne dépend ultimement ni de leur beauté (une notion très subjective) ni de leur entière conformité aux règles et traditions d’usage en matière d’art héraldique – respect de la règle des couleurs, composition de l’écu avec des partitions et pièces dites honorables, choix de symboles pertinents, etc.

Conceptions de l’esprit prenant vie au gré des interprétations artistiques, les armoiries ne sont, dans leur plus simple expression, que des images dont il faut assurer la reproduction et l’interprétation au quotidien. Une saine gestion des droits associés à leur création et une compréhension générale des règles coutumières les entourant permettront non seulement leur rayonnement, mais également leur durée dans le temps, pour le plus grand plaisir de tous.



GÉNÉALOGIE ET ARMOIRIES

En collaboration

Le Comité d'héraldique de la Société de généalogie de Québec (SGQ) a été créé en novembre 2012. La revue *L'Ancêtre* vous présente les premières armoiries réalisées dans le cadre des activités du Comité. Ces armoiries ont été concédées par l'Autorité héraldique du Canada. Héraldique et généalogie allant de pair, nous ajoutons l'ascendance patrilinéaire de la personne titulaire.

ARMOIRIES DE GILLES HÉON

PRÉSENTATION

Faudrait-il remonter à mes lectures de jeunesse sur Du Guesclin, ce chevalier né vers 1320 au château de La Motte, mon matronyme, pour retracer mon intérêt pour les armoiries? Mes études en histoire et ma carrière en archivistique y ont sans doute contribué, tout comme mon adhésion récente au Comité d'héraldique de la SGQ. Cet apprentissage m'a amené à concevoir mes armoiries lesquelles, mieux qu'un portrait, représentent les éléments les plus significatifs de mon cheminement personnel, de mes valeurs et de mes réalisations.

Ainsi, la croix et la fleur de lys témoignent de mon attachement à la Foi catholique et au Québec. La biche évoque mon patron, saint Gilles, ermite toujours représenté avec une biche. Le motif fretté illustre la Pyramide de Pei, entrée contemporaine du Louvre, lieu phare de Paris qui présente une parfaite synthèse de la culture occidentale. Pour sa part, la couronne de fleurs de lin nous ramène à mon actuel lieu de résidence secondaire à Saint-Léonard, initiateur de la Biennale du lin dans la région de Portneuf.

De même, la rose des vents rappelle les débuts de ma carrière en 1969 à la section des cartes anciennes des Archives nationales du Québec. Elle évoque aussi mes ancêtres acadiens, pilotes de navire, venus de la Normandie. Les abeilles, pour leur part, me rattachent à l'Association des archivistes du Québec dont je suis membre émérite depuis 1995.

Archiviste soucieux de la promotion des archives tant institutionnelles que familiales, j'ai lancé plusieurs projets éducatifs, dont l'activité *Ton portefeuille archivistique* pour sensibiliser les jeunes à leurs archives personnelles, de même que l'ouvrage récent *Comment gérer vos documents personnels* à l'intention des adultes. Plus d'une centaine d'interventions publiques – articles, expositions et conférences – ont parsemé ma carrière jusqu'à ma récente retraite. Ainsi s'explique ma devise *TRACE LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE*.

Gilles Héon, le 31 janvier 2013.

Les armoiries reproduites ci-dessous sont consignées dans le volume VI, page 145, du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, pour être portées et utilisées à perpétuité par GILLES HÉON et par ses descendants avec les brisures convenables et appropriées qui pourront leur être assignées, le tout conformément au droit héraldique du Canada.

Comité d'héraldique de la SGQ, 2013.

BLASONNEMENT

Divisé en chevron de gueules à une rose des vents accostée de deux abeilles, le tout d'or, sur d'argent fretté d'azur; et pour cimier : une biche d'argent portant sur son épaule une croix au naturel chargée d'une fleur de lys d'or, naissante d'un cercle de fleurs de lin au naturel; et pour devises :

Cri de guerre : QUI OSE GAGNE!

Devise : TRACE LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE



FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE GILLES HÉON

Neuvième génération

Héon, Gilles

Huitième génération

Héon, Wellie

14 juillet 1940

Lamothe, Juliette

Notre-Dame du Mont-Carmel, Champlain

Septième génération

Héon, Zoël

8 septembre 1902

Clermont, Exilia

Fall River, Massachusetts

Sixième génération

Héon, Horace

11 janvier 1876

Robitaille, Angèle

Notre-Dame du Mont-Carmel, Champlain

Cinquième génération

Héon, Charles

15 février 1847

Richard, Julie

Saint-Grégoire (Bécancour), Nicolet

Quatrième génération

Héon, Charles

26 janvier 1818

Désilets, Louise

Saint-Grégoire (Bécancour), Nicolet

Troisième génération

Héon, Charles

10 août 1789

Cormier, Nathalie

Bécancour

Deuxième génération

Héon, Charles

19 juin 1748

Labauve, Madeleine

Beaubassin, Acadie

Première génération

Héon, Charles

vers 1726

Clémenceau, Anne

Acadie

Fils de Robert Héon et Jeanne-Marie Picot, Charles Héon est né le 2 avril 1700 à Dragey* (Basse-Normandie), dans le diocèse d'Avranches, en Normandie. Il a été inhumé à Notre-Dame-de-Québec le 11 octobre 1758.

Recherches originales par Roland-J. Auger, authentifiées par Michel Langlois.
Québec, le 8 mars 1990.

* *Dragey, Drageiun* en 1027-1035 : l'origine du toponyme est incertaine. Elle pourrait être liée à un anthroponyme roman tel que *Dravius*. La commune est à l'ouest de l'Avranchin et dispose d'une plage qui donne sur la baie du Mont-Saint-Michel. Le bourg de Dragey est à 13 km à l'ouest d'Avranches et à 19 km au sud de Granville. Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dragey-Ronthon>



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES POUR AUTEURES ET AUTEURS DE *L'ANCÊTRE* « Des références claires et simples »

Les références bibliographiques qui accompagnent les articles publiés dans *L'ANCÊTRE* sont d'un grand intérêt pour le lecteur qui souhaite consulter les sources citées par l'auteur; elles doivent donc être faciles à retrouver. Les protocoles de présentation des bibliographies sont nombreux et varient selon les disciplines, les éditeurs, les revues spécialisées, etc.

La revue *L'ANCÊTRE* a opté pour un protocole simple, largement inspiré de celui de l'Office québécois de la langue française, et l'applique dans la révision des textes. Nous invitons les auteurs à consulter ce protocole sur le site de *L'ANCÊTRE* à l'adresse www.sgg.qc.ca/ sous les onglets.



Juin 2013

NOUVEAUX MEMBRES du 28 janvier 2013 au 6 juin 2013

6883	LACASSE	Nathalie	L'Ancienne-Lorette	6911	MALOUIN	Diane	Québec
6884	LACHANCE	Robert	Sorel-Tracy	6912	MERCIER BÉLANGER	Céline	Québec
6885	GAGNÉ	Sylvie	Saint-Irénée	6913	DUPUIS	Hector	Québec
6886	CHARRON	Louise	Saint-Amable	6914	BARRETTE	Lucie	Lotbinière
6887	DROLET	Carole	Saint-Amable	6915	CORNEAU	Marie-Thérèse	Québec
6888	MAYRAND	Marie	Québec	6916	VALLÉE	Gilles	Joliette
6889	SIROIS	Richard	Québec	6917	MAILLOUX	Danielle	Saint-Ours
6890	GARANT	Hélène	Québec	6918	PAILLÉ ST-AUBIN	Christiane	Trois-Rivières
6892	BOURQUE	Julie	Québec	6919	BÉDARD	Christine	Québec
6893	MORIN	Marie-France	Québec	6920	LEFEBVRE	Hélène	Québec
6894	BEAUMONT	Marjolaine	Québec	6921	VARIN	François	Saint-Apollinaire
6895	ROBILLARD	Claude	Trois-Pistoles	6922	TREMBLAY	Johanne	Saint-Prosper de Champlain
6896	MANDEVILLE	Benoît	Rouyn-Noranda	6923	DEFOY	Richard	Québec
6897	RENAUD	Philippe	Québec	6924	DOS-GHALI	Dominique	Québec
6898	GIRARD	Linda	Québec	6925	COUTURE	Isabelle	Québec
6899	PICARD	Nicole	Beaumont	6926	ROSS	Gaston	Québec
6900	ASSELIN	Julie	Québec	6927	TRUDEL	Aline	Trois-Rivières
6901	CLOUTIER	Gaston	Québec	6928	POISSON	Gaétan	Québec
6902	TREMBLAY	Jean-François	Québec	6929	CHÂTEAUVERT	Louise	Ottawa
6903	GARNEAU	Lorraine	Québec	6930	LABRECQUE	Guy	Québec
6904	BLANCHET	Louis	Québec	6931	DUBÉ	Paul-Eugène	Québec
6905	GIGUÈRE	Nicole	Pont-Rouge	6932	CHASSÉ	François	Québec
6906	LAROCHE	Claude	Pont-Rouge	6933	DESROCHERS	Benoît	Québec
6907	MOREAU	Paul	Québec	6934	LAGACÉ	Céline	Coquitlam, CB
6908	MORIN	Gilles	Sutton	6935	NORMAND	Jean	Québec
6909	FABRE	Dominique	Québec	6936	BOURGET	Mélanie	La Malbaie
6910	GERMAIN	Maurice	Québec				



LE GÉNÉALOGISTE JURISTE

Raymond Deraspe (1735)

CYRILLE-F. DELAGE (1869-1957) NOTAIRE D'UNE CULTURE EXCEPTIONNELLE

La vie de Cyrille-F. Delage fut longue. Sa carrière professionnelle aussi. Si cette dernière a attiré l'attention sur lui en raison de l'importance que les gens de Québec accordaient aux professionnels, son rayonnement dans la société tient davantage à sa culture et à ses réalisations dans ce domaine. Mais convenons, tout d'abord, que la recherche généalogique est machiste, continuant d'afficher des ascendances patrilinéaires en cette année du 350^e anniversaire de l'arrivée des 36 premières Filles du roi.

MARIAGE À LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC

Le 26 septembre 1865 à Notre-Dame-de-Québec, le père de Cyrille-F. Delage, Jean-Baptiste Delâge, écuyer, notaire, ainsi obligatoirement majeur (!), épouse, après dispense de deux bans et publication d'un autre localement et à Charlesbourg, May Elmira Fraser, fille majeure d'Andrew Laughlin Fraser, écuyer, et Julie-Louise Pouliot, tous trois paroissiens. Sont mentionnées à part les présences des époux, celles de l'honorable John Fraser, écuyer, George Forsyth, écuyer, de Benjamin Coriocan, écuyer, et de plusieurs autres. L'officiant, vicaire paroissial, se déclare autorisé par le curé de Notre-Dame-de-Québec. C'est, selon sa signature, l'abbé François-Xavier Delâge (Charlesbourg, 1837 – Québec, 1905), frère du notaire.

Ce notaire J.-B. Delâge, selon ce que m'en a dit le notaire Aurèle Leclerc dont il sera question plus loin (incidemment, oncle du chansonnier Félix Leclerc), voyageait quotidiennement à pied de Charlesbourg, à la hauteur du Trait-Carré, pour se rendre à ses cours à la Faculté de droit de l'Université Laval au Quartier Latin. Notons qu'admis à l'exercice du notariat en 1860, il a pratiqué plus de cinq ans avant l'adoption du Code civil du Bas-Canada en 1866. Quelles étaient les sources du droit alors? Les commentateurs de la Coutume de Paris. C'est ainsi que le recteur de l'Université Laval,

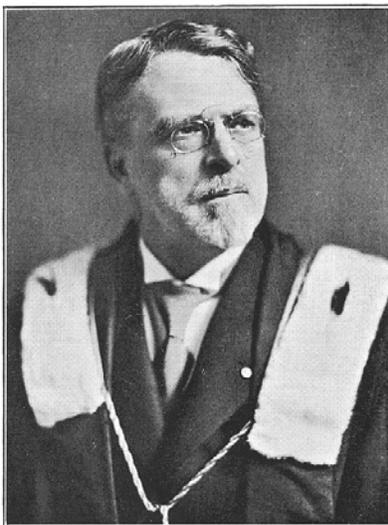
Camille Roy (1870-1943), peut écrire que les juristes poètes rimaient sur Cujas et Pothier, commentateurs de la Coutume*.

UNION À CHARLESBOURG

Les aïeux paternels de Cyrille-F. Delage s'étaient unis à Charlesbourg, paroisse dont le patron est saint Charles-Borromée, et ce, le 23 février 1832. Là, Joseph De l'Age (*sic*), majeur, cultivateur, épouse sa coparoissienne Marie Magnan, fille majeure de feu Jean Magnan et Marie Giroux. Il y eut publication d'un ban et dispense des deux autres. L'acte souligne les présences du père de l'époux, de Jeanne Bilodeau, Joseph Delage (probablement un homonyme), François Magnan et Henry Giroux qui, tous, selon le célébrant, ont déclaré ne savoir signer. Qui est le témoin de l'Église? Patrick Burke, prêtre (? 1804 – Coteau-du-Lac, 1861), qui se déclare desservant.

AUSSI À LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC

Le 17 juillet 1787 à Notre-Dame-de-Québec, la seule église desservant alors toute la ville, François Delage dit Lavigueur « résidant en cette ville paroisse » épouse Louise Bilodeau, fille de François Bilodeau et Louise Poulin, tous trois de Québec. Aucune indication d'âge ou d'occupation des parties. Présomption de majorité. Indication des présences des parties, des père et mère de l'époux, et de Louis, Jean, Joseph et François Delage dit Lavigueur, frères; François Bélanger, beau-frère; Charlotte et Françoise Delage, sœurs; François et Pierre Delâge, cousins de l'époux; François Bilodeau, père de l'épouse; Louise Poulin, mère de l'épouse; François Bilodeau, frère; Angélique Bilodeau, sœur; Pierre Poulin, oncle de l'épouse, et de plusieurs autres parents et amis de l'époux et



L'honorable CYRILLE-F. DELÂGE, N.P.

Le notaire Cyrille-F. Delâge (*sic*) en 1929. Source : *Biographies canadiennes-françaises*, éd. Raphaël Ouimet, L'Éclaireur Limitée, Beauceville, 1929, p. 86-87.

* Le greffe de Jean-Baptiste Delâge permet de constater un phénomène rare. En effet, quand un mari commun en biens disposait d'un bien commun, l'épouse signait généralement, quoique cela ne soit pas obligatoire. Pourquoi? D'abord, elle était souvent plus instruite. Et un enfant ne pouvait dire « Si maman l'avait su! »

de l'épouse; quelques-uns ont signé, dont l'époux, l'épouse déclarant ne le savoir. L'on peut lire les signatures de François Delage dit Laviguer, Josette de Lage dit Laviguer, Joseph Martelle. Clôt l'acte celui qui se déclare vicaire de Québec : François Brunet (Montréal, 1763 – Saint-Paul-de-Joliette, 1819).

UNION À BEAUPORT

C'est le 22 avril 1748 qu'à Beauport François Delage a épousé Marie-Élisabeth Lessard, fille de Prisque Lessard et défunte Marie Parent, tous de la même paroisse, et ce, après trois publications. On ne possède aucune donnée sur l'âge et l'occupation des époux. L'acte souligne la présence des parents des époux, de François Dubois, beau-frère, de Pierre Delage, frère de l'époux, de Joseph Parent, oncle de l'épouse, du frère de l'épouse Jacques Lessard, de Marie-Louise Lessard, sœur de l'épouse. Le célébrant est Jean-Baptiste Bois Morel dit Morisseaux (Montréal, 1718 – Charlesbourg, 1774).

CÉLÉBRATIONS À BEAUPORT

Le 23 octobre 1719 à Beauport, trois jours après la signature d'un contrat de mariage devant le notaire Jules-Étienne Dubreuil qui, à compter de 1707, exerça à Québec durant 24 ans, Jean-François Delage épouse Marie-Madeleine Loisel, fille de Louis Loisel et Madeleine Martel, tous de la même paroisse. Sont notées les présences des époux qui déclarent ne savoir signer, de leurs pères et mères, de Joseph Vandandaigue, de Louis Delage et du célébrant Étienne Boullard, prêtre, qui déclare exercer les fonctions curiales (Château du Soir, Maine, France, 1658 – Québec, 1733). Les archives locales ayant brûlé, c'est sur une reconstitution que s'appuie le contenu de ce paragraphe.

Le premier mariage Delage célébré en Nouvelle-France l'a été le 7 février 1692 à Beauport, lorsque Jean Delage, fils de Jean Delage et Michelle de la Mazerolle épouse Anne Chalifour, fille de Paul Chalifour et Jacqueline Archambault, tous de Beauport. La veille de leur mariage, les époux avaient signé un contrat devant le notaire seigneurial Paul Vachon (en exercice à Beauport de 1655 à 1693). Sont présents : les époux, les parents du mari, le père de l'épouse, Jean Le Normand, Jean Badeau, Joseph Vandandaigue, puis le célébrant Étienne Boullard. La famille de l'époux est originaire de la commune d'Exideuil, évêché d'Angoulême, en Charente.

VIE DE CYRILLE-F. DELAGE

Né à Québec le 1^{er} jour de mai 1869, et baptisé à la basilique le lendemain sous les prénoms Olivier-Cyrille-Fraser, Cyrille-F. Delage eut pour parrain et marraine Cyrille Tessier, notaire, associé professionnel du père de l'enfant avec le notaire Gustave Chaussegros de Léry, et

Julianna Fraser dont j'ignore la parenté avec lui; ils signent avec son père. L'étude du notaire Tessier offrait ses services rue D'Aiguillon, avant d'aller au 55, rue D'Auteuil.

Le 16 octobre 1894, en l'église de Saint-Roch à Québec, Olivier-Cyrille-Fraser Delage, *écuier*, (sic) *notaire public*, [...] *majeur*, épouse sa coparoissienne, Marie-Céline-Alice Brousseau, fille mineure de feu Sieur Téléphore Brousseau et de défunte Dame Marie-Céline Genest, de cette paroisse... Vu la minorité de l'épouse et le décès de ses père et mère, l'acte fait état de l'autorisation du curé et du curateur par avis notarié daté du 27 septembre précédent. Signent, après lecture faite : les époux, le père de l'époux, Édouard Genest, oncle de l'épouse, puis J.-B. Pouliot, Julie-Anna Jobin, D^r Albert Jobin, Apollinaire M. Tessier, Pouliot, Marie-Louise Delâge (sic), Cyr. Tessier, Charles-Auguste Delâge, Gabrielle Genest, G. H. Bélanger, prêtre, Ida Genest, M^{me} Jacques Genest, J.-B.-B. Genest, Blanche Genest, Henri Delâge suivis du célébrant François-Xavier Delage, curé d'Hébertville, vicaire forain, oncle du marié dont des coordonnées ont été indiquées à l'acte de 1865.

Où résidera le nouveau couple? Rue des Fossés d'abord, artère disparue quand, en 1933, l'administration municipale décida que la rue Charest, parallèle à l'est, deviendrait le boulevard. Ensuite, rue Sainte-Julie (rue Joly-De Lotbinière depuis 1996), aussi disparue avec la création de la Cité parlementaire, courant en partant de Dufferin vers l'ouest au pied de ce qui était l'édifice « C », devenu édifice Honoré-Mercier logeant alors les bureaux du premier ministre. La famille y habitait depuis plus de 40 ans lors du décès du notaire.

Admis à l'exercice de la profession notariale en 1892, membre de la Chambre des notaires l'année suivante, Cyrille-F. Delage présida son ordre professionnel de 1936 à 1939. L'étude Delage où exercèrent son père et quatre de ses descendants est située à Québec, dans le bas de la ville, au 55, puis au 455, rue du Pont, tout près de la falaise de la Haute-Ville où, depuis 1845, l'on voit la maison funéraire fondée par Germain Lépine, maison adossée à la falaise de Québec. À cette étude de la rue du Pont exerça, entre autres, Aurèle Leclerc, longtemps « registrateur » de Québec (aujourd'hui directeur de la Publicité des droits), maître incontesté du calembour, personnage typique inoubliable.

Élu sous la bannière du Parti libéral du Québec en 1901, Cyrille-F. Delage siégea à l'Assemblée législative durant 15 ans; il la présida à compter de 1912 avec une dignité reconnue.

Il quitta cette fonction pour exercer la surintendance du Conseil de l'instruction publique durant 23 ans. Le changement de gouvernement survenu durant l'été de 1936 mit fin pour lui à cette fonction.



Maison plus que centenaire (elle était là en 1911) à l'angle des rues Sainte-Marguerite et du Pont, à Québec, où étaient les bureaux des cinq notaires Delage.
Photo : Pierre Barabé.

Mais il ne fut pas que juriste et haut fonctionnaire. Orateur de classe, il était fort en demande. *Discours, Conférences et Lettres* publié en 1927 permet de juger de ses prestations érudites et élégantes. De combien d'organisations culturelles occupa-t-il la présidence? Aussi, la Société royale du Canada l'appela-t-elle dans ses rangs.

À son décès survenu à la fin de novembre 1957, il présidait la Commission des écoles catholiques de Québec et le Conseil de la vie française en Amérique. Nul ne sera étonné que sa bibliothèque contienne *Les Œuvres de Pothier* (1697-1772) dont les prénoms étaient Robert-Joseph, juriconsulte français.

Sa descendance comprend quatre notaires. D'abord, son fils Maurice, en exercice de 1921 à 1974, homme estimé par sa nombreuse clientèle qu'il servait avec un dévouement particulier. À l'étude

s'adjoint le fils de Maurice, André, à compter de 1952, dont les dossiers étaient impeccables. Ce dernier exerça jusqu'en 1994, les dernières années à la Société d'habitation du Québec. L'autre fils de Cyrille, Émile, y exerça de 1925 à 1962; il présida son ordre professionnel de 1954 à 1957. Personnage d'un exceptionnel dynamisme, il fut emporté par une fort brève maladie.

Rembourser son client et lui confier la quittance nécessaire nous valaient un téléphone le lendemain avant neuf heures : *La quittance est enregistrée sous tel numéro*. Son ancien associé, Aurèle Leclerc, aurait dû perdre son poste de « registrateur » de Québec avec la fin du gouvernement libéral à Québec en 1936.

Émile Delage était un intime de Maurice Duplessis, nouveau premier ministre; comme il avait épousé la fille de l'organisateur conservateur J.-Arthur Larue, comptable agréé, ces relations permirent à Aurèle Leclerc d'occuper toujours avec couleur ses fonctions à la Publicité des droits.

La profession notariale doit à Émile Delage une fière chandelle. En effet, tous ses nombreux contacts lui profitèrent. À Émile Delage s'associa puis succéda son fils Cyrille Delage, en exercice depuis 1957, et qui cumule depuis 1967 les fonctions de Commissaire des incendies du Québec avec une ardeur jamais démentie.



Détail de la porte d'entrée des bureaux du notaire Cyrille Delage, en 2013. Le notaire y a ses bureaux depuis 1957. Photo : Pierre Barabé.

CONCLUSION

Non seulement le milieu juridique déplora la mort de Cyrille-F. Delage mais aussi le monde de l'éducation et de la culture de tout le Québec. Je me permets l'évocation d'un souvenir personnel. L'ayant consulté à propos d'un chemin privé à Sillery, qui se rendait au-delà du pont de Québec, je fus honoré de trois appels téléphoniques me fournissant des renseignements conservés dans sa prodigieuse mémoire. Gracieuseté suivie d'aucune facture.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, J.-B.-A. *Répertoire du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1908-1934, 6 volumes.

- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) à Archives et Bibliothèque nationale du Québec (BAnQ), jusqu'à 1900.
- Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) à la Société de généalogie de Québec (SGQ), jusqu'à 2000.
- Institut généalogique Drouin. *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français*.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, 1983, Presses de l'Université de Montréal, 1 176 p.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques. « Émile Delage », *Revue du notariat*, décembre 1957, p. 226-229.
- LETENDRE, André. *Beauport, ville riche d'histoire*, Beauport, [s. n.], 1993, 167 p.
- PONTBRIAND, Benoît. *Mariages de Notre-Dame de Québec 1621-1900*, Sillery, Benoît Pontbriand, 1978, 396 p.
- PONTBRIAND, Benoît. *Mariages de Saint-Roch de Québec 1829-1900*, Sillery, Benoît Pontbriand, 1978, 451 p.
- Programme de recherche en démographie historique (PRDH), Université de Montréal, consulté à la SGQ.
- Tableau de l'Ordre des notaires du Québec (1979).
- TRUELLE, Charles, prêtre. *Paroisse de Charlesbourg*, Québec, Imprimerie générale A. Côté, 1887, 325 p.

Mariage et filiation patrilinéaire ascendante de Cyrille-Fraser Delage

DELAGE Cyrille-Fraser (Jean-Baptiste; FRASER May-Elmira)	1894-10-16 Saint-Roch de Québec	BROUSSEAU Alice (Télesphore; GENEST M.-Céline)
DELAGE Jean-Baptiste (Joseph; MAGNAN Marie)	1865-09-26 Notre-Dame-de-Québec	FRASER May-Elmira (Andrew; POULIOT Julia)
DELAGE Joseph (François; BILODEAU Louise)	1832-02-28 Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg	MAGNAN Marie (Jean; Giroux Marie)
DELAGE dit LAVIGUEUR François (François; LESSARD Élisabeth)	1787-07-17 Notre-Dame-de-Québec	BILODEAU Louise (François; POULIN Louise)
DELAGE François (François; LOISEL Marie Madeleine)	1748-04-22 Beauport	LESSARD M.-Élisabeth (Prisque; PARENT Marie)
DELAGE Jean-François (Jean; CHALIFOUR Anne)	1719-10-23 La Nativité-de-Notre-Dame de Beauport	LOISEL Marie-Madeleine (Louis; MARTEL Madeleine)
DELAGE Jean (Jean; DE LA MAZEROLLE Michelle)	1692-02-07 La Nativité-de-Notre-Dame de Beauport	CHALIFOUR Anne (Paul; ARCHAMBAULT Jacquette)



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

**À COMPTER
DE SEPTEMBRE**

Mardi : 9 h 30 à 16 h

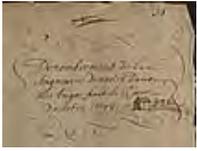
Mercredi : 9 h 30 à 20 h 30 sauf le soir de la conférence

(3^e mercredi du mois) de septembre à mai : 9 h 30 à 18 h

Jeudi : 12 h 30 à 16 h

Samedi : 9 h 30 à 16 h 30 Fermé le premier samedi du mois pour les activités de formation

Fermé le dimanche



LES ARCHIVES VOUS PARLENT DES...

Rénald Lessard (1791)

Coordonnateur, Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ENGAGÉS POUR L'OUEST

Jusqu'au début du XIX^e siècle, la traite des fourrures joue un rôle majeur dans l'économie canadienne. Castors, originaux et chevreuils occupent une place prépondérante mais au XVIII^e siècle, les martres, renards, loutres, ours, loups de bois, loups cerviers, chats sauvages sont aussi recherchés. L'exploration de l'intérieur de l'Amérique du Nord découle d'un effort missionnaire mais également d'une volonté d'étendre les réseaux de traite et de consolider les alliances avec les autochtones.

des ans un rendez-vous majeur des Autochtones et des traiteurs. La Compagnie du Nord-Ouest y établit son principal entrepôt durant les années 1780.

Fondée officiellement à Montréal à l'hiver 1783-1784 (bien que les principaux actionnaires avaient déjà uni leurs forces depuis 1779) pour la traite des fourrures, par Benjamin Frobisher, son frère Joseph Frobisher, Simon McTavish, Nicholas Montour, George McBeath, Robert Grant, Patrick Small, Peter Pond et William Holmes, la

Compagnie du Nord-Ouest doit fusionner en 1821 avec sa grande rivale, la Compagnie de la Baie d'Hudson. Selon le journal de John Macdonell, commis de la Compagnie du Nord-Ouest, le Grand-Portage est ainsi décrit en date du 5 juillet 1793 :

All the buildings within the fort are sixteen in number made with cedar and white spruce fir split with whip saws after being squared, the roofs are covered with shingles of cedar and pine, most of their posts, doors and windows are painted with Spanish brown. Six of these buildings are store houses for the company's merchandise and furs. The rest are dwelling houses shops compting house and mess house - they have also a warf or kay for their vessel to unload and load at,
www.nps.gov/grpo/photosmultimedia/virtual-tour.htm

L'écrivain Léo-Paul Desrosiers, dans son roman *Les Engagés du Grand Portage* (Montréal, Éd. BQ, 1988, 219 p., publié

d'abord en 1938), a fait revivre cette épopée de la traite des fourrures.

En 1802, la Compagnie du Nord-Ouest décide de déplacer son quartier général d'été de Grand-Portage, situé en territoire américain, à Fort William (aujourd'hui Thunder Bay, en Ontario) situé le long du lac Supérieur, 80 km plus au nord, à l'embouchure de la rivière Kaministiquia.

2. L'EXTENSION DES RÉSEAUX DE TRAITE : LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

Une vingtaine de postes de traite principaux, auxquels s'ajoutent des postes secondaires, produisent des quantités importantes de fourrures.

Pour approvisionner les postes de traite, faire la traite et rapporter les précieuses fourrures à Montréal et à Québec, des centaines d'hommes sont mobilisés à cha-



Reconstitution d'un canot des voyageurs de l'Ouest (16 rameurs), Royal Ontario Museum de Toronto. Photo de l'auteur.

La région des Grands Lacs devient un enjeu stratégique important. La Compagnie de la Baie d'Hudson, fondée à Londres en 1670, et les commerçants des colonies anglaises, surtout d'Albany, concurrencent les marchands basés dans la vallée du Saint-Laurent.

1. L'EXTENSION DES RÉSEAUX DE TRAITE DES FOURRURES

Les forts de Michilimakinac, véritable entrepôt des postes du Nord des Grands Lacs, et Détroit, qui joue le même rôle pour le Sud, forment les deux principaux endroits où convergent les canots des voyageurs. Toutefois, la poussée vers le Nord-Ouest, stimulée par les explorations de La Vérendrye, suscite le développement à partir des années 1730, mais surtout à partir de 1750, du poste du Grand-Portage, développement qui permet de rejoindre les territoires actuels des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. Grand-Portage deviendra au fil

Paquets de fourrures produits selon les postes de traite (vers 1757)	
Poste	Paquets
<i>Le Détroit</i>	800 à 1 000
<i>Michilimakinac</i>	600 à 700
<i>Les Illinois</i>	510
<i>La Baie</i>	500 à 600
<i>La Rivière Saint-Joseph</i>	400
<i>La Mer d'Ouest</i>	300 à 400
<i>Les Oujatanons</i>	300 à 400
<i>Chagouamigon</i>	250
<i>Les Miamis</i>	250 à 300
<i>Niagara</i>	250 à 300
<i>Fort Duquesne</i>	200 à 250
<i>Lac des Deux-Montagnes</i>	150
<i>Abitibi et Témiscamingue</i>	120
<i>Le Sault-Sainte-Marie</i>	100
<i>Nipigon</i>	80 à 100
<i>Poste de Vincennes</i>	80
<i>Carillon, Le Long-Saut</i>	60
<i>Kamanestigouia</i>	60 à 70
<i>Michipicoton</i>	50 à 60
<i>Toronto</i>	40 à 50
<i>Frontenac ou Catarakoui</i>	20 à 30

Source : Mémoire sur les forts de la Nouvelle-France, *Le Bulletin des recherches historiques*, vol. XXXVII, n° 7, juillet 1931, p.408-426.

que année. Si les coureurs des bois pénètrent sans autorisation dans les territoires autochtones et souvent s'y établissent en s'alliant à des femmes amérindiennes, le voyageur œuvre pour des individus, souvent des marchands de Montréal, détenteurs de congé de traite. Ces permissions, octroyées à un ou deux individus par le gouverneur de la colonie, permettent d'équiper un ou plusieurs canots afin de transporter des marchandises et des personnes à un lieu donné et en ramener des fourrures. Les congés de traite ont été établis le 28 mars 1687. Le gouverneur ne peut en accorder plus de 25 annuellement. Des abus nombreux ayant résulté de ces congés, des ordonnances du roi du 24 septembre 1696 et du 28 avril 1697 les suppriment. Le Conseil de régence rétablit, le 28 avril 1716, 25 congés de traite en faveur des pauvres familles du Canada.

En 1729, les 42 congés et permissions émises touchent 55 canots et un peu moins de 300 engagés. En 1751, 77 canots et environ 500 engagés partent pour l'Ouest. Ce sont alors essentiellement des canots de six

places. Le lac Supérieur et le Nord-Ouest comptent alors, pour destination, 21 canots contrairement à 6 en 1729.

Congés de traite		
Cote (Pistard)	Documents	Dates extrêmes
TL4,S34,P1 à P1143	Congés de traite homologués (disponibles en ligne)	1721-1752
TP1,S35,D9,P5 à P139	Congés de traite (disponibles en ligne)	1736-1738
ZQ59	Congés de traite (copies dactylographiées)	1681-1733

Des inventaires détaillés des congés de traite ont aussi été publiés dans le *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1921-1922* pour la période allant de 1681 à 1730 et dans le *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1922-1923*, pour 1739 à 1752.

RETRACER LES ENGAGEMENTS POUR L'OUEST

Les congés de traite sont conservés par les centres d'archives de Québec et de Montréal de BANQ :

Dans les archives notariales, on trouve des dizaines de milliers de contrats d'engagements. On y précise le rôle de l'engagé, son salaire, sa place dans le canot, les restrictions de traite, etc. Dans les rapports de l'archiviste de la province de Québec, parus entre 1929-1930 et 1946-1947, plus de 23 840 contrats passés entre 1670 et 1821 sont répertoriés, indiquant les noms des « engageurs » et des engagés, leur destination, la date du contrat et le notaire concerné.

La banque de données *Parchemin* inventorie les actes d'une manière plus complète jusqu'à la fin de 1789 mais n'indique malheureusement pas la destination.

Signalons aussi le magnifique travail réalisé par la Société historique de Saint-Boniface (Manitoba). La base de données des engagements des voyageurs a été commencée par le travail d'Alfred Fortier, directeur général de la Société historique de Saint-Boniface de 1990 à 2002.

Cette première base de données a servi de point de départ pour un ambitieux travail entrepris par la professeure Nicole St-Onge de l'Université d'Ottawa et du directeur adjoint au projet, le professeur Robert Englebert de l'Université de la Saskatchewan. Elle comprend maintenant près de 35 900 entrées d'engagements pour la traite des fourrures signés devant des notaires de Montréal entre 1714 et 1830. Il est possible de l'interroger par nom, profession, provenance et destination et date. Les clauses du contrat sont très bien décrites (<http://voyageurs.shsb.mb.ca/fr/search.aspx>). Grâce à ces outils, il est possible de rejoindre tous ces hommes qui ont contribué au développement de l'intérieur de l'Amérique du Nord

et qui ont été à la base, avec les Autochtones, du peuple Métis.

Signalons les textes de Gratien Allaire sur les engagés :

- « Officiers et Marchands: les sociétés de commerce des fourrures, 1715-1760 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 3, hiver 1987, p. 409-428.

- « Fur Trade Engagés, 1701-1745 », dans Thomas C. Buckley (ed.), *Rendez-vous: Selected Papers of the Fourth North American Fur Trade Conference*, 1981, St. Paul, 1984, p. 15-26.

- « Le Commerce des fourrures à Montréal: documentation et méthode d'analyse », dans Bruce G. Trigger, et al., *Le Castor fait tout, Selected Papers of the Fifth North American Fur Trade Conference*, 1985, Montreal, Lake St. Louis Historical Society, 1987, p. 93-121.



Deux ouvrages récents et bien illustrés présentent un survol de l'épopée de la traite des fourrures :

- BÉDARD, Gilles. *Les voyageurs d'Amérique*, Québec, Les Éditions GID, 2012, 173 p.

- HUCK, Barbara, et al. *Exploring the Fur Trade Routes of North America. Discover the highways that opened a continent*, Winnipeg, Heartland, 2012, 286 p.

Reconstitution de bâtiments à l'intérieur du fort Michilimakinac.
Source : Deux photos de l'auteur.



Vue de Grand-Portage sur le lac Supérieur. Extrait de « Map of the Provinces of Upper & Lower Canada with the adjacent parts of United States of America », auteur Joseph Bouchette, William Faden, éditeur, et J. & C. Walker, graveur, imprimé en couleur sur papier sectionné, entoilé, pliable.

Source : BAnQ - E21,S555,SS1,SSS15,P6.

RASSEMBLEMENTS DE FAMILLE



L'Association des familles Veillet/te d'Amérique inc. tiendra sa prochaine rencontre annuelle le 10 août 2013 à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Nous y célébrerons le 25^e anniversaire du premier grand rassemblement tenu en 1988 au même endroit. Parmi les activités au programme : un panneau comportant des données historiques sera installé sur la terre de l'ancêtre Jean Veillet; une messe sera célébrée par M^{gr} Martin Veillette; il y aura un dîner communautaire, une exposition de photos, etc. L'assemblée générale annuelle aura lieu au cours de la journée.

Pour de plus amples informations, contactez le secrétaire de l'association :
Daniel C. Veillette au 418 558-1125 ou d.veil@hotmail.com
ou voir le site <http://veillette.freehostia.com>

L'Association des familles Dubois inc. célèbre cette année le 25^e anniversaire de sa fondation. À cette occasion, une rencontre est prévue le 17 août prochain à Sorel. Au programme : dîner et visite guidée de la ville.

Tous les Dubois, parents et amis, sont cordialement conviés à cette rencontre.

Informations : André Dubois au 418 833-8129 ou par courriel à : dubois@genealogie.org



1663-2013

« 350 ans de notre histoire »

RASSEMBLEMENT AUDET dit LAPOINTE 2013

L'assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Nicolas Audet dit Lapointe (ADNAL) et le rassemblement Audet/Lapointe 2013 auront lieu le 21 septembre 2013 à Québec, à l'Hôtel Plaza Québec, 303, boulevard Laurier, Québec.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur notre site web ou auprès d'un membre du comité organisateur.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Pour information : Adresse courriel : audetlapointe2013@gmail.com

Site web : www.audetditlapointe.ca

Louise Lapointe 418 841-2648

Charles-Henri Audet 418 687-9277

Maurice Bonenfant 418 829-1111

RASSEMBLEMENT DE FAMILLE

Un membre de la SGQ peut annoncer un rassemblement de famille s'il respecte les dates de tombée et nous fait parvenir un court texte à sgq@uniserve.com au plus tard le :

- 15 juin pour parution en septembre
- 15 septembre pour parution en décembre
- 15 décembre pour parution en mars
- 15 mars pour parution en juin.

INDEX DU VOLUME 39 DE *L'ANCÊTRE*

Jeanne Maltais et Diane Gaudet

À livres ouverts	Leclerc, Rodrigue	65
À livres ouverts	Parent, Mariette	65
À livres ouverts	Olivier, Jacques	138-139-213
À livres ouverts	Richer, Louis	138-289
À livres ouverts	Routhier, Hélène	212
À propos des Jean Lavigne	Gagnon, Diane	290
Ah! Ce Jean Soucy dit Lavigne	Langlois, Michel	137
Ancêtres étaient-ils si pauvres qu'on le dit et qu'on imagine (Mes)	Rédaction de <i>L'Ancêtre</i>	66
Archives (Les) vous parlent des ... Archives notariales des donations de ferme ..	Belleau, Irène	85
Archives (Les) vous parlent des ... Jugements et dossiers de divorce	Lessard, Régnald – Bédard Sylvie	61
Archives (Les) vous parlent des ... Récits de vie	Lessard, Régnald	135
Archives (Les) vous parlent des ... Engagés pour l'Ouest	Lessard, Régnald	207
Assemblée générale annuelle – Convocation et mise en candidature	Lessard, Régnald	283
Aubry, Abraham, un patriote?	Société de généalogie de Québec	171
Bibliothèque virtuelle	Fortin, Jean	239
BMS2000, Le nouveau	Dorais, Françoise	64-190
Champagne, Claude : un Desparois dit Champagne	Rédaction de <i>L'Ancêtre</i>	198
Conférence – <i>Les cœurs tigres</i>	Champagne, Sabine	89
Crête, Jean-J., le roi de la Mauricie, un bâtisseur dans son coin de pays ...	Morin, Yves	189
Corrections à <i>L'Ancêtre</i>	Crête, Georges	111
Cybergénéalogie	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	209
Dictionnaire biographique du Canada	Bulletin de la FQSG	125
Dion, La vie peu banale de deux frères	Rédaction de <i>L'Ancêtre</i>	198
Du Breil, Dubreuil et Marin (Les)	Hudon, Paul-Henri	247
Dompierre dit Saint-Martin, Charles, venu de France	St-Pierre, Louise	182
Dons de livres	Masson-Dompierre, Rose	101
Émond, Augustin, La vie (1700-1770) (d')	Parent, Mariette	220
Familles – Rassemblement – Modalités	Émond, Jean-Guy	183
Familles – Rassemblement de familles – VÉZINA	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	14
Familles – Rassemblement de familles – Saint-Édouard-de-Lotbinière	190-246
Familles – Rassemblement de familles – AUDET DIT LAPOINTE	254
Familles – Rassemblement de familles – DUBOIS	286
Familles – Rassemblement de familles – VEILLET/VEILLETTE	286
Filles du roi – Invitation aux descendantes des « Filles du Roy »	Bélanger, André G. et Irène Belleau	13
Filles du roi – 350 ^e anniversaire de l'arrivée des 36 premières	SGQ-SHFR	110
Filles du roi – Hommage aux	SGQ-SHFR	148
Filles du roi... Françoise Brunet, de Quimper à Lauzon	Gagnon, Diane	157
Filles du roi... Hélène Du Figuier, de Paris à Sillery à Charlesbourg	Hébert, Lise	235
Filles du roi et mon arbre généalogique (Les)	Parent, Guy	167
Fin de mandat d'André G. Bélanger	Bélanger, André G.	233
Gagnon, Le navigateur Joseph	Gagnon, Dominic	255
Grands-parents : porteurs d'un patrimoine familial immatériel	Parent, Mariette	134
Généalogie et armoiries – Gilles HÉON	Héon, Gilles	276
Généalogie insolite – La généalogie à bord du <i>Titanic</i>	Richer, Louis	53
Généalogie insolite – S'inventer une identité, ici et ailleurs (1)	Richer, Louis	127
Généalogie insolite – S'inventer une identité, ici et ailleurs (2)	Richer, Louis	199
Généalogie insolite – <i>Les Filles du roi pour les nuls</i>	Richer, Louis	270
Généalogiste juriste (Le) – Julien CHOUINARD, boursier Rhodes et juriste	Deraspe, Raymond	57
Généalogiste juriste (Le) – Marie-Louis BEAULIEU, avocat exceptionnel	Deraspe, Raymond	131
Généalogiste juriste (Le) – Louis-Athanase DAVID, ministre sans le titre	Deraspe, Raymond	203
Généalogiste juriste (Le) – Cyrille-F. DELAGE, notaire de grande culture	Deraspe, Raymond	279
Gens de souche – Le patronyme NORMAND	Normand, André et Monique Odessa	15
Gens de souche – Le patronyme LACOMBE	Lacombe, Claire	121
Gens de souche – Le patronyme GASSE	DesRoches, France	193
Gens de souche – Le patronyme DELAROSBIL	Delarosbil, Lucie	265

Genest dit Labarre (Naissance de Jacques)	84
Giffard, Robert : Premier séjour en Nouvelle-France	41
Giffard, Robert : Second séjour en Nouvelle-France	173
Glanures de <i>L'Ancêtre</i> (Les)	51-119-191-263
Héraldique (L') et vous – Les reliures armorées de René Simier (1772-1843)	55
Héraldique (L') et vous – Les drapeaux et leur relations avec les armoiries (1) ...	129
Héraldique (L') et vous – Les drapeaux et leur utilisation dans les armoiries (2) .	201
Héraldique (L') et vous – Les règles d'utilisation des armoiries	273
Hommage aux bénévoles	220
Index du volume 39 de <i>L'Ancêtre</i>	287
Invitation à publier dans <i>L'Ancêtre</i>	96
Larue, L'abbé Alexandre	161
Leclerc (Les), <i>Dignes de nos pères</i>	153
Membres publiant (Nos) – Modalités	14
Membres publiant (Nos) – <i>Descendance Gilles Dupont et Françoise Michelle</i> ...	27
Membres publiant (Nos) – <i>Les Lavergne d'Amérique</i>	40
Membres publiant (Nos) – <i>Histoire civile de Saint-Casimir de Portneuf</i>	40
Membres publiant (Nos) – <i>Répertoires généalogiques des familles Parent</i>	60
Membres publiant (Nos) – <i>La terre à Mathurin – Mathurin Tessier 1640-1703</i> ..	80
Membres publiant (Nos) – <i>Histoire et généalogie de nos deux familles</i>	80
Membres publiant (Nos) – <i>Charles Robertson, seigneur du fief Saint-Vilmé</i>	100
Membres publiant (Nos) – <i>Répertoire de Saint-Georges de Cacouna</i>	100
Membres publiant (Nos) – <i>Dumas dans le recensement de 1851 - Canada-Uni</i> .	118
Membres publiant (Nos) – <i>Généalogie ancêtres Héronide Noël et Régina Coutu</i>	198
Membres publiant (Nos) – <i>Mes écrits sur les Audet-Lapointe</i>	238
Membres publiant (Nos) – <i>Le petit village d'autrefois, Beauport, Charlesbourg</i> ..	238
Membres (Nouveaux) du 1 ^{er} mai au 16 juillet 2012	66
Membres (Nouveaux) du 16 juillet au 5 novembre 2012	126
Membres (Nouveaux) du 5 novembre 2012 au 28 janvier 2013	148
Membres (Nouveaux) du 28 janvier au 6 juin 2013	278
Mères de la nation – Élisabeth-Agnès LEFEBVRE, Catherine SURET, Jeanne LANGUILLE	Dubé, Paul-André † 5
Mères de la nation – Anne RIVET, Catherine LAINÉ (LAISNÉ), Marie DAMOIS	Dubé, Paul-André † 77
Mères de la nation – Catherine PAULO	Dubé, Paul-André † 149
Mères de la nation – Catherine BAILLIÉ, Marie ALBERT, Jeanne AUGER	Dorais, Françoise 221
Mesures d'urgence pour la SGQ, Plan de	Bélangier, André G. 28
Nouvelles de la Société	Bélangier, André G. 9-81-151-225
Nouvelles du fichier <i>Origine</i> – Étienne Brulé	Fournier, Marcel et collaborateurs 109
Politique de rédaction – Revue <i>L'Ancêtre</i> Comité de <i>L'Ancêtre</i>	4
Premiers habitants de Sainte-Croix (Les)	Le May, Claude 29
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 38 – Lauréats	Comité de <i>L'Ancêtre</i> 12
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 39 – Modalités	Comité de <i>L'Ancêtre</i> 11
Rapport annuel	Bélangier, André G. 227
Références bibliographiques pour <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i> 278
Robertson, Charles, un humble écossais devenu seigneur	Robertson, Diane 97
Rencontres mensuelles	Rédaction de <i>L'Ancêtre</i> 70-142-214-294
Secord, Laura, devenue québécoise	Leclerc, Rodrigue 165
Service d'entraide	Dionne, André 67-140-210-291
Sommaire des numéros 300-301-302-303	Rédaction de <i>L'Ancêtre</i> 3-75-147-219
Tessier, Edmond, fils de l'ancêtre Mathurin	Tessier, G.-Robert 33
Témoignage	Bureau, René 224
Triplets de Beauport (Les)	Parent, Guy 19
Vœux de Noël et du Nouvel An	Bélangier, André G. 76
Vœux de Bonne Année 2013	Comité de <i>L'Ancêtre</i> 76

*Merci à nos auteurs
de partager leurs découvertes et leurs richesses.*



À LIVRES OUVERTS

Collaboration

BOISSERY, BEVERLEY D. UN PROFOND SENTIMENT D'INJUSTICE, LA TRAHISON, LES PROCÈS ET LA DÉPORTATION DES REBELLES DU BAS-CANADA EN NOUVELLE-GALLES-DU-SUD APRÈS LA RÉBELLION DE 1838, MONTRÉAL, LUX ÉDITEUR, 2011, 494 P.

Du nouveau dans l'histoire des Patriotes de 1838 : cette fois-ci, une auteure, originaire d'Australie mais installée en Colombie-Britannique depuis longtemps, jette un regard critique sur la manière dont la justice britannique a jugé la centaine de patriotes qui ont été arrêtés et accusés de haute trahison à la suite de leur participation aux soulèvements dans le Bas-Canada, en 1837 et 1838. Douze ont été pendus dans la cour de la prison du Pied-du-Courant, à Montréal, 58 ont été exilés en Australie, et certains ont été relâchés après un procès devant un tribunal militaire exceptionnel.

Parmi ces derniers, on trouve un transfuge, le D^r Jean-Baptiste-Henri Brien, de Sainte-Martine, qui a collaboré avec les autorités à la mise en accusation et à la condamnation de plusieurs de ses anciens compagnons d'armes. Pour l'auteure, historienne du droit, au moins 18 accusés des 66 cas étudiés ont été victimes d'une *erreur judiciaire*, la Couronne n'ayant pas prouvé ses accusations hors de tout doute raisonnable.

Selon les autorités de l'époque, dont le commandant en chef des armées du Haut et du Bas-Canada, sir John Colborne, il fallait des exemples. Les suites de la rébellion de l'année précédente n'avaient pas été concluantes. L'exil des Patriotes de 1837 avait été désavoué par Londres, le seul procès devant un tribunal avec jury avait résulté en des acquittements malgré une preuve accablante (l'affaire Chartrand) et l'amnistie générale, à quelques exceptions près, n'avait pas suffi à amadouer les Canadiens. Il fallait trouver des coupables et les châtier.

L'auteure nous conduit dans le dédale des procédures judiciaires qui a permis au « vieux brûlot » Colborne d'avoir recours à un tribunal d'exception, sans s'exposer à un désaveu éventuel des autorités métropolitaines comme cela avait été le cas l'année précédente. Cet aspect de la thèse de Boissery est un peu plus aride à lire, et la traduction est parfois déficiente, mais combien intéressante quant à l'instrumentalisation de la justice qui ne poursuivait qu'un seul but : punir. Les accusés, des civils, ont dû se défendre eux-mêmes, leurs avocats n'étant pas admis en Cour. Ils ont été jugés par un tribunal composé d'officiers de différents régi-



ments britanniques qu'ils avaient combattus quelques mois auparavant. Ceux-ci serviront à la fois de juges et de jurés. On pouvait douter de leur impartialité : *ces officiers étaient plus sensibles au rang qu'à la vérité!* Même que certains passaient leur temps à dessiner des pendus pendant le déroulement des procès.

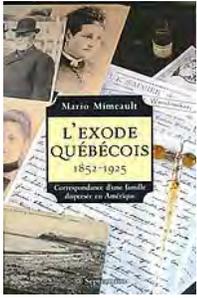
La procédure s'est déroulée en anglais, seule la défense présentée par les accusés étant traduite par des personnes choisies par les autorités militaires. Selon l'auteure, on assiste alors à un *jeu de loterie*, les plus chanceux ayant été libérés, d'autres exilés et certains pendus. En relisant les procès, on assiste à une *parodie de justice*, à une série d'*erreurs judiciaires*; *des victimes seraient choisies au hasard – ni selon les critères de la justice ou le degré de culpabilité : une manipulation de la justice visant à condamner des hommes.*

Mais pas n'importe qui. Illustrons par quelques exemples. James Perrigo a été déclaré non coupable. Son signe de franc-maçon aux jurés l'aura sans doute sauvé de la potence. Le D^r Brien a vu sa sentence commuée en bannissement de la colonie, fort probablement en récompense de son rôle de délateur. Le jeune Chevalier de Lorimier, notaire, doit monter sur l'échafaud, car un homme éduqué doit être traité *plus sévèrement*. D'autres, condamnés puis épargnés du gibet, ont sans doute bénéficié de liens privilégiés avec les autorités.

En plus de suivre les procès, on assiste au transport des 58 prisonniers en Australie, où ils ont passé quelques années avant d'être amnistiés. En exil, les Canadiens ont fini par jouir d'une excellente réputation, ce qui leur a permis de circuler librement, de travailler et même de nouer des amitiés. Tous sont revenus au pays entre 1844 et 1848 sauf deux, l'un décédé en exil et l'autre, Joseph Marceau, qui s'est établi en terre australe. La plupart ont réintégré la société civile et plusieurs ont prospéré et occupé des postes d'élus. L'un d'entre eux, François-Xavier Prieur, a même occupé le poste de directeur des prisons du Canada! Petit détail intéressant : le quart des 58 exilés avaient des tatouages.

Cet ouvrage jette un œil critique sur une des pages les plus pénibles de notre histoire. L'auteure démontre que la justice peut servir non seulement à rendre justice mais aussi à des fins politiques. Il fallait donner une bonne leçon aux Canadiens tentés par la rébellion envers Sa Majesté britannique. Enfin, sans doute que les origines de M^{me} Boissery lui ont permis de rédiger un ouvrage dénué de préjugés.

Louis Richer (4140)



MIMEAULT, MARIO. L'EXODE QUÉBÉCOIS : 1852-1925 – CORRESPONDANCE D'UNE FAMILLE DISPERSÉE EN AMÉRIQUE, QUÉBEC, SEPTENTRION, 2013, 452 P.

Historien de formation, enseignant de carrière et chercheur reconnu pour ses contributions à une meilleure connaissance de la Gaspésie, Mario Mimeault, dans son dernier ouvrage sur l'exode des Québécois aux États-Unis, étudie la correspondance échangée entre un père, Théodore-Jean Lamontagne*, et neuf de ses enfants expatriés aux États-Unis, en Ontario et dans l'Ouest canadien. Cette correspondance, étalée sur 76 ans, est l'occasion pour l'auteur d'analyser « de l'intérieur » l'expérience migratoire.

Un mot d'abord sur la famille Lamontagne. Établie à Sainte-Anne-des-Monts, elle fait partie de la bourgeoisie gaspésienne. Elle jouit d'une situation économique et sociale favorable : Théodore-Jean est un industriel et un commerçant prospère ainsi qu'un homme actif et bien intégré dans la communauté. Ses enfants – 16 vivants sur un total de 19 naissances – recevront une bonne formation puisqu'ils auront l'occasion de fréquenter des collègues et des couvents, les uns au Québec et les autres au Nouveau-Brunswick.

Mimeault développe son analyse de la correspondance familiale en quatre temps. Il fait d'abord ressortir que la lettre est à la fois objet, discours et instrument. Objet, elle obéit à des codes épistolaires; discours, elle exprime les états d'âme des correspondants face à leur expérience migratoire; instrument, elle permet aux correspondants d'informer les leurs, parfois de les influencer, et de maintenir le contact entre les membres de la famille.

Mimeault développe son analyse de la correspondance familiale en quatre temps. Il fait d'abord ressortir que la lettre est à la fois objet, discours et instrument. Objet, elle obéit à des codes épistolaires; discours, elle exprime les états d'âme des correspondants face à leur expérience migratoire; instrument, elle permet aux correspondants d'informer les leurs, parfois de les influencer, et de maintenir le contact entre les membres de la famille.

La deuxième partie permet à l'auteur de cerner, dans les témoignages écrits de quatre des « expatriés » de la famille Lamontagne, les motifs à l'origine de leur décision de partir et leurs attentes face à l'expérience migratoire. On apprend que les motifs varient selon les personnes : reproduction du modèle paternel, sentiment amoureux et devoir conjugal, recherche de la richesse et désir de se réaliser par soi-même. Ces motifs, qui sont l'expression des « rêves » ou des ambitions, évoluent dans le temps, en fonction des contraintes imposées par la migration.

Dans une troisième partie, l'auteur centre son analyse sur la famille et cherche à mettre en relief les facteurs – l'élément déclencheur – qui ont amené les enfants Lamontagne à quitter le nid familial.

Trois constats sont à retenir. Le départ arrive à un moment clé de la vie des jeunes, qui voient dans le contexte économique difficile de leur coin de pays un frein à la réalisation de leurs aspirations. Au sein de la famille, une « culture migratoire » s'est développée, plusieurs membres

des générations précédentes s'étant déplacés pour gagner leur vie. Pour cette raison, les jeunes de la famille Lamontagne peuvent voir dans l'émigration un moyen de contourner les perspectives d'avenir peu prometteuses dans le patelin d'origine. La décision de partir étant prise, ils vont rejoindre, en leur terre d'accueil, des parents ou des concitoyens déjà émigrés. En cela, ils suivent les flux migratoires de la diaspora canadienne-française de l'époque.

L'auteur termine son analyse en abordant l'une des dimensions de l'expérience migratoire, soit le sentiment d'appartenance. Il fait ressortir que ce sentiment évolue et est enrichi par le fait de vivre dans un autre milieu. Si le sentiment d'appartenance familiale se maintient, en particulier grâce au père qui en est le « ciment », il s'enrichit des référents identitaires imposés par le milieu d'adoption : nouveaux contacts, sensibilité aux problèmes sociaux et économiques d'un univers plus grand, contributions au sein de la nouvelle communauté. À terme, les enfants Lamontagne ont développé une nouvelle appartenance qui intègre tout à la fois des référents identitaires hérités du passé (famille, langue, religion et attachement au milieu ancestral) et ces nouveaux référents puisés à même l'expérience vécue dans le nouveau milieu qu'ils ont investi.

En conclusion, l'auteur indique que, conformément à son hypothèse de départ, la correspondance des membres de la famille Lamontagne s'est avérée d'une grande richesse au plan de l'analyse micro-historique : elle est porteuse d'une expérience migratoire. Plusieurs des caractéristiques de cette expérience sont les mêmes que celles déjà notées par plusieurs auteurs qui ont étudié la diaspora canadienne-française de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elle s'en distingue toutefois sous certains aspects, enrichissant ainsi ce champ d'étude : l'analyse porte ici sur les membres d'un même groupe, la famille Lamontagne, issus de la petite bourgeoisie canadienne-française, qui ont entretenu une correspondance sur une très longue période. Leur expérience d'émigration a permis qu'ils s'intègrent, non pas dans les usines comme la majorité des Canadiens français de la diaspora, mais au sein de l'élite de leur terre d'accueil.

Le livre de Mimeault est intéressant à plusieurs points de vue. L'un est certainement la richesse du corpus documentaire auquel l'auteur a eu accès. L'autre, c'est la rigueur avec laquelle il en a fait l'écho d'une expérience migratoire exceptionnelle, soit celle de la majorité des enfants d'une famille bourgeoise, originaire de Sainte-Anne-des-Monts. Le généalogiste et l'archiviste y trouveront un intérêt particulier : l'illustration de l'importance de la conservation des archives personnelles et la démonstration de la richesse des témoignages et des enseignements qu'on peut en tirer.

Finalement, tous les lecteurs et les lectrices apprécieront l'attention que porte l'auteur, au début et à la fin de chacun de ses chapitres, à résumer son propos et à annoncer le prochain. On peut certainement voir là l'habileté d'un enseignant de carrière à organiser et à présenter sa matière.

Diane Sagnon (6556)

* Mario MIMEAULT. *Théodore-Jean Lamontagne, 1833-1909 - Marchand et industriel canadien-français de la fin du XIX^e siècle*, Sainte-Anne-des-Monts, Éditions de la S.H.A.M., 2000, 220 p.



SERVICE D'ENTRAIDE

André Dionne (3208)

Alain Gariépy (4109), rédacteur

Lorsque vous prenez le temps de nous préciser certains indices, cela nous conduit plus facilement au chaînon à découvrir. Par exemple : « Date, lieu du mariage et les parents de **William Bordeleau-Grey** et de Marguerite **Bordeleau**. Leur fils Georges a épousé Marie Denis le 10 novembre 1863 à Lauzon (Raymond Rioux, 4003) ».

Légende

Q = Question du présent numéro

R = Réponse complète

P = Réponse partielle

Ce service d'entraide est réservé aux membres en règle de la SGQ.

Les membres qui désirent recevoir plus rapidement une réponse à leur demande doivent ajouter une adresse courriel à leur question.

Par exemple : Q6273R signifie qu'à la question 6273 du présent numéro nous avons trouvé une réponse; Q6279 signifie qu'à la question 6279 du présent numéro nous n'avons aucune réponse pour le moment; 6265R signifie que c'est une réponse trouvée à une question publiée dans un numéro précédent.

ENTRAIDE À L'ANCIENNE voici le titre que vous trouverez parfois à la fin de cette chronique pour des réponses suite à des questions qui datent des débuts du Service d'entraide. Grâce aux outils de recherches d'aujourd'hui, nos chercheurs ont fait des trouvailles comme pour le n° 0164R

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Audet	Lauréat	Davidson	Rose Emma	Q6275R
Bérubé	Josette (Josephte)	Ouellet	Joseph	Q6278R
Charest	Sarah	Lemay	Charles	6265R
Croteau	Prisque	Baril	Victoire	0164R
Durand-Delage dit Larivière	Laurent Jacques	Bezeau	Marie-Renée	Q6271R
Faucher	François	Bergevin dit Langevin	Thérèse	6266R
Fontaine	Charles	(1) Legros dit Duperron (2) Bourbeau	(1) Olive (2) Julie	0161R
Fontaine	Étienne	Lachapelle	Apolline	0162R
Gagnon	Jean	Traversy	Catherine	Q6272R
Gouin	Jean	(1) Charette/Charest (2) Langlois	(1) Marie (2) Léocadie	Q6279
(1) Hamel (2) Blondeau	(1) Thérèse (2) Marguerite	Hamel	Charles	Q6273R
Hamelin	François	Rivard dit Lanouette	Josette (Josephte)	Q6276R
Maurisset/Morrisset	Jean	Joyel/Joyal	Charlotte	0163R
McDonald	Daniel	Papillon	Elyzabeth	Q6270
Moffet/Moffette	Jean-Baptiste (Baptiste)	Roberge	Délia	Q6274R
Morissette	Flavien	Picher (Piché)	Georgiana	Q6277R
Raymond	Antoine	Richard	Angèle	0165R
Stokes	Thomas William	Tardif	Élisabeth	6264R

QUESTIONS

- 6270 Recherche les parents et les origines de Daniel **McDonald** qui a épousé Elyzabeth **Papillon** le 29 septembre 1806 à l'église presbytérienne St. Andrew's de Québec. Leur fils John a épousé Marguerite Fortin le 26 novembre 1833 à Québec. (Yves Bussièrès, 3949)
- 6271 Mariage de Laurent Jacques **Durand-Delage** dit **Larivière** et Marie-Renée **Bezeau** vers 1693. (Louis Pelletier, 6616)
- 6272 Mariage de Jean **Gagnon** à Catherine **Traversy**; leur fille Éva Gagnon épouse Joseph Lauzière le 6 mars 1905 à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Pierreville, comté Yamaska. (Gabrielle Dusseault, 6865)
- 6273 Décès de Thérèse **Hamel** épouse de Charles **Hamel**; ce dernier, veuf de Thérèse Hamel, épouse en secondes noces Marguerite **Blondeau**, veuve de Joseph Bédard, le 8 avril 1856 à L'Ancienne-Lorette. (Irène Belleau, 3774)
- 6274 Mariage de Jean-Baptiste **Moffet (te)** (Majorique, Julie Masse) à Délia **Roberge**. (Lise St-Hilaire, 4023)
- 6275 Mariage de Lauréat **Audet** et Rose Emma **Davidson**; leur fille Marie-Thérèse épouse Jean-Noël Douville le 19 janvier 1944 à Saint-Casimir. (Marcel Mayrand, 2988)
- 6276 Mariage de François **Morin** et Josette **Lanouette**; leur fille Lucie Morin épouse Joseph Trottier le 20 février 1838 à Grondines. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6277 Mariage de Flavien **Morissette** et Georgiana **Picher**; leur fils Laval épouse Laurette Fiset le 8 janvier 1912 aux Écureuils, comté Portneuf. (Marcel Mayrand, 2968)
- 6278 Mariage des parents de Josette **Bérubé** qui épouse Joseph **Ouellet** (François, Marie-Anne Ayot) le 14 octobre 1821 à Rivière-Ouelle. On mentionne les parents de Josette comme étant Louis Bérubé et Louise Lebel. (Jacques Dubé, 6327)
- 6279 Mariage de Jean **Gouin** et Marie **Charrette** ou **Charest**. En secondes noces, Jean épouse Léocadie **Langlois** (Paul et Marguerite Hébert) le 14 mai 1855 à Québec, paroisse de Saint-Roch; il est alors dit veuf de Marie Charette. Dans le contrat du 13 mai 1855 devant le notaire Joseph Pelchat, sa première épouse est appelée Marie Charest. (André Déry, 6589)

RÉPONSES

- 6264 Thomas William **Stokes**, protestant, fils de William Stokes et Sarah, est né le 21 mars 1834 et a été baptisé le 4 mai à Trois-Rivières. Selon le *Recensement de 1901 à Saint-Casimir*, Thomas William **Stockes** est né le 8 mars 1834 et Élise Stockes (**Tardif**), le 17 octobre 1835. Thomas William Stokes (époux d'Élise Tardif) décède le 8 et est inhumé le 11 février 1915 à Saint-Casimir, âgé de 82 ans et 11 mois. Élisabeth **Tardif**, veuve de Thomas **Stokes**, décède le 12 et est inhumée le 15 septembre 1928 à Saint-Casimir âgée de 94 ans. Selon le *Recensement de 1852 à Bury, comté Sherbrooke*, Thomas Stokes, 50 ans, est natif d'Angleterre, Sarah, épouse, 50 ans, native d'Angleterre, Sarah, fille, 26 ans, native de l'Angleterre (épouse Jesse Hunt). Selon le *Recensement de 1901 à Bury, district de Compton*, Jesse (fille de William Stokes et Sarah Cox) est arrivée au Canada en 1836. Tout laisse croire que William Stokes et Sarah Cox se seraient mariés vers 1825 en Angleterre. Sources : divers recensements. (Michel Drolet, 3674)
- 6265 Selon le recensement de 1880, au New Hampshire, Sarah **Charest** serait née au Canada au mois de janvier 1880. Selon le recensement de 1901 de Saint-Casimir : Charles **Lemay** est né 9 juin 1876, Sarah Lemay est née 24 juin 1878. Sarah Charest, épouse de Charles Lemay, est décédée le 20 et a été inhumée le 24 septembre 1901, âgée de 21 ans à Sainte-Anne-du-Sault (Daveluyville), Mégantic. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6266 L'acte religieux et le BMS2000 sont dans l'erreur. Dans l'acte religieux, les témoins de François Faucher sont Jean-Baptiste et Adrien Faucher, ses deux frères. Dans le contrat de mariage de François **Faucher** et Thérèse **Bergevin** dit **Langevin** devant le notaire Jean Bélanger le 30 septembre 1810, les parents de François sont Jean-Baptiste Faucher et Magdaleine Rousseau de la paroisse de Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce. Les témoins de François sont de nouveau Jean-Baptiste et Adrien Faucher, ses deux frères. Jean-Baptiste Faucher (fils) épouse Marguerite Hudon le 3 mai 1831 à la paroisse de Saint-Roch à Québec. Adrien Faucher épouse Marie-Louise Huppé le 26 mai 1812 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Jean-Baptiste Faucher (père) épouse Magdaleine Rousseau le 18 janvier 1773 à Saint-François de Montmagny. Les filles de Jean-Baptiste et Magdaleine Rousseau se sont mariées à Sainte-Marie de Beauce. Un fils, François-Xavier, est né le 9 et a été baptisé le 10 décembre 1781 à Sainte-Marie de Beauce.

Source : Greffe du notaire Jean Bélanger et Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)

- 6271 Laurent **Delage** est inhumé le 19 novembre 1703 à Charlesbourg. On le dit âgé de 60 ans. À ce jour, aucun contrat ou acte de mariage n'a été découvert. Source : *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* par René Jetté. (Michel Drolet, 3674)
- 6272 John (Jean) **Gagnon** (Joseph et Josephte Lavoie) épouse Catherine **Traversy** (Joseph Langlois dit Traversy, Marguerite Laforce) le 27 février 1870 à Lowell, Mass. Source : Registre de Lowell, Mass. (Michel Drolet, 3674; Paul Lessard, 2661)
- 6273 Thérèse **Hamel**, épouse de Charles **Hamel**, décède le 18 septembre 1854 et est inhumée le surlendemain à Saint-Raymond de Portneuf. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6274 Baptiste **Moffette** (Majorique, Julie Masse) épouse Délia **Roberge** (Étienne, Maria Beaudoin) le 27 août 1901 à Lawrence, Mass. Source : Répertoire des mariages du Massachusetts 1841-1915. (Michel Drolet, 3674)
- 6275 Joseph **Audet** (Joseph, Céline Verret), veuf d'Aurée Chantal, épouse Résina (Rose Emma) **Davidson** (Josaphat, Hedwidge Baril) le 2 octobre 1916 à Saint-Tite, comté Champlain. Source : Fonds Drouin. (Paul Lessard, 2661; Michel Drolet, 3674)
- 6276 Dans l'acte de mariage du 20 février 1838 à Grondines, on note que Lucie Marin dit Hamelin est la fille de François et Josephte Lanouette. François **Hamelin** épouse Josephte **Rivard** dit **Lanouette** le 16 février 1813 à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6277 Flavien **Morissette** (Jean-Baptiste, Marguerite Papillon) épouse Georgiana **Piché** (Joseph et Délina Germain) le 9 novembre 1872 à Saint-Antoine-de-Padoue de Longueuil. Source : Fonds Drouin. (Michel Drolet, 3674)
- 6278 D'abord, il y a erreur au registre du comté de Kamouraska ainsi que dans BMS2000. En ce qui regarde les parents de Josette **Bérubé**, il faut se référer à l'acte de mariage où il est écrit que Joseph **Ouellet**, veuf de Charlotte Thiboutot, épouse Josephte **Bérubé** fille majeure de Louis Bérubé et Marie-Louise Morel de la Durantaye. À noter que le ma-

riage est inscrit le 15 octobre 1821 à Rivière-Ouelle, 46^e feuillet, M (ariage) n° 28 au registre. Le père de Josephte, Louis Bérubé, veuf de Charlotte Gagnon, épouse Marie-Louise de Morel, fille d'André de Morel, écuyer, sieur de la Durantaye, le 21 novembre 1791 à Saint-Louis de Kamouraska. Le nom de la mère n'est pas inscrit à l'acte. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

ENTRAIDE À L'ANCIENNE

- 0161 Charles **Fontaine** est né et a été baptisé le 13 août 1843 à Sherbrooke, paroisse de Saint-Michel (cathédrale); il décède le 21 et est inhumé le 23 novembre 1916 à Bromptonville; on le dit âgé de 73 ans. Charles a épousé en premières noces Olive **Legros** dit **Duperron** le 9 avril 1866 à Saint-Félix-de-Kingsey. À son mariage, le célébrant inscrit fils de Jean-Baptiste Fontaine et Archange Hébert. Il y a erreur car c'est en réalité Archange Jalbert. Charles épouse en secondes noces Julie **Bourbeau** le 6 novembre 1882 à L'Avenir, comté Drummond. Jean-Baptiste Fontaine épouse Marie-Archange Jalbert le 25 novembre 1840 à Drummondville, paroisse de Saint-Frédéric. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0162 Étienne **Fontaine** (Étienne et Gertrude Turcot) épouse Apolline **Lachapelle** (Joseph, Antoinette Casavan) le 5 février 1833 à Saint-Damase, comté Saint-Hyacinthe. Source: Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0163 Jean **Maurisset** (**Morrisset**), fils de Jean Maurisset et Marie-Josephte Houde, épouse Charlotte **Joyel** (**Joyal**), fille de Jean Joyel et Françoise Chapdeleine le 21 janvier 1782 à Saint-Michel de Yamaska. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0164 Prisque **Croteau** (Prisque, Geneviève Boucher) épouse Victoire **Baril** (Jean-Baptiste, Françoise Martin) le 1^{er} mars 1813 à Gentilly. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)
- 0165 Antoine **Raymond** (Jean-Baptiste Rathier dit Raymond, Antoinette Dumas) épouse Angèle **Richard** (Amand, Josephte Vilate dit Beausoleil) le 30 mai 1831 à Nicolet. Source : Fonds Drouin. (André Dionne, 3208)

Bonnes recherches

RENCONTRES MENSUELLES

Endroit :

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge,
Québec

Heure : 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres

1. Le mercredi 18 septembre 2013

Conférencier : Nicole O'Bomsawin, anthropologue
Sujet : *Une rencontre avec le Peuple au cœur de frêne : les Abénakis.*

2. Le mercredi 16 octobre 2013

Conférencier : Serge Gauthier, ethnologue
Sujet : *La croisière sur le Saguenay (1840-1965) : un voyage merveilleux entre nature et culture.*

3. Le mercredi 20 novembre 2013

Conférencier : André Sévigny, historien
Sujet : *Québec, capitale de la Nouvelle-France.*



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

HORAIRE D'ÉTÉ

Pour la période s'échelonnant du

- 23 juin au 2 juillet, les locaux seront fermés;
- 2 juillet au 3 septembre, les locaux seront ouverts le mercredi seulement de 9 h 30 à 20 h 30;
- nouvel horaire régulier à partir du 3 septembre (voir p. 282).

FERMÉ
16 et 23 juin

COLLECTION DU FONDS DROUIN NUMÉRISÉ DISPONIBLE POUR CONSULTATION.

Publications de la Société : répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le lundi.

Manuscrits et microfilms

Mardi et vendredi 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h
Samedi et dimanche 9 h à 17 h

Bibliothèque : archivistique, généalogie, histoire du Québec et de l'Amérique française et administration gouvernementale.
Mardi au vendredi 9 h à 17 h

Archives iconographiques, cartographiques, architecturales et audiovisuelles.

La communication des documents se termine
15 minutes avant l'heure de fermeture.

Mardi au vendredi 9 h à 17 h